



Industrie Canada Rapport sur le rendement



Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Table des matières

1. Message du Ministre pour le Portefeuille 1

2. Rendement du Ministère

- 2.1 Contexte sociétal
 - Notre raison d'être : stimuler l'essor économique3
 - Le défi de la croissance soutenue de la productivité.....3
 - Domaines où Industrie Canada ajoute de la valeur au Programme.....5
 - Initiatives horizontales.....8
 - Au service des Canadiens.....9
- 2.2 Résultats et attentes en matière de rendement et Tableau des principaux engagements en matière de résultats.....9
- 2.3 Présentation de l'information financière9
 - Sommaire de l'information sur le rendement financier d'Industrie Canada9
- 2.4 Réalisations en matière de rendement.....10
 - Innovation — Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation.....10
 - Connectivité — Faire du Canada le pays le plus branché du monde.....17
 - Marché — Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel27
 - Investissement — Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger33
 - Commerce — Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux39

3. Présentation d'information consolidée

- 3.1 Paiements de transfert.....49
- 3.2 Approvisionnement et marchés57
- 3.3 Gestion du matériel57
- 3.4 Développement durable58
- 3.5 Préparation à l'arrivée de l'an 200060
- 3.6 Projet de règlement62
- 3.7 Programme de développement industriel et régional62

4. Rendement financier

- 4.1 Aperçu du rendement financier63
- 4.2 Tableaux financiers récapitulatifs63

Table des matières (suite)

5. Aperçu du Ministère

5.1 Organigramme du Portefeuille de l'Industrie	71
5.2 Aperçu.....	72
5.3 Tableau de concordance d'Industrie Canada : objectifs stratégiques par secteur d'activité.....	73

6. Autres renseignements

6.1 Comment nous joindre.....	79
6.2 Bureaux régionaux d'Industrie Canada.....	80
6.3 Lois dont l'application relève du ministre de l'Industrie	81
6.4 Centres du commerce international.....	83
6.5 Centres de services aux entreprises du Canada	84

Annexe A

Apport d'Industrie Canada à Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.....	85
--	----

Annexe B

Sites Web mentionnés dans le présent <i>Rapport sur le rendement</i> du Ministère.....	91
--	----

Annexe C

Renvois dans le présent <i>Rapport sur le rendement</i> aux priorités pangouvernementales	95
---	----

Index	99
--------------------	----



Section 1 : Message du Ministre pour le Portefeuille

Le Canada amorce le nouveau millénaire en étant l'un des chefs de file de la nouvelle économie, fondamentalement différente de celle d'il y a dix ans à peine. Partout dans le monde, les dix dernières années ont été marquées par des changements inouïs. Sans tarder, le Canada s'est mis à l'action pour tirer parti des possibilités offertes. La mondialisation fait en sorte que ce n'est plus avec des concurrents locaux ni même régionaux que l'on doit se mesurer, mais bien avec les économies de toute la planète. Le rythme du changement s'est accéléré de façon vertigineuse : la nouvelle technologie dans le domaine de la communication électronique et de l'information a fait surgir l'économie du savoir, dont les travailleurs qualifiés constituent la ressource la plus précieuse, et l'innovation, la clé du succès. Le Canada se trouve à l'avant-garde de ce mouvement et son économie est vigoureuse et dynamique.

Conscient des défis et des possibilités offerts par la nouvelle économie et souhaitant en faire profiter tous les Canadiens, le gouvernement du Canada s'est doté d'un programme d'action clair. En vue d'améliorer la productivité, de créer des emplois bien rémunérés et du même coup de rehausser le niveau de vie, il a choisi comme l'un des éléments clés de ce programme d'investir dans la recherche et dans la connaissance et de renforcer la capacité d'innovation du Canada. En outre, le gouvernement investit beaucoup dans les ressources humaines, assure le perfectionnement des travailleurs intellectuels nécessaires à une économie prospère et favorise un climat propice à l'esprit d'entreprise. Enfin, il s'efforce de faire du Canada le pays le plus branché du monde et de maintenir sa position parmi les chefs de file de l'utilisation d'Internet.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton*
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** N'est pas tenu de soumettre un rapport sur le rendement.*

À titre de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, j'ai la charge de 14 ministères et organismes qui jouent un rôle déterminant dans l'exécution du programme du gouvernement. Ce Portefeuille gère plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux destinés aux sciences et à la technologie ainsi que toute une gamme de programmes complémentaires destinés à aider les entreprises, grandes et petites, à prendre leur essor et à prospérer. Il s'agit donc d'un puissant outil mis à la disposition du gouvernement, au moment même où le



Canada opère la transition vers la nouvelle économie et la nouvelle société du savoir.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur le rendement* d'Industrie Canada, qui montre comment le Ministère a contribué à réaliser le programme du gouvernement, d'abord en définissant des engagements dans son Rapport sur les plans et les priorités, puis en décrivant à quel point il les a honorés au cours de l'exercice 1999-2000.

Le *Rapport sur le rendement* montre les retombées importantes qu'ont eues en 1999-2000 les mesures prises par le Ministère pour aider à faire du Canada un pays plus productif et concurrentiel dans l'économie mondiale du savoir. Voici quelques points saillants des réalisations d'Industrie Canada :

- Selon le Conference Board du Canada, le Canada s'est classé au deuxième rang à l'échelle mondiale, au chapitre de la connectivité.
- Les investissements de Partenariat technologique Canada entraîneront des investissements supplémentaires de 1 milliard de dollars et permettront de créer ou de maintenir près de 6 000 emplois.
- Toyota a investi 650 millions de dollars dans une usine de Cambridge, en Ontario, grâce aux efforts concertés visant à faire valoir le Canada auprès des investisseurs et à gagner leur confiance.

- Le Ministère a créé SourceCan pour offrir un réseau commercial dynamique.
- Une nouvelle procédure civile applicable aux pratiques de télémarketing trompeur, établie par la *Loi sur la concurrence*, permet de protéger rapidement et efficacement les consommateurs et les investisseurs.
- La *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, destinée à protéger la vie privée des consommateurs, a reçu la sanction royale le 13 avril 2000.

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses réalisations d'Industrie Canada présentées dans son *Rapport sur le rendement*, dont je vous invite à prendre connaissance.

En investissant collectivement dans les ressources humaines et dans l'avenir, nous faisons du Canada un pays plus fort et plus prospère. Je suis fier de l'importante contribution apportée par le Portefeuille de l'Industrie à la réalisation des priorités gouvernementales.

Le ministre de l'Industrie,

John Manley

Section 2 : Rendement du Ministère

2.1 Contexte sociétal

Notre raison d'être : stimuler l'essor économique

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi la qualité de vie au pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère contribue à stimuler l'essor économique afin :

- de procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- de favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la productivité;
- de donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel.

Le Ministère remplit son mandat en favorisant la création et le maintien d'un climat propice à l'adoption de politiques microéconomiques et en offrant des programmes et des services qui s'adressent directement aux entreprises et aux consommateurs canadiens de toutes les régions du pays. Il atteint ses objectifs en travaillant en collaboration avec l'industrie, les universités, les organismes non gouvernementaux, les autres membres du Portefeuille de l'Industrie et d'autres ministères ainsi qu'avec les administrations provinciales et territoriales.

Le défi de la croissance soutenue de la productivité

La croissance de la productivité, un élément essentiel

La productivité est l'élément moteur qui stimule l'économie canadienne. Par ailleurs,

Performance économique du Canada en 1999-2000

- Le PIB a augmenté de 4,9 p.100.
- La production industrielle a progressé de 6 p. 100.
- Le taux de chômage a chuté à 6,8 p. 100, soit son niveau le plus bas depuis 1976.
- Quelque 456 000 nouveaux emplois ont été créés.
- Le cours des actions canadiennes a atteint un sommet sans précédent.

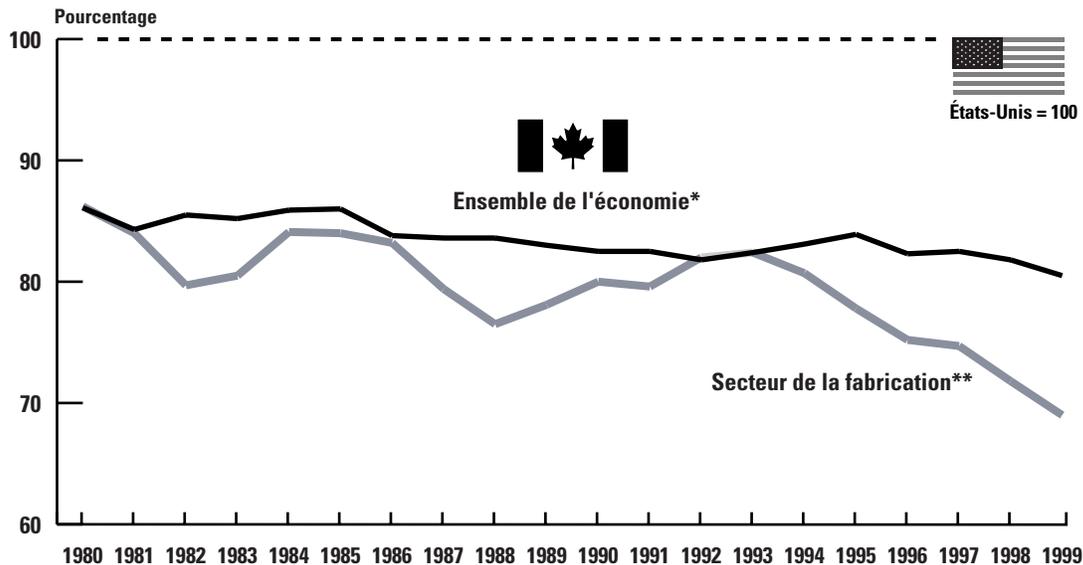
la croissance de la productivité donne aux Canadiens l'occasion de participer à une économie prospère grâce à des emplois plus nombreux et plus intéressants, ce qui améliore le niveau de vie et la qualité de vie.

La croissance de la productivité et l'augmentation des revenus qui en résulte permettent au gouvernement d'offrir des services qui favorisent la mise en valeur du potentiel de production du Canada, apportent des solutions aux problèmes socioéconomiques, privilégient le développement durable et appuient des programmes propres à améliorer la qualité de vie des Canadiens.

La performance du Canada sur le plan de la productivité

Le Canada a fait beaucoup de progrès ces dernières années pour éliminer les problèmes structurels graves qui limitaient autrefois sa compétitivité par rapport au reste du monde. Il affiche maintenant un excédent budgétaire et un faible taux d'inflation. En outre, sa dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) est en baisse, une plus grande part de ses exportations sont axées sur le savoir et son économie est l'une des plus ouvertes du monde. Enfin, l'Organisation des Nations

FIGURE 1
Niveaux de productivité



* La productivité du travail est exprimée au moyen du PIB par heure de travail, en dollars de 1999.

** La productivité du travail dans le secteur de la fabrication est exprimée au moyen du PIB par heure de travail, selon la méthode du Centre d'étude des niveaux de vie.

Source : Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics.

Unies a de nouveau attribué au Canada le premier rang mondial pour la qualité de vie, ce qui montre bien qu'il demeure l'un des pays où l'on vit le mieux.

Il s'agit évidemment d'une bonne nouvelle et les Canadiens peuvent être fiers de cette performance. Toutefois, en ce qui a trait à la productivité, le Canada a perdu du terrain par rapport à ses principaux concurrents. La productivité du Canada a été constamment inférieure à celle de son principal concurrent et partenaire commercial, en l'occurrence les États-Unis (voir la figure 1). Une baisse du niveau de productivité ne se répercute pas instantanément sur la population canadienne. Son incidence prend du temps à se manifester, mais il suffit de comparer le niveau de vie des Canadiens avec celui des Américains pour constater certains de ses effets : le niveau de vie des Canadiens (selon la parité du pouvoir d'achat) est inférieur de plus de 9 000 \$ par habitant à celui des Américains.

Au cours des années 60 et 70, le niveau de vie des Canadiens a progressé en moyenne de 3,3 p. 100 par an. Depuis, le taux annuel de croissance du niveau de vie a beaucoup ralenti, passant de 1,7 p. 100 par an dans les années 80 à 1,0 p. 100 entre 1989 et 1999. À ce rythme, il faudra 70 ans pour doubler le revenu par habitant, comparativement à 21 ans à peine au rythme enregistré dans les années 60 et 70.

Comment le Canada peut-il regagner une partie du terrain perdu? D'après les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'innovation et la productivité sont étroitement liées et le Canada accuse un retard sur le plan de l'innovation par rapport aux autres grands pays industrialisés. Ainsi, le secteur privé canadien consacre moins de fonds à la recherche-développement (R-D), relativement au PIB, que le secteur privé américain, malgré un régime généreux de

stimulants fiscaux. Le Canada doit innover davantage.

Tous les secteurs de l'économie devront consentir des efforts énergiques et soutenus pour améliorer la productivité du Canada. La complaisance n'est pas de mise lorsqu'il s'agit d'améliorer le niveau de vie et la qualité de vie de tous les Canadiens. Toutefois, les mesures prises pour stimuler la productivité doivent également servir les objectifs sociaux à long terme et ceux du développement durable. Pour accroître les revenus des Canadiens et améliorer leur qualité de vie globale, il faut adopter une approche équilibrée. Par exemple, la Stratégie de développement durable d'Industrie Canada procure un cadre pour la poursuite des objectifs économiques et environnementaux, dont la productivité grâce à l'efficacité (voir la section 3.4).

Domaines où Industrie Canada ajoute de la valeur au Programme

L'amélioration de la productivité aujourd'hui et pour l'avenir exige des efforts soutenus de la part des entreprises, des administrations publiques, des collectivités et des citoyens. La volonté de privilégier la productivité au moment de la prise de décisions aura un effet favorable sur le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens et sur leur capacité à assurer un développement durable.

En matière d'amélioration de la productivité, le secteur privé est le principal agent du changement. Les gains de productivité découlent des décisions prises par les cadres et les travailleurs des entreprises sur une base quotidienne. Tant ces décisions que les mesures adoptées ont une incidence considérable sur la productivité nationale.

Il n'existe pas de solution miracle pour accélérer la croissance de la productivité de l'économie canadienne, car l'économie et la société mondiales ont pris un virage abrupt en passant à la croissance axée sur le savoir. Le savoir a toujours été l'élément déterminant de la croissance économique à long terme. Dans la société du savoir, toutefois, la gestion efficace des connaissances devient la clé du succès. Le savoir est maintenant aussi important que le capital matériel et le capital financier pour stimuler l'économie mondiale. En outre, il modifie les éléments à l'origine de la compétitivité des entreprises. Les entreprises prospères sont de plus en plus tributaires des travailleurs intellectuels, de l'innovation et de la technologie. Elles jouent un rôle de premier plan en améliorant la productivité au sein de l'économie. À long terme, les connaissances et une main-d'œuvre possédant les compétences nécessaires pour les appliquer constituent les principales sources de croissance de la productivité et des revenus et de l'amélioration de la qualité de vie. C'est pourquoi Industrie Canada examine chacun de ses programmes et politiques en fonction de la réussite dans l'économie du savoir en plein essor.

Comme le montre le Tableau des priorités d'Industrie Canada, à la page 11, le Ministère met l'accent sur cinq grandes orientations microéconomiques, c'est-à-dire cinq objectifs stratégiques et les engagements sous-jacents menant à des résultats clés, pour appuyer la performance sur le plan de la productivité.

Industrie Canada joue un rôle prépondérant en stimulant la croissance économique par sa capacité d'influencer directement les comportements sur le marché. Les principaux engagements énoncés à l'égard de chaque objectif stratégique font ressortir les réalisations visées par le Ministère, dont les efforts s'articulent autour de quatre grands axes d'intervention :



- créer le climat approprié grâce à des initiatives stratégiques, législatives et réglementaires;
- sensibiliser les clients et les parties intéressées aux questions en jeu, aux occasions et à responsabilités;
- aider les clients et les parties intéressées à améliorer leur capacité de saisir les occasions et à s'acquitter de leurs responsabilités;
- favoriser l'adoption de comportements qui contribuent à la croissance de la productivité, de l'emploi et des revenus.

Afin que le Canada bénéficie de l'avantage concurrentiel dont il a besoin pour assurer la croissance de la productivité à long terme, le Ministère a intensifié ses efforts en 1999-2000 pour atteindre ses cinq objectifs micro-économiques stratégiques, soit : améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation; faire du Canada le pays le plus branché du monde; créer un marché équitable, efficace et concurrentiel; promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger; travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

L'innovation constitue un élément crucial de la croissance de la productivité. Elle favorise la mise au point de nouveaux outils et de nouvelles techniques permettant de transformer plus efficacement les intrants en extrants améliorés sur le plan de la quantité et de la qualité. Aussi simple que cela puisse sembler, les gains de productivité procèdent de la capacité d'innover en faisant fond sur les méthodes existantes ou de créer des méthodes entièrement nouvelles. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs

du Ministère consiste à améliorer la performance du Canada au chapitre de l'innovation en sensibilisant la population, en élargissant le champ des connaissances et en privilégiant la commercialisation et l'adoption de produits et services novateurs. C'est en stimulant l'esprit d'innovation pour obtenir des résultats économiques concrets que les Canadiens pourront bénéficier des avantages de la productivité : une amélioration de leur niveau de vie et de leur qualité de vie.

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

L'accès des Canadiens aux possibilités socio-économiques qu'offre la nouvelle économie de réseau constitue un facteur déterminant pour la croissance soutenue de la productivité. Industrie Canada contribue à cet effort au moyen de l'initiative Un Canada branché. Grâce à cette initiative, le Ministère veille à ce que tous les Canadiens aient accès à Internet. Il encourage l'aménagement d'une infrastructure de télécommunications d'avant-garde, sur laquelle repose la nouvelle économie de réseau, ainsi que le développement de produits et services en ligne et il y collabore. L'initiative a pour objet de faire du Canada le pays le plus branché du monde. Le corollaire de cet ambitieux projet consiste à faire du Canada un lieu de prédilection pour l'essor du commerce électronique, ce qui aura pour effet d'attirer l'investissement et de stimuler l'innovation dans l'ensemble de l'économie.

Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Pour contribuer à l'accroissement de la productivité et à la prospérité de l'économie en général, Industrie Canada met tout en œuvre afin que les structures du marché ainsi que les produits et services connexes contribuent à faire du Canada un chef de

file dans l'économie mondiale du savoir. Un marché équitable, efficace et concurrentiel constitue un préalable pour attirer l'investissement, stimuler le commerce et encourager l'innovation. Ce type de marché offre la stabilité et l'efficacité requises pour assurer la bonne marche des affaires tout en contribuant à maintenir la confiance des consommateurs dans les produits et services qui sont offerts et dans les transactions qui sont conclues. Il se traduit également par l'offre de produits et services de pointe, adaptés au marché ainsi qu'aux besoins des clients et procurant aux entreprises un avantage concurrentiel. Le Ministère est responsable des structures du marché qui influent directement sur la capacité du Canada d'être à l'avant-garde de l'économie du savoir, y compris la politique en matière de propriété intellectuelle, le droit de la concurrence et celui des entreprises, les structures qui protègent les consommateurs ainsi que l'octroi de licences pour l'utilisation du spectre.

Investissement : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

L'augmentation de l'investissement étranger au Canada est un instrument clé pour faire progresser le Programme : emploi et croissance du gouvernement. L'investissement constitue un vecteur important pour l'accès au savoir-faire mondial en matière de technologie et de gestion. En outre, il stimule la création d'emplois et la modernisation du secteur industriel au pays. Tous ces éléments conduisent à une économie plus dynamique, diversifiée et productive, propre à améliorer le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens. Il est de plus en plus évident que les multinationales ont modifié les critères qui président à leurs décisions d'investissement. Ces décisions, auparavant fondées sur des attraits traditionnels (par

exemple, l'envergure du marché intérieur, l'accès aux ressources naturelles et le faible coût de la main-d'œuvre), reposent aujourd'hui davantage sur des avantages comparatifs acquis (par exemple, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ainsi que l'existence d'infrastructures appropriées et d'une économie novatrice et dynamique). Grâce à sa main-d'œuvre hautement qualifiée, cette tendance devrait jouer en faveur du Canada et le Ministère s'efforce d'améliorer le climat d'investissement au pays et à l'étranger pour renforcer la capacité du pays à attirer de nouveaux investissements étrangers directs (IED) tout en conservant les investissements actuels.

Commerce : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Le Canada doit saisir les occasions sur les marchés mondiaux s'il veut récolter les fruits de ses efforts visant une productivité accrue. Il est le plus ouvert des pays du G-7 et compte sur le commerce, plus que tout autre pays industrialisé, pour stimuler l'emploi et la croissance. Cependant, il reste des défis de taille à relever et le Canada doit profiter pleinement des perspectives commerciales internationales tout en atténuant les risques dans une économie mondiale en évolution rapide. Le Ministère encourage les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à prendre le virage de la mondialisation et à adapter leurs produits et services en vue de l'exportation; il favorise la diversification sur de nouveaux marchés ainsi que l'amélioration de la part des secteurs clés sur leurs principaux marchés et il réduit les obstacles au commerce intérieur et extérieur de même que les causes de friction.



▶ Centres de services aux entreprises du Canada – Faits saillants de leur performance

Les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) offrent un point d'accès unique à l'information sur les programmes, les services et les règlements d'intérêt pour les entreprises émanant de 36 ministères et organismes fédéraux. À cette fin, ils ont recours à plusieurs modes d'accès (en personne, par téléphone, par télécopieur, par la poste, par courriel et dans le Web).

- Au 31 mars 2000, les CSEC avaient conclu 343 partenariats d'accès régional, soit 93 p. 100 du nombre de sites d'accès régional prévu à l'origine. Le résultat est d'autant plus remarquable en raison des nombreuses variables qui influent sur la conclusion d'ententes de collaboration. Vingt-huit partenariats assurent des services à des collectivités comptant une importante population autochtone. Grâce à leurs partenaires, les CSEC ont amélioré l'accès à l'information commerciale et la visibilité de cette information en élargissant l'assise de leur clientèle à de nombreuses autres collectivités de toutes les régions du pays.
- En 1999-2000, l'activité globale des CSEC (pour tous les modes d'accès) a augmenté de 14 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.
- Quelque 74 p. 100 des clients étaient des entreprises à l'étape du démarrage, dont les besoins en information sont particulièrement importants. Ces entreprises constituent encore la principale clientèle des centres, comparativement à 6 p. 100 de jeunes entreprises (exerçant leurs activités depuis moins de 12 mois) et 20 p. 100 d'entreprises établies.
- Au moins le quart des demandes téléphoniques proviennent de clients ayant déjà eu recours aux services des CSEC.
- Le nombre de visites du site Web est passé de 1,4 million en 1998-1999 à 1,8 million en 1999-2000, soit une progression de 29 p. 100.
- Le Plan d'affaires interactif, nouvel outil Internet proposé dans le site Web des CSEC, a été utilisé 26 558 fois en 1999-2000, soit environ 2 200 nouveaux plans d'affaires par mois en moyenne.

Initiatives horizontales

Outre ses cinq objectifs stratégiques, Industrie Canada joue également un rôle important à l'appui de plusieurs priorités « horizontales » pangouvernementales. Le Ministère concentre ses efforts sur la poursuite d'objectifs qui lui sont propres, mais les mesures qu'il prend dans nombre de cas servent directement ou indirectement des initiatives gouvernementales formulées dans le discours du Trône de 1999. On trouvera à l'annexe C un tableau illustrant la concordance entre les activités ministérielles et les priorités pangouvernementales. Voici quelques activités qui viennent à l'appui des priorités pangouvernementales.

- Le Groupe d'experts sur les compétences du Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) contribue à la priorité consistant à créer une *économie dynamique*.
- La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada appuie la priorité consistant à assurer la *qualité de notre environnement*. Le Ministère a mis en œuvre avec succès sa première Stratégie de développement durable, exposée en détail à la section 3.4.
- Le Programme d'accès communautaire contribue à la priorité consistant à bâtir des *collectivités plus fortes*.



- Entreprise autochtone Canada contribue à la priorité consistant à renforcer les relations avec les peuples autochtones du Canada.

Au service des Canadiens

Industrie Canada offre aux Canadiens un large éventail de programmes et services axés sur la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques et s’adressant à une clientèle variée partout au pays. Pour atteindre ses clients, le Ministère travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé et il est à l’avant-garde en matière de produits et services, par exemple, les Centres de services aux entreprises du Canada (<http://rcsec.org>) et les services Internet comme *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>) et *ExportSource* (<http://exportsource.gc.ca>), qui permettent aux entreprises et aux particuliers d’avoir accès en tout temps à des renseignements stratégiques. À l’intention des clients qui préfèrent traiter en personne avec lui, le Ministère a aussi établi, en plus de ses bureaux régionaux, des points de service dans 50 collectivités. Dans les cinq grands bureaux régionaux et les points de service d’Industrie Canada, le personnel offre tous les produits et services et apporte une importante dimension régionale à l’analyse des questions et des préoccupations particulières de sa clientèle variée. On trouvera à l’annexe A de plus amples renseignements sur la prestation de services et à la section 6.1, les coordonnées des personnes-ressources.

2.2 Résultats et attentes en matière de rendement et Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Les résultats et les attentes d’Industrie Canada en matière de rendement ainsi que le Tableau des principaux engagements en matière de résultats pour 1999-2000 sont présentés dans le Tableau des priorités d’Industrie Canada à la page 11. Les réalisations détaillées sont fondées sur les 16 principaux engagements en matière de résultats présentés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000. D’autres réalisations sont énumérées à la section 3.1, qui fait état des résultats des programmes de subventions et de contributions d’Industrie Canada. Veuillez noter que, dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001, trois nouveaux engagements en matière de résultats ont été ajoutés.

2.3 Présentation de l’information financière

Sommaire de l’information sur le rendement financier d’Industrie Canada

Dépenses prévues	962 500 000 \$
Autorisations totales	2 202 387 321 \$
Dépenses réelles en 1999-2000	2 068 441 400 \$

Industrie Canada reçoit ses crédits budgétaires en vertu du *Budget principal des dépenses* et du *Budget supplémentaire des dépenses* approuvés par le Parlement. En 1999-2000, des crédits totalisant 962,5 millions de dollars ont été approuvés dans le *Budget principal des dépenses* du Ministère. Par l’intermédiaire du *Budget supplémentaire des dépenses* et d’autres autorisations, le Ministère a reçu 1 239,9 millions de plus, les autorisations



totales s'élevant à 2 202,4 millions. La subvention de 900 millions versée à la Fondation canadienne pour l'innovation dans le but de moderniser l'infrastructure de recherche, les 160 millions destinés à Génome Canada pour appuyer la recherche génomique et les 33 millions visant à couvrir les montants versés aux prêteurs à l'égard de prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* sont au nombre des principaux postes du *Budget supplémentaire des dépenses*.

2.4 Réalisations en matière de rendement

INNOVATION — Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

L'importance de l'innovation

L'innovation est la clé de la croissance de la productivité dans tous les secteurs de l'économie et de la société canadiennes, depuis le secteur primaire jusqu'à celui des services, en passant par le secteur manufacturier traditionnel et la technologie de pointe, et tant dans les ministères que dans les hôpitaux, les établissements d'enseignement et les organismes de services sociaux. Une productivité accrue crée une économie plus dynamique, qui procure aux citoyens un niveau de vie plus élevé, et améliore ainsi leur qualité de vie. Pour atteindre ces objectifs, le Canada doit créer les conditions propices à l'innovation et à l'excellence qui stimuleront les Canadiens et attireront au pays les meilleurs éléments du monde entier.

La performance du Canada en ce qui a trait à l'innovation repose sur l'aptitude des Canadiens à acquérir de nouvelles compétences, à s'adapter à de nouvelles conditions, à concevoir de nouvelles idées, à faire de nouvelles découvertes et à saisir

de nouvelles possibilités. En relevant avec succès ces défis, le Canada bénéficiera d'une croissance accrue de l'emploi, d'un niveau de vie plus élevé et d'une meilleure capacité de promouvoir le développement durable.

Le défi de l'innovation

D'après les études de l'OCDE, le Canada accuse un retard sur le plan de l'innovation par rapport à ses concurrents. L'écart s'est atténué au fil des ans, mais il n'est pas entièrement comblé. Les dépenses des entreprises dans la R-D sont plus élevées, en pourcentage du PIB, dans la plupart des autres pays du G-7, malgré le généreux régime canadien de stimulants fiscaux. Au Canada, la proportion d'entreprises exerçant leurs activités dans le secteur de la fabrication de pointe est moindre que dans les autres pays du G-7. Ces facteurs nuisent à la productivité relative et à la compétitivité internationale du Canada.

Les mesures prises par Industrie Canada

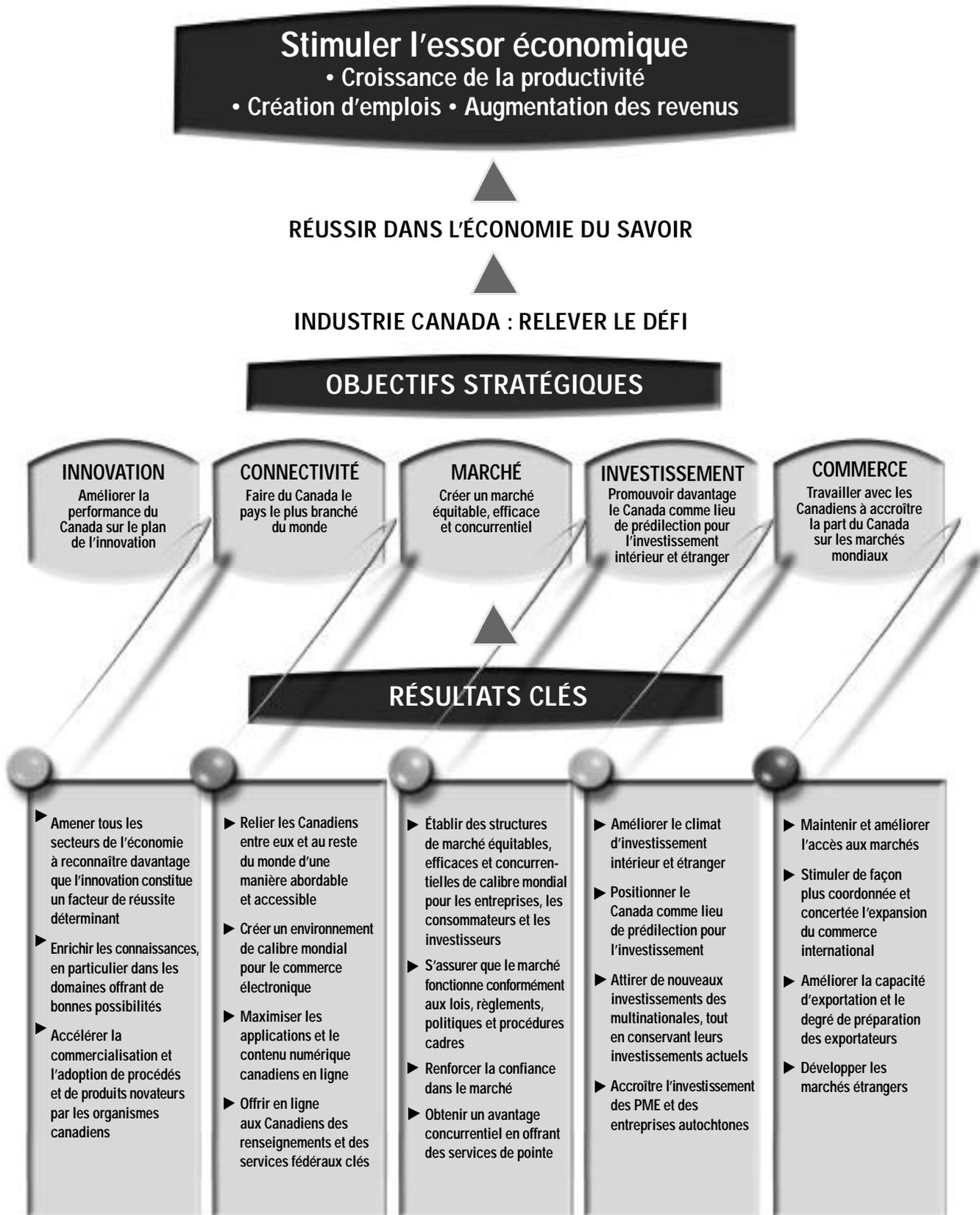
Les choix que l'on fait aujourd'hui sont la clé des gains de productivité de demain. Pour combler le retard sur le plan de l'innovation, l'un des cinq objectifs d'Industrie Canada consiste entièrement à renforcer les éléments qui stimulent l'innovation. Le Ministère a cherché à promouvoir l'adoption d'une « culture de l'innovation », à revitaliser l'infrastructure du savoir, à commercialiser les résultats de la recherche et à offrir aux entreprises et aux consommateurs un climat propice à l'innovation. Les investissements dans ces domaines auront des retombées considérables sur la qualité de vie au pays dans un proche avenir et pendant bien des années encore.

Les cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada concourent à améliorer la performance du Canada sur le plan de



Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Tableau des priorités d'Industrie Canada





« Dans l'économie mondiale du savoir, l'avantage va aux pays qui sont innovateurs, qui ont des niveaux de productivité élevés, qui adoptent rapidement les technologies les plus récentes, qui investissent dans le perfectionnement des compétences de leurs citoyens et qui recherchent des nouveaux marchés dans le monde entier. »

— Gouvernement du Canada
Discours du Trône, 1999.

l'innovation. De solides structures de marché créent un climat d'affaires qui favorise l'innovation. L'initiative Un Canada branché améliore la technologie qui est au cœur de l'infrastructure d'innovation du pays et elle la met à la portée de tous les Canadiens. Le commerce ouvre de nouveaux marchés aux innovations spécialisées et apporte de nouvelles idées et technologies au Canada. Enfin, en ce qui a trait à l'investissement, l'innovation est avantageuse dans les deux sens, car non seulement une économie novatrice attire l'investissement, mais aussi l'investissement étranger apporte des compétences, de nouvelles techniques de gestion et des idées de même que des ressources financières au Canada.

Industrie Canada met au point des techniques novatrices qui favorisent la productivité grâce à l'efficacité dans les entreprises canadiennes. De nouvelles stratégies reposent sur l'innovation technologique ainsi que sur des modes de production et des façons plus concurrentielles de faire des affaires. Associant les objectifs d'excellence en affaires à ceux de performance environnementale, l'efficacité est source de bénéfices tangibles sur le plan commercial, environnemental et social. Il s'agit d'un pont permettant au secteur privé de poser des gestes et de faire sa part en faveur du développement durable.

Sensibiliser la population à la productivité

Pour sensibiliser la population à la productivité, le Ministère a :

- publié 10 articles majeurs sur la productivité, examinés par un comité de lecture;
- organisé 11 colloques ou tables rondes sur la productivité;
- contribué au financement des conférences sur la productivité tenues en janvier 2000 au Centre d'étude des niveaux de vie, où il a présenté des rapports de recherche et fait des exposés;
- mis au point et lancé le site Web sur la productivité (<http://strategis.gc.ca/productivite>).

Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

Industrie Canada cherche à promouvoir l'adoption d'une culture de l'innovation dans l'ensemble de la société canadienne. Pour que la productivité s'améliore à long terme, les consommateurs et les organismes canadiens de tous les secteurs de l'économie — établissements d'enseignement, entreprises, organismes à but non lucratif et administrations publiques — doivent comprendre de quelle façon les pratiques novatrices peuvent améliorer la performance du pays et agir en conséquence.

À cette fin, Industrie Canada entreprend des activités visant tout d'abord à modifier la perception de l'innovation et, par la suite, à encourager un changement de comportement organisationnel à cet égard, tant au sein des organismes de tous les secteurs de l'économie que dans toutes les couches de la société canadienne. Mentionnons à titre d'exemples les activités suivantes.

- Le Ministère a appuyé le CCST, qui a présenté le rapport de son Groupe d'experts sur les compétences au gouvernement (http://acst-ccst.gc.ca/acst/skills/home_f.html). Le rapport se fonde sur des interviews menées auprès d'entreprises de toutes les régions du pays et sur une série d'ateliers et de colloques auxquels ont participé près de 300 intervenants de l'industrie. Le CCST donne des avis spécialisés indépendants sur les objectifs nationaux en matière de sciences et de technologie (S-T) et sur la transition vers l'économie du savoir.
- Le Conseil d'experts en science et en technologie (CEST) a publié deux rapports intitulés *Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale* et *Vers l'excellence en sciences et en technologie* (http://csta-cest.gc.ca/csta/website/publications_f.html), qui ont été diffusés à plus de 1 700 intervenants intéressés. Le CEST conseille le gouvernement sur son rôle dans le domaine des S-T et sur sa capacité de s'en acquitter.
- Le CCST a présenté le rapport de son Groupe d'experts sur la commercialisation des résultats de la recherche universitaire (http://acst-ccst.gc.ca/acst/comm/home_f.html). Le rapport a été suivi par de vastes consultations publiques sur la question, auxquelles ont participé 600 personnes provenant de plus d'une centaine d'organismes : universités, hôpitaux et instituts de recherche, Réseaux de centres d'excellence, entreprises, investisseurs, associations d'universités, de professeurs et d'étudiants et administrations provinciales.
- Grâce au site Web Trousse de mise en marché de technologies (<http://strategis.gc.ca/trousse>), les particuliers et les entreprises qui veulent commercialiser les résultats de leurs

▶ Réseaux de centres d'excellence

Le Ministère a financé les quatre nouveaux Réseaux de centres d'excellence suivants.

- AquaNet fait la promotion du maintien d'un environnement aquatique sain et productif.
- Le Réseau canadien pour l'élaboration de vaccins et d'immunothérapies contre le cancer et les infections virales chroniques (CANVAC) vise à mettre au point des vaccins sûrs et efficaces contre le cancer et les infections virales délétères.
- Le Réseau canadien contre les accidents cérébro-vasculaires a pour objectif d'éliminer les obstacles au traitement des accidents vasculaires en élaborant des stratégies de prévention et de récupération innovatrices.
- L'Institut canadien pour les innovations en photonique a pour objectif de propulser le Canada à l'avant-garde de la recherche en photonique au ^{xxi}^e siècle, en misant sur les compétences et le perfectionnement des chercheurs.

recherches et leurs inventions ont accès à des conseils, à de l'information et à des personnes-ressources.

- Industrie Canada a terminé une étude sur le statut des indicateurs d'écoefficacité dans l'industrie canadienne, mené des campagnes de sensibilisation et contribué à établir un consensus en organisant des ateliers réunissant des cadres d'entreprises canadiennes de premier plan. Le site Web de l'écoefficacité aide à comprendre comment on peut améliorer la productivité grâce à l'écoefficacité (<http://strategis.gc.ca/dd>).

Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités

Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne l'ampleur de la recherche financée et menée à bien ainsi que le nombre de scientifiques et d'ingénieurs par rapport à la population active. À vrai dire, plus des deux tiers des innovations technologiques proviennent de sources étrangères et, en dépit des montants importants consacrés à l'enseignement public, les données de l'OCDE indiquent que le Canada compte relativement peu de chercheurs. Pour remédier à la situation, Industrie Canada investit dans l'infrastructure du savoir du pays, pour le perfectionnement et le soutien des producteurs de connaissances.

Plusieurs types d'activités s'imposent afin d'enrichir les connaissances, en mettant l'accent sur l'application rapide des nouvelles connaissances. Il faut trouver les avenues les plus productives pour la recherche, en particulier dans des secteurs précis. Par ailleurs, les règles et règlements doivent encourager la recherche plutôt que la freiner. Le Canada doit maintenir son infrastructure du savoir à la fine pointe s'il veut produire de nouvelles connaissances et en tirer parti. Les efforts du Ministère en 1999-2000 ont notamment mené aux réalisations suivantes.

- Industrie Canada a appuyé l'excellence en matière de recherche dans les universités canadiennes, notamment par l'initiative des Chaires de recherche du Canada, qui allouera des fonds aux universités canadiennes pour la création de 2 000 nouveaux postes de chercheurs.
- Le Ministère a piloté l'initiative de refinancement de TRIUMF, Tri-University Meson Facility, en Colombie-Britannique,

► Développement durable

- Le Ministère a coprésidé un organisme de consultation fédéral-provincial-industriel chargé d'étudier les implications du changement climatique et de recommander des solutions et des mesures stratégiques éventuelles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre attribuables à l'industrie.
- Industrie Canada a lancé Solutions canadiennes aux changements climatiques, qui a pour objet la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux répercussions des changements climatiques.
- Le site Web du Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes a pris de l'expansion. Il vise à promouvoir des stratégies environnementales auprès des PME.
- Solutions environnementales du secteur canadien de la biotechnologie a été lancé.
- Industrie Canada a fait la promotion d'activités ciblant l'industrie à l'occasion de foires commerciales et de conférences comme la conférence GLOBE 2000 et la foire commerciale sur le développement des entreprises du secteur de l'environnement.

<http://strategis.gc.ca/dd>

afin que l'établissement poursuive son programme de recherche de calibre mondial en physique pendant les cinq prochaines années.

- Une aide a été fournie pour le refinancement de la Fondation canadienne pour l'innovation et les fonds destinés au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ont été augmentés.

- Industrie Canada a entrepris des travaux de recherche et d'analyse sur le problème de « l'exode des cerveaux », en partenariat avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada (http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/mera/frndoc/07.html).
- À l'appui de la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie, vaste initiative visant à permettre au Canada de profiter des avantages de la biotechnologie, le gouvernement a prévu dans son budget de 2000 des investissements de 90 millions de dollars pour la réglementation des produits de biotechnologie et de 160 millions pour une nouvelle entreprise de recherche à but non lucratif — Génome Canada — qui créera cinq centres régionaux du génome dans l'ensemble du pays (<http://strategis.gc.ca/SSGF/scb>).
- Le Ministère, représenté par le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE), a été l'hôte d'une conférence sur les réseaux de pointe à laquelle ont participé les délégués de dix pays, et qui a attiré par ailleurs la plupart des fournisseurs canadiens de haute technologie. Cinq pays travaillent actuellement à émuler le modèle de réseau national CA*Net 3 de CANARIE.
- Industrie Canada a collaboré à des projets exigeants dans le domaine des ressources humaines et des compétences. Il a notamment élaboré avec DRHC, Employeurs en ligne, source d'information sur le Web s'adressant aux PME (<http://employeurs.gc.ca>).
- Le Ministère a investi dans des projets de recherche industrielle et de développement préconcurrentiel à haut risque par l'intermédiaire de Partenariat

Partenariat technologique Canada

- En 1999-2000, PTC a investi plus de 370 millions de dollars dans 32 projets, qui entraîneront des investissements supplémentaires de 1 milliard et devraient permettre de créer ou de maintenir près de 6 000 emplois.
- PTC a investi 98 millions de dollars dans huit projets se rapportant au développement durable, qui généreront d'autres dépenses, de l'ordre de 296 millions.
- Au 31 mars 2000, le portefeuille de PTC comprenait des projets représentant un investissement global de 6,1 milliards de dollars dans la R-D (dont 1,1 milliard provenant de l'organisme). On s'attend à ce que ces projets assurent la création ou le maintien de plus de 22 000 emplois.
- Le portefeuille de PTC compte six projets faisant appel à l'IED. L'investissement total dans ces projets, de toutes sources, dépasse 1,3 milliard de dollars.
- PTC investit dans les PME directement et par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada. Au 31 mars 2000, le tandem PARI-PTC avait investi plus de 40 millions de dollars dans 108 projets avec des PME, qui susciteront 86 millions d'investissements supplémentaires. Par ailleurs, le portefeuille actif de PTC comprend 264 millions dans 60 projets menés avec des PME.

technologique Canada (PTC) (<http://ptc.ic.gc.ca>). En 1999, à la suite de sa vérification de PTC, le vérificateur général a conclu que l'organisme avait fait preuve de diligence raisonnable lors de l'analyse de la rentabilité des projets. En outre, PTC a été restructuré afin de

s'assurer que l'organisme se conforme à toutes les exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ce que cette dernière a confirmé le 31 mars 2000.

- Le Ministère a facilité l'établissement de cartes routières technologiques (CRT), sous la gouverne de l'industrie, par la création de sept équipes de CRT pour stimuler l'échange de connaissances et l'innovation et parvenir à un consensus quant aux besoins futurs du marché en matière de technologies.

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

C'est lorsqu'ils sont mis en pratique rapidement que les nouveaux procédés et les nouvelles idées ont des retombées optimales. C'est pourquoi Industrie Canada s'efforce d'accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens de tous les secteurs de l'économie.

À cette fin, le gouvernement doit procéder en deux temps. Premièrement, il doit s'assurer que ses propres laboratoires adoptent des pratiques exemplaires en matière de commercialisation et accordent notamment la priorité à la recherche d'applications commerciales à leurs innovations.

Deuxièmement, il doit veiller à ce que les structures requises pour faciliter la commercialisation soient en place, y compris des initiatives stratégiques, des ententes internationales, un régime fiscal concurrentiel et un financement accessible. En 1999-2000, les efforts d'Industrie Canada ont mené aux réalisations suivantes.

Honneurs décernés à un employé du Centre de recherches sur les communications Canada

Un employé du Centre de recherches sur les communications Canada, John Lodge, s'est vu décerner le titre d'ingénieur exceptionnel par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers du Canada. Cette distinction prestigieuse rend hommage à ses réalisations au cours de plus de 20 ans de carrière. Mentionnons notamment ses travaux de R-D sur les techniques de traitement des signaux numériques pour les communications sans fil.

- L'Institut de télécommunications de la capitale nationale a été inauguré. Des instituts universitaires et des laboratoires publics et privés y mèneront d'importants travaux de recherche concertée d'avant-garde dans tous les domaines des télécommunications.
- Avec l'industrie de la radiodiffusion, le Ministère a procédé au lancement de la radiodiffusion audionumérique et a mis sur pied un système d'essais en conditions réelles de la télévision numérique en collaboration avec la société Canadian Digital Television Inc.
- Dans le cadre du Programme de développement et d'applications de la technologie de CANARIE, 11 projets novateurs d'applications de pointe en réseau ont été menés à bien en télésanté et en éducation, de même que 18 projets débouchant sur la commercialisation. En 1999-2000, CANARIE a reçu un montant initial de 1,2 million de dollars de redevances provenant de la vente des produits issus de ces projets et de projets antérieurs découlant du Programme.

CONNECTIVITÉ — Faire du Canada le pays le plus branché du monde

L'importance de la connectivité

Au cours du nouveau millénaire, les entreprises et les consommateurs doivent s'adapter à une économie mondiale plus concurrentielle, où le succès repose sur le développement, l'acquisition et l'exploitation du savoir. La connectivité est à la base même d'une économie et d'une société de réseau dynamiques. Le branchement des entreprises et des citoyens à l'inforoute, en particulier à Internet, joue un rôle prépondérant en aidant les pays à prospérer dans la nouvelle économie de réseau.

Les citoyens branchés, que ce soit à domicile, au travail, à l'école ou dans un site d'accès public, ont plus facilement accès aux connaissances dont ils ont besoin pour acquérir de nouvelles compétences, demeurer au fait des progrès technologiques, poursuivre une formation continue et s'initier à de nouvelles idées qui leur permettront de contribuer de façon plus novatrice et efficace à la vie économique et sociale. Dans la nouvelle économie de réseau, aucun Canadien ne doit être laissé pour compte.

Les entreprises branchées sont mieux placées pour tirer parti des innovations et des occasions sur les marchés locaux et mondiaux qui accroissent la productivité et la prospérité. Grâce à cet avantage concurrentiel fondé sur le savoir, elles peuvent offrir des produits et services sur n'importe quel marché du monde. Il est capital d'encourager l'industrie canadienne à se brancher elle aussi pour exploiter ces possibilités.

La connectivité comporte une dimension sociale qu'on ne peut ignorer. La mise en place d'une infrastructure et d'applications d'avant-garde en matière d'information et de communications contribue à la cohésion et au développement de la société en permettant

aux Canadiens d'acquérir et de partager des connaissances pour l'apprentissage, les interactions sociales et culturelles et les transactions commerciales. Compte tenu de la tendance mondiale à l'omniprésence des communications — accès universel en tout lieu et à tout moment —, les particuliers peuvent élargir leurs horizons, quel que soit l'endroit où ils vivent et travaillent.

Le défi de la connectivité

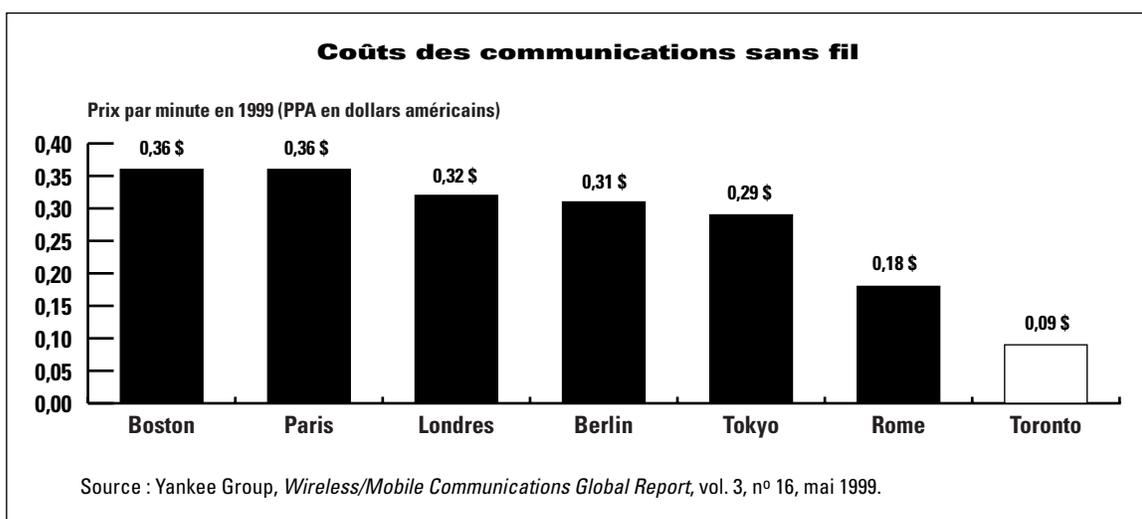
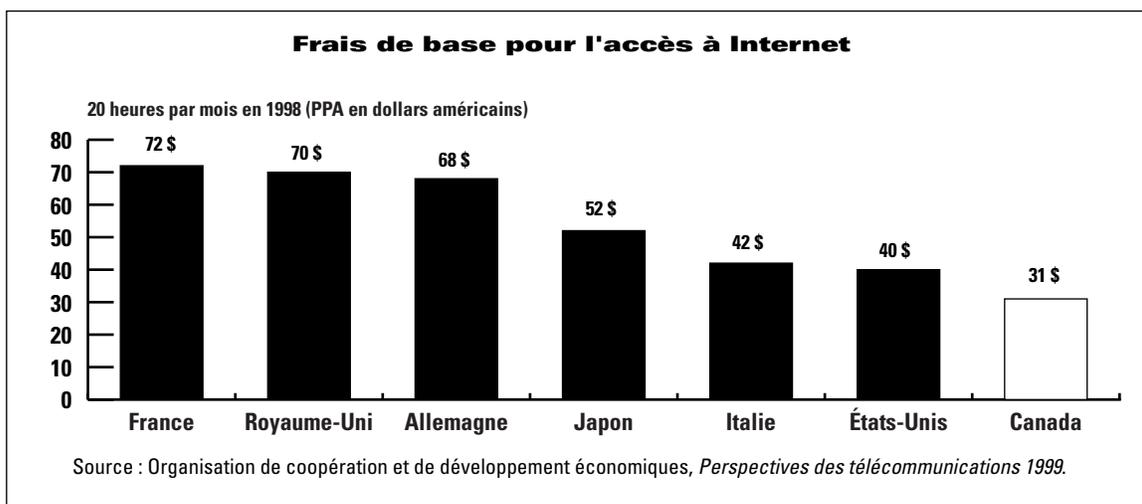
Le monde évolue à un rythme phénoménal et le Canada a pris conscience très tôt que la connectivité est à la base même d'une économie et d'une société de réseau fortes et dynamiques. Le Canada relève le défi de l'aménagement de l'inforoute et incite les entreprises et la population à l'utiliser pour leur bénéfice. Toutefois, il doit intensifier ses efforts face à la concurrence d'autres pays qui assurent leur présence en ligne et progressent avec audace pour le devancer. Le pays qui a l'avantage d'être doté d'une infrastructure d'inforoute de pointe conservera ses investissements, en attirera de nouveaux et deviendra un lieu de prédilection pour le commerce électronique, permettant ainsi aux entreprises de saisir les occasions d'affaires sur les marchés étrangers. Pour que le Canada relève avec succès le défi final — bénéficier des avantages de la connectivité plus rapidement que ses concurrents étrangers —, les secteurs privé et public doivent s'engager et conjuguer leurs efforts. Les citoyens et les entreprises pourront ainsi tirer parti de la connectivité pour acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin et être mieux placés pour exploiter les nouveaux débouchés économiques et commerciaux dans la nouvelle économie de réseau.

Le branchement des entreprises canadiennes n'est qu'un tremplin. Il faut aussi les encourager à adopter les applications du commerce électronique et à stimuler le développement d'applications canadiennes,



FIGURE 2

Coûts compétitifs d'Internet et des communications sans fil



Nota : Coûts convertis par Industrie Canada selon la parité du pouvoir d'achat (PPA).

en particulier lorsque ces applications sont appelées à leur procurer un avantage concurrentiel. Le gouvernement aide à cerner les principaux défis et possibilités des entreprises canadiennes, grandes et petites, pour gagner de vitesse leurs concurrents dans le commerce en ligne.

Les mesures prises par Industrie Canada

Dans le discours du Trône de 1997, le gouvernement s'était engagé à mettre l'infrastructure de l'information et du savoir à la portée de tous les Canadiens pour

l'an 2000, pour faire ainsi du Canada le pays le plus branché du monde.

Parmi les autres pays industrialisés, le Canada fait actuellement partie des chefs de file de la connectivité. Le Conference Board du Canada a mis au point une méthode pour mesurer la connectivité, comparer le niveau de connectivité du Canada par rapport à celui des autres pays et analyser les répercussions sociales et économiques éventuelles. Les efforts du Canada portent fruit. Selon le nouvel indice de connectivité du Conference Board, le Canada se classe



FIGURE 3
Classement selon le niveau de connectivité*

Le Conference Board du Canada — Comparaison entre 10 pays

	Connectivité globale	Infrastructure	Accès	Prix abordable	Usage	Leviers socioéconomiques
États-Unis	1	1	4	4	1	1
Canada	2	2	3	1	2	2
Suède	3	6	1	1	4	6
Finlande	4	3	2	3	7	9
Australie	5	5	6	6	3	3
Japon	6	9	5	7	5	4
Royaume-Uni	7	5	8	5	5	9
Allemagne	8	7	7	8	8	7
France	9	9	10	9	10	5
Italie	10	10	9	10	9	10

*Selon un indice composite. Les comparaisons ont été établies à partir des données connues les plus récentes pour les pays étudiés, c'est-à-dire en grande partie les données de 1997-1998.

Source : Le Conference Board du Canada.

au deuxième rang sur le plan de la connectivité, n'étant devancé que par les États-Unis (*voir la figure 3*). Seuls des efforts soutenus permettront au Canada de progresser, voire de surpasser les États-Unis.

Industrie Canada est le ministère responsable de la mise en œuvre de l'initiative Un Canada branché (<http://www.brancher.gc.ca>). Toutefois, le succès repose sur la collaboration d'autres ministères, des provinces et du secteur privé, car il s'agit d'un programme de partenariat.

Le secteur privé, par l'intermédiaire de l'industrie des technologies de l'information et des communications (TIC), accroît la capacité et la vitesse de l'infrastructure de base, en particulier en ce qui a trait à Internet. C'est pourquoi le Canada possède l'une des meilleures infrastructures de communications du monde et fait figure de chef de file en ce qui concerne les services, la qualité, le développement des marchés et les tarifs dans le domaine de la câblodistribution et des télécommunications. Grâce

à ses marchés concurrentiels, le Canada est le pays du G-7 qui assure les services au meilleur coût pour le téléphone, les communications sans fil et Internet (*voir la figure 2 à la page 18*).

Pour faire du Canada le pays le plus branché du monde, le Ministère a mis l'accent sur les activités, les programmes et les politiques qui concourent à la réalisation des six volets, ou piliers, de l'initiative Un Canada branché.

Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

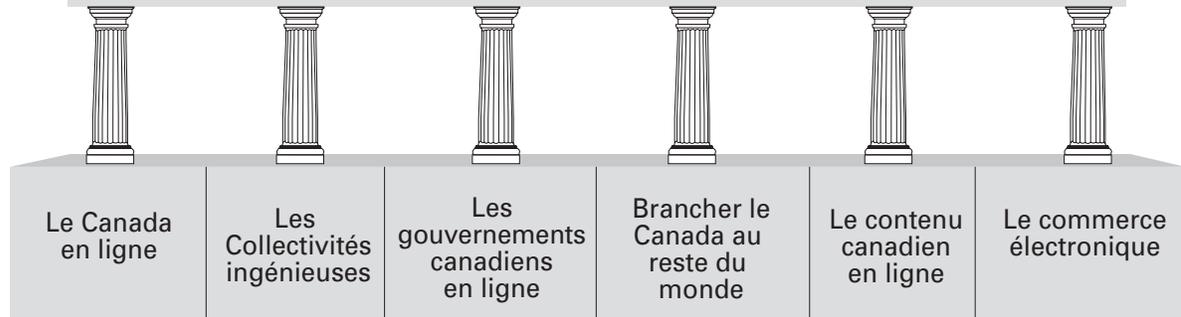
Le Canada en ligne

Le volet Le Canada en ligne permet à tous les Canadiens d'avoir accès à une infrastructure de calibre mondial en stimulant l'investissement et l'innovation du secteur privé dans l'infrastructure, en établissant des cadres stratégiques concurrentiels et en formant des partenariats avec tous les ordres de gouvernement pour offrir des sites d'accès public. Industrie Canada travaille avec ses partenaires dans le but d'offrir aux Canadiens



un canada branché

<http://www.brancher.gc.ca>



une technologie d'information viable à la grandeur du pays et d'aider ainsi les collectivités et les milieux ruraux à participer à un développement socioéconomique durable. Par exemple, le 30 mars 1999, le Canada a été le premier pays du monde à avoir branché toutes ses écoles et ses bibliothèques publiques à Internet, un véritable tour de force compte tenu de l'étendue de son territoire. D'autres réalisations importantes en 1999-2000 sont présentées ci-après.

- Le Ministère a conçu et lancé une campagne nationale pour sensibiliser le public à l'initiative Un Canada branché. Dans le cadre de cette campagne, une annonce publicitaire de 60 secondes a été présentée dans les cinémas partout au pays tandis que deux messages publicitaires de 30 secondes produits pour la télévision ont été diffusés dans le pays entier. (Une évaluation de suivi effectuée à l'échelle du pays a indiqué que 27 p. 100 des répondants se souvenaient des publicités.) En outre, l'objectif de faire du Canada le pays le plus branché du monde a été communiqué à l'occasion de plus de 300 événements au pays.
- Le Ministère a donné suite aux préoccupations des consommateurs à l'égard d'Internet en aidant les fournisseurs de services Internet à élaborer

des initiatives d'autoréglementation (y compris, par exemple, des programmes d'information des consommateurs et des mesures de protection contre les contenus offensants).

- Industrie Canada a également encouragé l'adoption de normes et de règles communes pour l'interopérabilité des réseaux et des communications universelles, grâce à l'élaboration d'une carte routière précisant les normes du commerce électronique, qui a été acceptée par le secteur privé, par l'intermédiaire du Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications.
- Le Ministère a aidé à fournir aux chercheurs un accès haute vitesse dans plus de 200 établissements grâce à CA*Net 3, qui permet la connectivité et des applications de pointe en vue de travaux de collaboration.
- Un consortium (LearnCanada) a été formé pour créer une communauté d'apprentissage virtuel interactif à large bande pour les enseignants canadiens de la maternelle à la 12^e année.
- Les membres du Ottawa Region Fibre Build Project ont eu la possibilité d'utiliser diverses technologies pour les communications à large bande.

Les Collectivités ingénieuses

Doté d'un budget triennal de 60 millions de dollars, le volet Les Collectivités ingénieuses vise à établir 12 projets témoins de calibre mondial. Douze collectivités — une dans chaque province, une dans le Nord et une en milieu autochtone — ouvriront la voie en proposant des façons nouvelles et novatrices d'utiliser les TIC pour mettre en valeur le potentiel socioéconomique et favoriser le développement durable. Les éléments complémentaires du programme intégreront les leçons apprises et les pratiques exemplaires dont pourront s'inspirer les autres collectivités du Canada. Un comité national de sélection a retenu les 12 collectivités qui recevront un financement (<http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca>).

Les gouvernements canadiens en ligne

Le gouvernement s'est engagé à utiliser les technologies de l'information pour améliorer les services aux Canadiens. Conformément à la volonté qu'il a exprimée dans le discours du Trône de 1999, soit de s'assurer que tous les Canadiens puissent avoir accès à l'infrastructure de l'innovation et du savoir d'ici l'an 2000, le gouvernement s'est donné comme but de devenir d'ici 2004 le gouvernement le plus branché à ses citoyens. Industrie Canada continue à travailler avec les intervenants pour fournir une information et des services en ligne axés sur les clients, intégrés et interactifs.

On peut obtenir de l'information en ligne sur tous les programmes clés d'Industrie Canada, ainsi que sur les politiques et les services, en consultant plusieurs sites Web (*voir la page 23 et se reporter à l'annexe B*).

En outre, Industrie Canada participe à plusieurs sites ou portails réalisés en partenariat qui réunissent l'information de diverses administrations publiques en

fonction des besoins du client. *ExportSource* (<http://exportsource.gc.ca>) permet aux entreprises canadiennes désireuses de prendre de l'expansion sur le marché international d'avoir accès à une foule de renseignements. Conçu à l'origine pour les entreprises de l'aérospatiale et de la défense, *SourceCan* (<http://SourceCan.com>) permet maintenant, dans le cadre d'un projet pilote, de s'approvisionner auprès de toutes les catégories d'entreprises et de leur verser des paiements. Le site Web des Centres de services aux entreprises du Canada (<http://rcsec.org>) aide les PME en leur offrant une large gamme de programmes et de services, de même que des outils de planification interactifs et de l'information sur les règlements pertinents de tous les ordres de gouvernement.

Les réalisations en 1999-2000 incluent les suivantes.

- L'architecture qui sous-tend l'infrastructure protégée pour le commerce électronique est terminée et un système a été mis au point pour percevoir, par l'intermédiaire de *Strategis*, les paiements effectués par les clients externes au moyen d'une carte de crédit ou d'un compte client.
- Le nombre de visites hebdomadaires de clients dans la catégorie « Information d'affaires par secteur » de *Strategis* a pratiquement triplé, pour atteindre 46 000 visites, et le nombre de documents consultés par les clients a augmenté de 250 p. 100 pour s'établir à 170 000. On trouvera à l'annexe B une liste des sites propres à cette catégorie.

► Doter les Canadiens d'une infrastructure d'accès

- Le programme **Rescol**, en partenariat avec les provinces et le secteur privé, avait branché 425 234 ordinateurs au 31 mars 2000 (<http://www.rescol.ca>).
- Le **Programme des ordinateurs pour les écoles** avait fait don de 201 185 ordinateurs aux écoles et aux bibliothèques de toutes les régions du pays au 31 mars 2000 (l'objectif du Ministère est de faire don de 250 000 ordinateurs d'ici le 31 mars 2001) (<http://www.rescol.ca/cfs-ope>).
- Le **Programme d'accès communautaire** a créé 4 753 sites d'accès public à Internet, dont 4 419 se trouvent en région rurale et 334, en région urbaine (<http://pac.ic.gc.ca>).
- Le **Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat** (VolNet) avait branché 3 400 organismes au 31 mars 2000 par l'intermédiaire de 29 organismes d'exécution et a choisi 4 722 organisations bénévoles participantes (<http://www.volnet.org>).
- **Compétence.ca** est un réseau en plein essor de sites Web de recrutement en ligne et d'information sur les carrières. Plus de 215 000 chercheurs d'emploi et 40 695 employeurs étaient entrés en contact grâce au réseau au 31 mars 2000 (<http://www.compétence.ca>).
- Le programme **Étudiants bien branchés** a engagé plus de 3 100 étudiants de niveau postsecondaire pour offrir une formation sur Internet ainsi que de l'aide et des renseignements sur le commerce électronique à plus de 64 000 entreprises clientes (<http://scp-ebb.com>).

Brancher le Canada au reste du monde

Le volet Brancher le Canada au reste du monde fait valoir le Canada comme un centre d'excellence mondial en matière de connectivité, en collaborant avec les organismes internationaux à l'harmonisation des cadres réglementaires et stratégiques, en faisant connaître aux autres pays les pratiques exemplaires canadiennes et en préconisant la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale des réseaux, des applications et des services à large bande. Les paragraphes qui suivent font état des principales réalisations en 1999-2000.

- Par l'intermédiaire de Cyberjeunes Canada International, 255 jeunes ont participé à des stages à l'étranger pour partager leurs compétences en TIC, acquérir une expérience de travail internationale et véhiculer l'image du Canada en tant que chef de file des TIC.
- Le Ministère a fait la promotion des intérêts canadiens dans l'attribution des noms de domaine d'Internet à l'occasion des réunions internationales du comité consultatif gouvernemental de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.
- Il a accordé une licence pour un nouveau câble sous-marin transatlantique, en l'occurrence le premier depuis 1993. Ce câble assure un lien qui accroîtra considérablement la capacité par rapport à celle des câbles transatlantiques plus anciens.
- Les touristes canadiens et étrangers ainsi que les entreprises touristiques canadiennes ont maintenant accès à des services en ligne grâce à deux portails de calibre mondial du site Connexion : entreprises touristiques (www.canadatourisme.com). Le Canada est également devenu membre de l'Organisation mondiale du tourisme, ce



Le site canadien des entreprises et des consommateurs

Industrie Canada en ligne		Services et règlements
Carte du commerce canadien http://commercecan.ic.gc.ca	FedNor http://strategis.gc.ca/fednor	Bureau de la concurrence http://concurrence.ic.gc.ca
Cartes routières technologiques http://strategis.gc.ca/crt	Guide des industries canadiennes http://strategis.gc.ca/gic	Bureau du conseiller en éthique http://strategis.gc.ca/ethique
Le commerce électronique au Canada http://strategis.gc.ca/com-e	Partenariat technologique Canada http://ptc.ic.gc.ca	Bureau du surintendant des faillites Canada http://osb-bsf.ic.gc.ca
Contact! http://strategis.gc.ca/contact-f	Recherche, technologie et innovation http://strategis.gc.ca/innovationf	Direction générale des corporations http://strategis.gc.ca/corporations
DÉBUT-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants http://strategis.gc.ca/debut-e.ca	Renseignements pour les consommateurs http://strategis.gc.ca/consommateur	Enregistrement des lobbyistes http://strategis.gc.ca/lobbyiste
Données sur le commerce en direct http://strategis.gc.ca/dcd	Réseau des entreprises canadiennes http://strategis.gc.ca/rec	Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications http://strategis.gc.ca/spectre
Entreprise autochtone Canada http://strategis.gc.ca/eac	Sources de financement http://strategis.gc.ca/sources-f	Mesures Canada http://strategis.gc.ca/mescan
Étapes vers le capital de croissance http://strategis.gc.ca/croissance	Statistiques relatives à l'industrie canadienne http://strategis.gc.ca/sic	Office de la propriété intellectuelle du Canada http://opic.gc.ca
Étapes vers la compétitivité http://strategis.gc.ca/etapes		

Services en ligne d'Industrie Canada

Le Ministère assure nombre de services en ligne, par exemple :

- Constitution en personne morale de régime fédéral en ligne, depuis le 21 décembre 1999 (les sociétés peuvent également présenter leur rapport annuel, apporter des modifications et obtenir d'autres services par voie électronique) (<http://strategis.gc.ca/corporations>).
- Service de recherche de noms pour les faillites et transmission du *Bulletin sur l'insolvabilité* (<http://osb-bsf.ic.gc.ca>).
- Dépôt de dossiers concernant les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur et les dessins industriels (<http://opic.gc.ca>).
- Présentation de soumissions par voie électronique en réponse à des appels d'offres concurrentiels pour les licences du spectre (<http://strategis.gc.ca/spectre>).
- Système en direct d'enregistrement des lobbyistes (98 p. 100 des enregistrements ont été effectués à partir de ce système en 1999-2000) (<http://strategis.gc.ca/lobbyiste>).
- Services électroniques pour les droits de licence et la présentation de demandes de micro-ondes (<http://strategis.gc.ca/spectre>).
- Demande en ligne pour l'enregistrement des numéros d'identification CA des textiles. Près du tiers des demandes reçues depuis l'introduction du service ont été faites en ligne (<http://concurrence.ic.gc.ca>).
- Élaboration de services électroniques pour le dépôt des préavis de fusionnement, les demandes de certificat de décision préalable ainsi que les demandes d'avis consultatifs (<http://concurrence.ic.gc.ca>).
- Création de BRAVO, le Bureau virtuel de la réglementation de la biotechnologie. Grâce à ce site, les intéressés ont rapidement accès aux règlements en vigueur dans le domaine de la biotechnologie (<http://bravo.ic.gc.ca>).

qui lui donne la possibilité de faire valoir sur la scène touristique internationale la technologie et le savoir-faire canadiens.

Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

Le commerce électronique est devenu une activité économique et sociale qui transforme la façon dont les Canadiens vivent et mènent leurs affaires. Il améliore l'accès aux nouveaux marchés et aux revenus mondiaux. L'infotechnologie réduit le coût des transactions et de distribution, élargit le choix des consommateurs, améliore l'information sur les produits et le service après-vente, favorise la croissance dans

certains créneaux et la fabrication de produits personnalisés, réduit les délais de réponse et crée de nouvelles relations entre les entreprises et les consommateurs.

L'essor du commerce électronique ainsi que son adoption et son utilisation rapides par les entreprises et les consommateurs sont d'une importance cruciale pour la prospérité du Canada dans la nouvelle économie de réseau. C'est pourquoi, comme l'énonçait le discours du Trône du 12 octobre 1999, le gouvernement du Canada s'est engagé à prendre des mesures pour « ...faire du Canada un centre d'excellence en commerce électronique et encourager son utilisation dans l'ensemble de l'économie... ».

Protection de la vie privée des consommateurs

Le 13 avril 2000, le projet de loi C-6, *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, a reçu la sanction royale.

La Loi, qui protège les renseignements personnels des particuliers, repose sur le code volontaire élaboré par l'Association canadienne de normalisation (CSA International). Le projet de loi C-6, qui apporte des modifications à plus de 300 lois fédérales visant les transactions gouvernementales et les exigences en matière d'information, prévoit également la reconnaissance officielle par la loi des signatures numériques et des documents électroniques. Les dispositions de la Loi relatives à la protection des renseignements personnels entreront en vigueur en janvier 2001.

Le cadre stratégique du Canada pour le commerce électronique est de calibre mondial; il crée un climat favorable à la croissance soutenue du commerce électronique et illustre l'engagement continu du gouvernement à travailler en partenariat avec le secteur privé et avec les organismes non gouvernementaux. Les exemples qui suivent donnent une idée des activités d'Industrie Canada dans ce domaine.

- Le Ministère a appuyé la création de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes et la publication de *Pour une progression rapide*, plan d'action établi par le secteur privé pour accélérer le commerce électronique au Canada.
- En collaboration avec des représentants de l'industrie et des consommateurs, le Ministère a élaboré les *Principes sur la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique*

et présidé l'élaboration des *Lignes directrices sur la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique* de l'OCDE. Ces lignes directrices ont été approuvées en décembre 1999.

- En collaboration avec les associations industrielles et les entreprises canadiennes, le Ministère a recensé les obstacles à l'adoption du commerce électronique et fait la promotion de l'utilisation du commerce électronique par les entreprises canadiennes et leurs clients, fournisseurs et partenaires dans tous les secteurs industriels. Mentionnons à titre d'exemples les groupes de discussion, les études et une enquête sur l'adoption des normes de connectivité par les fabricants canadiens (<http://strategis.gc.ca/pics/cqf/frsurvy.pdf>).
- Le Ministère a préparé un répertoire en ligne indiquant les fournisseurs canadiens de technologies du commerce électronique et précisant leurs capacités selon les principales gammes de produits (<http://strategis.gc.ca/SSGF/it05171f.html>).
- L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) s'est doté d'un centre de service à la clientèle, qui offre un guichet unique pour les services d'information et de recherche dans ce domaine. La recherche se fait dans un environnement virtuel plutôt que dans des archives.

Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Le volet Le contenu canadien en ligne fait valoir le Canada comme fournisseur de premier plan de contenu numérique et d'applications Internet avancées, en renforçant les secteurs stratégiques de l'économie canadienne, comme les industries des nouveaux médias et de contenu canadien, et en commanditant la numérisation des collections canadiennes.

Promotion du commerce électronique

Industrie Canada prend différentes mesures pour exploiter les possibilités et relever les défis au niveau des secteurs et des entreprises.

- Le Ministère propose aux PME et aux grandes entreprises canadiennes 20 nouveaux produits d'information d'envergure, axés sur le développement du commerce électronique, qu'il met à leur disposition par divers moyens de communication, y compris *Strategis* :
 - Avantage net — site qui présente les rudiments du commerce électronique (<http://strategis.gc.ca/avantagesnet>);
 - STEP — base pour l'échange international de données sur les produits dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense (<http://strategis.gc.ca/guideSTEP>);
 - Le détail gagnant — manuel d'autoévaluation et guide pratique à l'intention des détaillants indépendants (<http://strategis.gc.ca/gagnant>);
 - BRAVO — site présentant les règlements qui régissent la biotechnologie (<http://bravo.ic.gc.ca>).
- Le Ministère a fait d'importantes présentations sur le commerce électronique dans le cadre de 43 rencontres avec les milieux industriels, de Vancouver à Gander et de Whitehorse à Toronto, y compris conférences nationales, symposiums, tables rondes et forums régionaux. Il a par ailleurs organisé des présentations assistées par ordinateur et diffusé de l'information dans le cadre de 16 Foires-Info pour la petite entreprise et de 35 salons professionnels, rejoignant ainsi au-delà de 35 000 participants.
- Le Ministère a été l'hôte d'un sommet sur le commerce électronique réunissant 150 délégués d'associations industrielles nationales. Le but était de préciser les rôles et les pratiques exemplaires pour assurer la promotion du commerce électronique auprès des entreprises (<http://strategis.gc.ca/ecomevent>).
- Le Ministère a sensibilisé aux possibilités du commerce électronique les entreprises du secteur des TIC, les organismes de recherche et les universités en lançant une stratégie visant l'essor du commerce électronique et en organisant des ateliers dans toutes les régions du Canada.
- Le Ministère a organisé avec brio les célébrations de la Journée internationale de la femme autour de la conférence « Au-delà du Web — Le commerce électronique au service des entreprises », qui a attiré 350 femmes entrepreneures et cadres.

- Le Ministère a élaboré et commercialisé à l'intention des milieux d'affaires de langue française un didacticiel offert en ligne en français sur le commerce inter-entreprises, dont il fait actuellement le déploiement à la grandeur du pays.
- Au 31 mars 2000, Industrie Canada avait appuyé environ 500 projets de numérisation par le truchement du programme des Collections numérisées

du Canada. Grâce à ce programme, 360 collections numériques sont maintenant diffusées dans le site Web et plus de 2 300 jeunes Canadiens ont pu acquérir une expérience de travail.

- Le Ministère a financé 53 projets par l'intermédiaire du programme des Franccommunautés virtuelles. Ainsi, de nouveaux réseaux ont vu le jour et des collectivités francophones de toutes les

régions du Canada ont perfectionné leurs compétences en technologie de l'information et contribué à l'expansion du fonds de contenu canadien de langue française en ligne.

- Par l'intermédiaire du Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol, le Ministère a fourni du financement pour les nouveaux produits d'apprentissage et d'accès public sur l'inforoute et facilité les partenariats, notamment les six qui ont été formés en 1999-2000 pour le développement de didacticiels et de nouvelles applications d'accès public qui seront mis en marché au Canada et à l'étranger en 2001.

MARCHÉ — Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

L'importance du marché

L'existence d'un marché équitable, efficace et concurrentiel est un préalable à une économie prospère, où l'innovation et l'efficacité trouvent leur récompense. Ces éléments sont également importants pour attirer l'investissement, stimuler les échanges et favoriser la croissance économique. Un tel marché procure la stabilité et l'efficacité requises pour assurer la bonne marche des affaires, tout en maintenant la confiance des consommateurs dans les produits et services qui y sont offerts et dans les transactions qui y sont conclues. Il réunit également les conditions propices à la productivité, à la création d'emplois et au développement durable. Pour que le Canada devienne un lieu de prédilection pour l'investissement, que l'innovation et la productivité soient ses principaux atouts et qu'il continue de prospérer à titre de nation commerçante, il lui faut des lois et des services axés sur le marché qui favorisent l'excellence et la créativité de même qu'un traitement équitable et la prise de décisions éclairées.

Ces lois et ces services doivent également se comparer favorablement à ceux d'autres pays, car les entreprises de l'économie mondiale du savoir disposent d'une latitude considérable pour choisir l'endroit où elles mèneront leurs activités.

Le défi du marché

Les lois régissant le marché doivent soutenir le rythme de la mondialisation des marchés et celui des changements technologiques, d'une ampleur sans précédent. La modernisation des règles applicables aux transactions commerciales au Canada et sur le marché mondial revêt d'autant plus d'importance dans l'économie nord-américaine actuelle, de plus en plus intégrée, où prennent place la plupart de nos transactions internationales. Dans un climat où les obstacles au commerce continuent de s'effondrer partout dans le monde, le Canada doit moderniser ses lois régissant le marché pour encourager ses entreprises à exploiter les nouveaux débouchés sur les marchés mondiaux et pour attirer l'investissement étranger.

En raison de l'intégration des marchés, il est capital que le Canada dispose d'outils pour assurer l'application transfrontalière de ses lois, ce qui exige un nouveau degré de collaboration et de négociation avec ses partenaires commerciaux. L'intégration des marchés signifie également que les politiques cadres, notamment en matière de commerce et de concurrence, que l'on pouvait auparavant élaborer et appliquer isolément, doivent maintenant être complémentaires et concourir à la réalisation d'objectifs communs à l'avantage des consommateurs et des entreprises du monde entier. La rapidité est un élément crucial dans l'économie actuelle et il faut administrer et appliquer les lois cadres de façon efficace, transparente, rapide et prévisible.



Les percées technologiques, en particulier dans le secteur des télécommunications et de l'information, continuent de modifier radicalement la structure des marchés. Il faut trouver une solution aux nouveaux problèmes touchant le commerce électronique, la protection du consommateur, la biotechnologie, la concurrence, la régie d'entreprises, les droits de propriété intellectuelle et les normes internationales pour que les Canadiens tirent pleinement parti de leur capacité d'innover. Grâce aux nouvelles technologies, Industrie Canada peut adapter et améliorer ses services en diffusant l'information de manière plus efficace et en réduisant le fardeau réglementaire.

Les mesures prises par Industrie Canada

Le Ministère s'est engagé à créer un climat commercial propre à attirer et à retenir au pays les meilleures entreprises du monde. La création de structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs appuie les programmes du Ministère en matière de commerce et d'investissement en faisant du Canada un lieu attrayant pour les affaires. En plus de stimuler l'innovation en établissant des droits de propriété intellectuelle clairs et incontestables, cet environnement où l'information et la concurrence jouent un rôle primordial est à l'écoute des consommateurs avertis qui exigent un choix de biens et de services de qualité supérieure. La politique de la concurrence favorise également l'innovation en offrant une protection contre les pratiques déloyales et l'abus de la puissance commerciale, qui nuisent à d'autres entreprises et réduisent le choix des consommateurs. Les structures de marché ont également joué un rôle essentiel dans l'initiative fédérale Un Canada branché, grâce à l'élaboration de politiques visant à encourager les services concurrentiels et les bas prix dans les télécommunications.

L'adoption de règles commerciales équitables et transparentes inspire confiance à tous les participants. Une régie d'entreprise saine inspire confiance aux investisseurs. En apportant une solution rapide et équitable à l'insolvabilité, la législation sur la faillite et son administration permettent de réaffecter les ressources à des fins productives. Quant aux lois sur la concurrence, elles favorisent l'efficacité de l'économie. Enfin, l'existence de normes canadiennes uniformes et fiables sur l'étiquetage et la mesure des produits et services suscite la confiance des consommateurs dans le marché, tant au pays qu'à l'étranger.

Dans le but de créer un environnement économique efficace et productif, Industrie Canada a continué à mettre en œuvre de nouvelles lois et à élaborer des politiques réglementaires et législatives pour moderniser les structures du marché et ainsi attirer au Canada les meilleures entreprises du monde et les inciter à y demeurer.

Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs

En concentrant ses efforts sur les initiatives législatives et réglementaires décrites ci-après, Industrie Canada s'est assuré que le cadre législatif régissant le marché continue de tenir compte des nouvelles tendances des affaires, des besoins en matière de service à la clientèle et de l'engagement soutenu à libéraliser le marché canadien et à l'intégrer encore davantage au marché nord-américain. Les réalisations présentées ci-après ont concouru aux résultats obtenus.

■ Dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à stimuler le commerce et l'investissement en modernisant ses lois pour faire du Canada un lieu privilégié pour l'installation du siège social de multinationales. Son action à ce chapitre

s'est concrétisée dans le projet de loi S-19, *Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les coopératives*, qui a été déposé au Sénat le 21 mars 2000. Les modifications à ces deux lois i) accroîtront les droits dévolus aux actionnaires, ii) amélioreront la compétitivité à l'échelle mondiale, iii) clarifieront les obligations et iv) élimineront les chevauchements avec les lois provinciales sur les valeurs mobilières et réduiront les coûts de conformité.

- Le Règlement sur la radiocommunication a été modifié afin de supprimer la nécessité de délivrer annuellement plus de 100 000 licences pour l'exploitation de certaines stations radio d'aéronefs, de navires et d'amateurs, et la plupart des usagers ne sont plus tenus de payer les droits annuels de licence.
- Les règlements, les normes techniques et les procédures réglementaires applicables à la radiocommunication et à la radiodiffusion ont été révisés pour permettre l'introduction de nouveaux systèmes et services, notamment les systèmes de service mobile par satellite, les systèmes d'accès fixe sans fil et les systèmes de communications multipoint.
- De nouveaux règlements ont permis la mise en œuvre complète du projet de loi C-32, l'une des plus vastes refontes de la *Loi sur le droit d'auteur*, y compris l'introduction de nouveaux recours efficaces, comme les dommages-intérêts préétablis, recommandés par le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information. Il s'agit là d'une étape importante dans l'élaboration d'une structure de calibre mondial relative aux droits d'auteur et au commerce électronique.

Vente aux enchères du spectre

La vente aux enchères des bandes de fréquences de 24 et de 38 GHz a pris fin en novembre 1999. Elle a permis à Industrie Canada d'attribuer rapidement et efficacement le plus grand nombre de licences jamais octroyé en une seule fois, soit 260 licences à 12 entreprises qui ont misé 171 millions de dollars pour obtenir le droit d'offrir des services à large bande aux Canadiens. Les entreprises de communication tant nationales que locales auront désormais la possibilité d'avoir accès à cette partie du spectre et d'explorer de nouvelles façons d'assurer les services de communication. La vente aux enchères a été menée en toute sécurité par Internet et les technologies canadiennes de cryptographie à clé publique et de signature numérique ont permis de garantir la confidentialité et l'authenticité des soumissions.

<http://spectre.ic.gc.ca>

- Le Ministère a mis à la disposition des réseaux locaux sans fil 300 MHz dans la bande de 5 GHz, qu'ils peuvent utiliser sans licence pour faciliter la mise au point de réseaux locaux avancés de communication sans fil servant à transmettre des données à haute vitesse et à offrir de nouveaux services de médias.
- Il a autorisé l'utilisation exempte de licence du spectre dans la gamme de 460 MHz, afin de permettre aux consommateurs d'avoir accès aux services de radio personnels pour leurs loisirs ou leurs activités professionnelles.



- Industrie Canada a autorisé trois fournisseurs de services canadiens (Globalstar Canada, Vistar et Narrowband) à utiliser les systèmes à satellite régionaux et mondiaux, offrant ainsi aux Canadiens des choix de services plus concurrentiels.
- Au cours du processus de déréglementation, le Ministère a cherché des solutions structurelles axées sur le marché pour introduire la concurrence dans les secteurs auparavant réglementés. Par exemple, le Bureau de la concurrence est intervenu au cours des audiences tenues au Nouveau-Brunswick concernant le gaz naturel en vue de promouvoir l'établissement d'une structure appropriée pour sa commercialisation et sa distribution. Les consommateurs de la province pourraient épargner jusqu'à 2,2 milliards de dollars en frais d'énergie dans les 20 prochaines années et l'intervention du Bureau de la concurrence contribuera à assurer que l'on tire pleinement parti des avantages possibles.
- La concurrence s'est accrue sur le marché local de la distribution à large bande (radiodiffusion et télécommunications) en raison de l'établissement du cadre stratégique et de l'attribution de licences de services de communications multipoint, dans la bande de 2,5 GHz, y compris l'engagement exprès de fournir des services d'apprentissage avancés. Le Ministère a accordé 13 de ces licences à deux entreprises au Canada.
- Compte tenu des percées technologiques dans le domaine de la mesure, le Ministère a introduit des normes techniques, notamment des principes pour les protocoles de sécurité des instruments de mesure.
- Le Ministère a amorcé l'examen de l'incidence de la mondialisation et de l'harmonisation sur les mécanismes de protection de la propriété intellectuelle et il a continué d'échanger des données électroniques sur la propriété intellectuelle

avec le bureau des brevets et des marques de commerce des États-Unis.

- Le Ministère a collaboré avec les États-Unis à l'établissement d'un protocole de communications reconnu à l'échelle internationale pour les compteurs d'électricité, lequel sera obligatoire à compter de janvier 2001.

S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

Il ne suffit pas d'établir des règles régissant le marché. Industrie Canada travaille en étroite collaboration avec sa clientèle pour assurer la conformité à ces règles en menant tout un éventail d'activités, depuis l'application directe des lois jusqu'à la sensibilisation du public, la diffusion d'information et un appui actif à la conformité volontaire. Le Ministère encourage les partenariats et les alliances stratégiques avec les administrations publiques, les entreprises et les consommateurs pour favoriser la collaboration et faire en sorte que la surveillance, l'inspection et l'application concourent à l'adoption d'une conduite responsable sur le marché.

L'application énergique des règles du marché est une priorité pour Industrie Canada, afin que les Canadiens puissent bénéficier des avantages d'un marché équitable, efficace et concurrentiel. Voici quelques exemples de l'éventail d'activités menées pendant l'exercice et des avantages qu'en a retirés la population canadienne.

- Le Ministère a procédé à une étude de rentabilité sur la possibilité de faire appel à un fournisseur de services du secteur privé afin de mettre au point et d'exploiter un réseau électronique autofinancé pour les futures transactions liées aux faillites et à l'insolvabilité. Les résultats de l'étude faciliteront la mise en œuvre de la première phase : l'établissement d'un lien électronique

► Application des règles régissant le marché

Le Bureau de la concurrence a examiné 472 fusions, donné suite à plus de 13 000 plaintes et mis en œuvre toute une gamme de résolutions en vertu du continuum d'observation de la loi, par exemple :

- **Fusions** : Plusieurs fusions dans le secteur de l'alimentation ont été examinées en 1998-1999 (Loblaw et Provigo, Loblaw et Oshawa, Sobeys et Oshawa, Métro-Richelieu et Loeb). En raison des préoccupations en matière de concurrence que soulèvent ces fusions, le Bureau a exigé certains dessaisissements d'éléments d'actifs dans le secteur de l'alimentation de détail. Selon les estimations, l'incidence annuelle de ces dessaisissements sur les marchés posant problème est au minimum de l'ordre de 25 millions de dollars.
- **Cartels internationaux** : En 1999-2000, le Bureau de la concurrence a enquêté sur neuf cas d'ententes de fixation des prix et de répartition des marchés nuisant au marché canadien. Les enquêtes ont donné lieu à des investigations qui se poursuivent concernant des complots d'envergure mondiale relatifs aux vitamines en vrac, lesquelles se sont traduites jusqu'à présent par la condamnation au Canada de neuf sociétés commerciales et de trois particuliers et par des amendes totalisant plus de 94,5 millions de dollars.
- **Pratiques commerciales et télémarketing trompeurs** : La première ordonnance provisoire en vertu de la nouvelle procédure civile a empêché Universal Payphone Systems Inc. de faire la promotion trompeuse d'occasions d'affaires relatives aux téléphones payants, démontrant ainsi l'efficacité et la rapidité de la nouvelle procédure, qui a empêché l'entreprise de flouer un plus grand nombre d'investisseurs. Le Bureau a également obtenu des amendes sans précédent de 1 million de dollars imposées à plusieurs entreprises, dont American Family Publishers, Publishers Central et First Canadian Publishers, ainsi qu'une peine d'emprisonnement de deux à six mois imposée à certains particuliers pour télémarketing trompeur. La valeur du commerce sur une période d'un an pour American Family Publishers était d'environ 3,3 millions.

On trouvera de plus amples renseignements sur les activités relatives à la conformité et à l'application de la loi dans le rapport annuel du commissaire de la concurrence diffusé dans le site Web du Bureau de la concurrence (<http://concurrence.ic.gc.ca>).

- entre les syndicats et le Bureau du surintendant des faillites Canada.
- Les règlements révisés sur les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels ont été adoptés pour favoriser le commerce électronique et améliorer les services aux clients.
- La participation du secteur privé à la prestation des services de Mesures Canada a augmenté de 54 p. 100. Trente-six organisations sont maintenant autorisées à vérifier les compteurs d'électricité et de gaz naturel ou les distributeurs d'essence.

Gestion du spectre de radiofréquences

Le Ministère a exercé différentes activités dans le domaine.

- Télésat a été autorisée à utiliser la bande Ka pour les besoins de son programme de satellites *Anik F* et elle a commencé à l'utiliser.
- Industrie Canada a approuvé l'utilisation de stations spatiales étrangères pour le service fixe par satellite.
- Le Ministère a autorisé l'utilisation de 19 satellites étrangers pour la prestation de services au Canada.
- Il a commencé à protéger les services nationaux contre les parasites éventuels provenant des systèmes à satellites étrangers.
- Il a commencé à protéger les systèmes canadiens contre les parasites éventuels près de la frontière américaine.
- Il a communiqué de l'information aux clients sur les obligations leur incombant en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, ce qui a eu pour effet d'améliorer la conformité.
- Il a fait la promotion du savoir-faire des entreprises canadiennes dans le domaine de la gestion automatisée du spectre.
- Un partenariat canadien regroupant trois entreprises a été créé pour commercialiser auprès des pays en développement les solutions canadiennes dans le domaine de la gestion du spectre.
- Le Ministère a élaboré et diffusé le Plan d'allotissement transitoire pour la télévision numérique ainsi que les règles et procédures connexes pour la mise en œuvre de nouveaux services.

Renforcer la confiance dans le marché

La recherche, la diffusion d'information, les avis de spécialistes et les initiatives de sensibilisation du public améliorent l'efficacité des politiques axées sur les structures du marché en informant adéquatement les entreprises et les consommateurs. L'information permet aux entreprises de saisir les occasions sur le marché tout en exerçant leurs activités dans le respect des règles. Les entreprises et les consommateurs ont ainsi l'assurance que leurs partenaires et leurs concurrents respectent les mêmes règles, appliquées de façon efficace et équitable. Parallèlement, grâce à un dialogue dynamique et informatif, le public sait que l'élaboration et l'administration des règles axées sur les structures du marché sont adaptées aux besoins des parties intéressées dans une économie en pleine évolution. Les activités du Ministère au cours de l'exercice contribuent à donner aux Canadiens l'assurance que l'information sur le marché est fiable et que les transactions qu'ils y effectuent sont équitables. Les mesures suivantes ont concouru aux résultats obtenus.

- Le Bureau de la concurrence a lancé une série de messages d'intérêt public et une vidéo sur le télémarketing trompeur qui ont été bien reçus du public. Phonebusters (<http://www.phonebusters.com>) a récemment signalé que les pertes totales liées aux fraudes prenant la forme de télémarketing trompeur où l'on fait miroiter des prix aux victimes ont été ramenées de 11 millions de dollars en 1995 à 4 millions en 1999.
- Le Ministère a organisé une série de séances de consultation dans le cadre du Forum national sur l'insolvabilité pour connaître le degré de satisfaction des clients et des intervenants concernant le régime canadien d'insolvabilité. Il a élaboré un plan d'action pluriannuel en réponse aux principales questions soulevées.

- En 1999-2000, plusieurs ministères ont participé à la mise au point d'un site Web — Passerelle d'information pour le consommateur canadien — qui a été lancé en juin 2000. Ce site (<http://infoconsommation.ca>) offre un accès à l'ensemble des sources d'information et des services fédéraux destinés au consommateur. En tout, 27 institutions fédérales ont pris part à cette initiative, qui a conduit à la création d'un des premiers portails horizontaux du gouvernement.

INVESTISSEMENT — Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

L'importance de l'investissement

À l'instar des autres pays, le Canada ne peut se passer de l'investissement et de la formation de capital pour stimuler la croissance économique et assurer un développement durable. De plus, en raison de son économie ouverte et de la faible disponibilité d'épargne intérieure, le Canada, par comparaison avec les plus grandes puissances économiques, dépend davantage de l'investissement étranger direct (IED) pour stimuler l'expansion des entreprises et la création d'emplois qui en découle. En plus de favoriser directement la création d'emplois, l'IED peut contribuer à accroître la productivité canadienne, à introduire de nouvelles technologies, à améliorer les compétences en gestion et en marketing, à favoriser le développement durable et à élargir l'accès aux marchés.

L'investissement dans le secteur des petites entreprises revêt une importance primordiale pour l'économie canadienne, notamment au chapitre de la création d'emplois. Selon des études réalisées par Industrie Canada, les

Passerelle d'information pour le consommateur canadien

- Le premier portail canadien d'information en ligne mis au point par le gouvernement et ses partenaires à l'intention des consommateurs permet à ces derniers d'avoir accès à des renseignements provenant de plus de 27 institutions fédérales.
- La Passerelle propose aux consommateurs des outils qui les aideront à prendre des décisions judicieuses en matière de consommation et à faire des choix fondés sur la sécurité et la santé lors de l'achat de produits. En plus de les renseigner sur le rappel de produits et les pratiques frauduleuses, elle leur offre des conseils pour économiser ainsi qu'une grande variété d'information sur la consommation. Les consommateurs y trouveront également des renseignements fort utiles sur les personnes-ressources qui peuvent leur venir en aide en ce qui a trait aux recours.
- Accessible par Internet, les bibliothèques publiques, les centres d'accès communautaire et les points d'accès public, le site est un guichet unique d'information importante et fiable.

<http://infoconsommation.ca>

petites entreprises ont créé ces dernières années de 70 à 80 p. 100 des emplois au pays.

Le défi de l'investissement

Dans les années 90, l'IED au Canada représentait 11 p. 100 de la formation de capital des entreprises. Bien que la valeur cumulative de l'IED au pays ait augmenté de 26 p. 100 entre 1990 et 1998 pour atteindre 141,8 milliards de dollars américains, la part canadienne de l'IED dans les pays signataires



de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a chuté, passant d'environ 24 p. 100 en 1985 à 13 p. 100 en 1998. Par comparaison, la part des États-Unis a augmenté de 10 p. 100 au cours de la même période.

La très vive concurrence mondiale pour l'IED gêne les efforts du Canada pour maintenir et accroître sa part de cet investissement. La concurrence accrue entre les sociétés affiliées aux multinationales pour les mandats de production et de recherche est un élément clé à cet égard. Le large éventail de généreux stimulants offerts aux investisseurs par les gouvernements des pays en lice, tout particulièrement par certains États et certaines municipalités des États-Unis, ajoute aux difficultés rencontrées. Ainsi, l'un des plus grands défis consiste à accroître la part canadienne de l'IED, notamment les fonds destinés aux pays signataires de l'ALENA, dans un contexte caractérisé par la mondialisation, une plus grande mobilité des capitaux et de la technologie et la volatilité des marchés financiers.

L'investissement des entreprises canadiennes pour consolider leurs activités joue un rôle important dans l'amélioration de la productivité et la croissance économique. Comparativement aux autres pays, le Canada fait piètre figure en raison de son faible taux d'investissement intérieur par rapport au PIB, en particulier dans les biens d'équipement, et cette lacune explique en partie la faiblesse de la productivité au pays. Selon le rapport *Canadian Forecast Summary*, publié en septembre 1999 par Standard & Poor DRI, le niveau de dépenses en biens d'équipement par rapport au PIB a été nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE entre 1980 et 1996. L'augmentation des dépenses du Canada à ce titre de 1996 à 1998 représente plus de 1 p. 100 du PIB, mais

Outils en ligne pour les consommateurs

- Le Ministère a perfectionné l'outil de calcul des frais bancaires (<http://strategis.gc.ca/calcf>).
- Il a amélioré le calculateur des coûts des cartes de crédit (<http://strategis.gc.ca/calccr>).
- Il a élaboré et diffusé des guides à l'intention des PME et des consommateurs pour les aider à faire en toute sécurité des achats en ligne (<http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01180f.html>).
- Il a publié le deuxième rapport annuel sur les frais bancaires (<http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01196f.html>).
- Il a lancé en ligne la page Nouvelles sur la consommation (<http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01170f.html>).
- Il a mis au point et lancé un questionnaire interactif sur la fraude (<http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01169f.html>).
- Il a mis au point un guide pour aider les représentants des consommateurs à participer activement au système de normes (<http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01580f.html>).

le niveau demeure inférieur à la moyenne de l'OCDE en 1996.

Sur la scène intérieure, les petites entreprises qui empruntent des fonds d'investissement paient habituellement un taux d'intérêt plus élevé que les grandes entreprises, le taux d'intérêt étant un indicateur du risque perçu. Selon des enquêtes réalisées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'écart des taux d'intérêt s'est creusé au cours des 10 dernières années, décourageant ainsi les PME d'investir. Le défi consiste à encourager l'investissement



au Canada par des Canadiens en améliorant l'accès aux capitaux d'investissement.

Les mesures prises par Industrie Canada

Industrie Canada joue un rôle clé en ce qui a trait à la stratégie d'investissement fédérale de 1996, qui fournit un cadre général pour toutes les activités fédérales de promotion de l'investissement (y compris le maintien au Canada de l'IED).

Les efforts que déploie le gouvernement fédéral pour promouvoir les possibilités d'investissement auprès des secteurs stratégiques sont coordonnés sous l'égide de Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC). Cette initiative conjointe d'Industrie Canada et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a pour objet de mettre au point et de mener à bien des campagnes de promotion de l'investissement qui s'adressent aux multinationales des secteurs prioritaires et aux principaux marchés. Les TIC, les sciences de la vie (la biotechnologie, les services de santé et les produits pharmaceutiques), l'aérospatiale et la défense, les produits chimiques et pétrochimiques et l'industrie automobile sont au nombre des secteurs d'investissement prioritaires.

Un volet clé de la stratégie d'investissement fédérale de 1996 consiste à aider un plus grand nombre de PME canadiennes à former des partenariats d'investissement international susceptibles de favoriser leur essor au pays et sur un nombre croissant de marchés. La capacité du Ministère à communiquer rapidement l'information, à élaborer des politiques et à offrir des services aux clients, notamment les multinationales, les investisseurs étrangers, les PME canadiennes et les groupes cibles tels que les Autochtones et les collectivités rurales, est tout aussi importante pour le succès de la stratégie d'investissement.

Les principaux facteurs qui attirent l'investissement sont au cœur même d'une économie productive et dynamique : une saine structure de marché, l'esprit d'innovation, des secteurs à fort potentiel de croissance et des relations harmonieuses avec les partenaires commerciaux. Dans ces domaines, les autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada sont des éléments cruciaux, mais indirects, de la stratégie d'investissement.

Le Ministère fait valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement et gagne la confiance des investisseurs, ouvrant ainsi la voie à l'investissement et à la création d'emplois. À cette fin, il veille à améliorer « l'image de marque » du Canada auprès des investisseurs étrangers, à cibler les investissements potentiels et mobiles des multinationales, à instaurer un climat propice aux affaires et à stimuler l'investissement intérieur ainsi que la création d'emplois.

Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger

Industrie Canada a tout mis en œuvre pour améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger en adoptant des lois et des règlements qui favorisent un marché équitable, efficace et concurrentiel, tant pour les entreprises que pour les consommateurs. Il s'est employé à renforcer le droit de la concurrence, à adopter des politiques en matière de propriété intellectuelle en vue d'éliminer les obstacles à l'investissement, à assurer la protection par brevet et la gestion du risque, à procéder à une harmonisation avec d'autres pays et à faire la promotion des normes canadiennes. Il a également participé à des traités bilatéraux, multilatéraux et régionaux sur le commerce et l'investissement. Par ces activités avec ses partenaires et clients, Industrie Canada contribue grandement à renforcer le climat d'investissement intérieur et étranger.



Les réalisations présentées ci-après ont concouru aux résultats obtenus.

- En partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada et DRHC, PIC a aidé à mettre au point un mécanisme pour faciliter l'entrée au pays des investisseurs importants qui demandent à immigrer. Le programme des travailleurs temporaires a été assoupli et un programme pilote pour la délivrance d'un permis de travail aux conjoints des travailleurs temporaires étrangers a été élaboré. En collaboration avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, PIC a contribué à l'établissement du mécanisme d'examen préliminaire des projets pour déterminer s'ils sont admissibles au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental.
- Le Ministère a créé deux sites Web pour diffuser de l'information à l'intention des Canadiens concernant les négociations dans le domaine des services et de l'investissement. Il a également participé aux tables rondes pancanadiennes sur la politique en matière d'investissement international, et il a fait un peu partout au pays plus de 25 présentations, à l'intention des parties intéressées, portant sur un éventail de questions relatives à l'investissement et aux services (<http://services2000.ic.gc.ca> et <http://intinvest.ic.gc.ca>).
- Le Ministère s'est efforcé de sensibiliser l'industrie aux initiatives volontaires d'autoréglementation, comme le programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET), pour contrer les opinions fausses selon lesquelles les mesures en faveur de la protection de la santé et de la sécurité défavorisent l'industrie.

Investir au Canada

Le Ministère constitue une source fiable de renseignements utiles pour les investisseurs appelés à choisir un emplacement où exercer leurs activités au pays. Par exemple, Industrie Canada a travaillé en étroite collaboration avec les administrations provinciales et municipales et des investisseurs éventuels pour évaluer les possibilités d'investissements au pays. Grâce à ces efforts, Toyota a investi 650 millions de dollars dans une usine à Cambridge, en Ontario.

Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement

Industrie Canada a pris des mesures afin de faire valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement. Une approche efficace consiste à sensibiliser les investisseurs potentiels aux possibilités d'investissement dans les secteurs prioritaires de même que dans les industries traditionnelles. C'est en améliorant l'image de marque du Canada que l'on comblera l'écart entre la perception des investisseurs et la réalité. Les efforts déployés par le Ministère et ses partenaires ne sont pas vains, car les investisseurs étrangers manifestent un intérêt accru pour le Canada. Selon le cabinet d'experts-conseils en gestion A.T. Kearney de Chicago, qui publie un indice de confiance bien connu concernant l'IED, le Canada s'est classé au 12^e rang en 1999 parmi les pays les plus prisés, comparativement au 17^e rang l'année précédente. Les paragraphes qui suivent présentent à titre d'exemples quelques réalisations d'Industrie Canada en 1999-2000.

- L'étape expérimentale du site Web Investir au Canada (<http://www.investiraucanada.ic.gc.ca>) a été menée à bien. Ce site offre un guichet unique de services aux investisseurs éventuels, aux responsables du choix d'emplacements et aux agents d'investissement du monde entier.
- PIC a accueilli 12 missions étrangères regroupant des investisseurs éventuels de marchés ou de pays cibles, en l'occurrence la France, le Royaume-Uni et l'Irlande, les États-Unis, la Suède ainsi que le Japon et d'autres pays asiatiques. La mission technologique royale en provenance de Suède, accueillie en septembre 1999, avait une envergure telle que Sa Majesté le roi Carl XVI Gustaf lui-même y a participé.
- Industrie Canada a appuyé des conférences internationales sur les affaires et l'économie, par exemple, le Forum économique mondial présenté à Davos, en Suisse, la foire du logiciel Softworld 99 tenue à Vancouver, en Colombie-Britannique, et Telecom 99 qui a eu lieu à Genève, en Suisse, pour faire valoir le Canada en tant que marché concurrentiel.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels

Industrie Canada s'est efforcé d'attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels. Les directions générales chargées des différents secteurs de l'industrie, de concert avec PIC, coordonnent des campagnes ciblées pour attirer et conserver les investissements des multinationales au pays. En collaboration avec les ambassades à l'étranger, elles offrent un guichet unique pour répondre aux besoins en matière d'investissement de multinationales

ciblées. En outre, elles appuient sept sous-ministres fédéraux qui, dans le cadre du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires, cernent des possibilités et font valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement auprès de ces multinationales. Leurs efforts se concentrent sur les possibilités d'investissement dans les secteurs prioritaires et sur les marchés ciblés d'Asie (Corée du Sud et Japon), d'Europe (Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Allemagne et Suède) et des États-Unis. Les paragraphes qui suivent présentent, à titre d'exemples, quelques réalisations d'Industrie Canada en 1999-2000.

- Dans le cadre du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires, PIC a mené 13 campagnes ciblant des marchés clés. Pendant ces campagnes, on a communiqué avec près de 80 grandes entreprises pour encourager les investisseurs éventuels à considérer le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement. Ces personnes ont été invitées à venir au Canada pour constater par elles-mêmes les avantages qu'offre le marché canadien. Le Ministère a recensé plus de 60 possibilités d'investissement au cours de l'exercice. En outre, les sous-ministres participant au Programme ont rencontré en octobre 1999 des responsables de la sélection d'emplacements aux États-Unis pour faire valoir le Canada.
- Le Ministère a créé des tables rondes sectorielles sur l'investissement, afin d'élaborer une démarche concertée pour la promotion d'investissements ciblés dans les secteurs prioritaires. Il a notamment élaboré et mis en œuvre, en collaboration avec ses partenaires, des stratégies ciblant des possibilités d'investissement particulières, noué et entretenu des relations avec des



investisseurs clés, et mis au point et utilisé des outils de communication destinés à sensibiliser les investisseurs éventuels aux avantages qu'offre le Canada et aux possibilités de collaboration.

- Le Ministère a élaboré des stratégies sectorielles d'investissement, pour attirer et retenir des investissements de premier ordre, ainsi que des stratégies et des campagnes intégrées pour les principaux investissements ciblés; désigné des gestionnaires chargés des relations avec les entreprises; et créé un programme de communication des possibilités d'investissement aux filiales canadiennes de multinationales ciblées dans le but de faire pencher les décisions d'investissement en faveur du Canada.

Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

Industrie Canada cherche à encourager l'investissement des PME et des groupes ciblés qui jouent un rôle de premier plan dans la croissance et la création d'emplois au sein de l'économie canadienne. Grâce à la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, les petites entreprises jouissent d'un meilleur accès au capital et à l'information. Les Autochtones et les collectivités éloignées bénéficient, à ce chapitre, de l'aide d'Entreprise autochtone Canada, de FedNor et des programmes de développement des collectivités. Les réalisations présentées ci-après ont concouru aux résultats obtenus.

- La *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC), entrée en vigueur le 1^{er} avril 1999, a remplacé et actualisé la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE). Tout comme la LPPE, elle facilite l'accès des petites entreprises au financement par emprunt en faisant assumer par l'État une partie des risques auxquels s'exposent les fournisseurs de

▶ Accès au capital pour la nouvelle Initiative de développement des entreprises autochtones

- Des demandes de marge de crédit totalisant quelque 5 millions de dollars ont été approuvées et des demandes représentant 2 millions sont actuellement à l'étude.
- Dans le cadre de l'élément formation du volet Accès au capital, 35 demandes d'aide totalisant 220 000 \$ ont été reçues.
- Huit demandes représentant 250 000 \$ sont actuellement à l'étude dans le cadre de l'Amélioration de l'accès au fonds de prêt.

services financiers. Ces derniers ont d'ailleurs participé au remaniement du programme, qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre au nom de l'État. C'est à eux que revient la décision d'accorder ou non le prêt. La nouvelle loi confère le pouvoir de créer des projets pilotes destinés à étendre le programme au secteur bénévole et à la location-acquisition. Les consultations et les analyses portant sur les projets pilotes relatifs à la LFPEC ont débuté en 1999-2000. Au cours de cet exercice, l'Administration des prêts aux petites entreprises a enregistré 17 667 prêts aux petites entreprises, totalisant un capital de quelque 1,35 milliard de dollars. La majorité des prêts ont été accordés pour le démarrage d'entreprises (environ 8 905 prêts totalisant 765 millions, soit 50 p. 100 du nombre de prêts en 1999-2000), étape à laquelle les entreprises éprouvent souvent de la difficulté à emprunter.

- Industrie Canada a organisé conjointement avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante le 26^e Congrès international de la petite entreprise en 1999 (CIPE 1999), au cours duquel 900 entrepreneurs, dirigeants d'association, responsables de l'élaboration des politiques et chercheurs de plus de 50 pays se sont penchés sur des questions essentielles au succès des petites entreprises dans l'économie du savoir du XXI^e siècle.
- De nouveaux prêts commerciaux totalisant quelque 5 millions de dollars ont été générés grâce aux protocoles d'entente conclus avec des institutions financières pour les entreprises du nord de l'Ontario et un million de dollars ont été versés pour des projets de R-D appliquée.
- Un capital supplémentaire de quelque 7,7 millions de dollars a été versé aux fonds d'investissement des Sociétés d'aide au développement des collectivités, à qui l'on doit 1 270 investissements dans des petites entreprises, d'un montant total de 38,1 millions, qui a suscité des investissements de 54,2 millions provenant d'autres sources au cours des six premiers mois de 1999-2000.

COMMERCE — Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

L'importance du commerce

Notre pays est très bien placé pour créer des emplois durables et de qualité, grâce à l'augmentation du nombre d'entreprises exportatrices, notamment les PME de tous les secteurs, et à la diversification de leurs marchés d'exportation. Une entreprise qui réussit à l'étranger devance aussi la concurrence dans son propre pays.

Le Canada est devenu une nation commerçante de calibre mondial. Sa vocation exportatrice est de plus de deux fois et demie supérieure à celle d'autres pays du G-7, ses exportations ayant monté en flèche par suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de l'ALENA. Cette tendance s'est généralisée dans toutes les industries ainsi que dans l'ensemble des provinces et des régions. Attribuable dans une large mesure à l'intensification des relations commerciales avec les États-Unis, la vocation exportatrice du pays témoigne d'une plus grande spécialisation au chapitre des produits et services au sein de l'économie. L'amélioration globale de la performance commerciale du Canada dans les années 90 peut être associée à divers autres facteurs économiques, notamment la forte croissance de la demande intérieure aux États-Unis, plus élevée qu'au Canada, et les améliorations en ce qui a trait à la compétitivité des coûts, liées en grande partie au taux de change.

Le défi du commerce

Malgré la position relativement forte du Canada, la croissance du commerce en l'an 2000 continue de présenter certains défis. Premièrement, les exportations canadiennes demeurent attribuables surtout à quelques grands exportateurs, le taux de participation étant très faible parmi les PME. Alors que l'économie est en pleine évolution et que les exportations continuent de croître, le gouvernement du Canada s'efforce d'encourager un plus grand nombre d'entreprises, en particulier les PME, à envisager d'exporter leurs produits et services. Le soutien visant à les aider à exporter se révèle déterminant, car environ 30 p. 100 des nouveaux exportateurs cessent complètement leurs activités au cours de la première année.

► Initiative sur les villes durables

L'Initiative sur les villes durables repose sur une nouvelle approche multisectorielle en matière de promotion du commerce. Son objectif consiste à canaliser les efforts du gouvernement, du secteur privé et des organismes non gouvernementaux vers les défis auxquels font face les villes des pays en développement.

Le concept, sanctionné par le premier ministre en mars 1999, a été mis à l'essai avec succès dans trois villes, à savoir Salvador, au Brésil, Katowice, en Pologne, et Qingdao, en Chine. On a élaboré des cartes routières en vue du développement urbain durable des villes retenues et recensé des projets éventuels totalisant 1,5 milliard de dollars.

L'Initiative cible les secteurs de l'énergie, du logement, de l'environnement, des transports et des communications, domaines dans lesquels le savoir-faire canadien est considérable. L'approche consiste à cibler les décideurs municipaux. L'Initiative est mise en œuvre sous la gouverne d'Industrie Canada, mais elle reçoit un solide appui des autres ministères, des provinces et de 66 membres du secteur privé.

Deuxièmement, pour poursuivre son expansion en prenant appui sur les bases solides qui ont été établies, le Canada doit diversifier ses marchés en se tournant vers des pays autres que les États-Unis. À l'heure actuelle, plus de 80 p. 100 des exportations canadiennes sont destinées au marché américain et cette proportion continue de croître, notamment en raison de la vitalité de l'économie de ce pays. Toutefois, d'autres nouveaux marchés en plein essor offrent des possibilités lucratives pour les produits et

services canadiens. Le Ministère s'efforce de diversifier davantage l'assise commerciale du Canada en ciblant ces marchés, en les faisant connaître aux entreprises canadiennes et en travaillant avec les entreprises prêtes à exporter pour tirer parti des occasions d'affaires.

Troisièmement, Industrie Canada veille au fonctionnement efficace du marché au pays et à la réduction des obstacles au commerce intérieur. En raison de ces obstacles, les entreprises peuvent difficilement prendre de l'expansion à la grandeur du pays et réaliser les économies d'échelle nécessaires pour soutenir la concurrence étrangère. Les obstacles peuvent notamment augmenter le coût des intrants de base comme l'électricité. Les dépenses gouvernementales augmentent si l'on permet les pratiques d'approvisionnement inefficaces et discriminatoires. Enfin, les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre peuvent porter préjudice aux citoyens canadiens et augmenter les coûts pour les entreprises.

Les mesures prises par Industrie Canada

Le Canada a élaboré sa Stratégie pour le commerce international afin de relever ces défis et d'autres encore qui sont inhérents au commerce. L'objectif global est d'améliorer et de moderniser les services commerciaux offerts aux exportateurs canadiens actuels et d'aider de nouveaux exportateurs à se préparer à percer sur les marchés étrangers. Le document intitulé *Équipe Canada inc — Le plan d'activités 1999-2002* vise à améliorer la transparence de l'approche stratégique fédérale à l'égard du programme de commerce international et à mieux rendre compte des résultats. Ce plan, qui constitue le cadre dont ont convenu et se serviront les principaux partenaires de l'Équipe, réseau de fournisseurs de services, est diffusé dans Internet (<http://exportsource.gc.ca>).

Les objectifs stratégiques d'Industrie Canada ont contribué aux efforts soutenus déployés pour atteindre les grands résultats en matière de promotion du commerce international. L'objectif stratégique du Ministère dans le domaine consiste à « travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux ». Les structures du marché sont importantes pour l'harmonisation des règles et la réduction des obstacles au commerce transfrontalier, de même que pour la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle. L'innovation et la productivité ont été essentielles pour soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, à une époque où les crises économiques dans d'autres pays réduisaient la demande d'exportations. La connectivité a favorisé le savoir-faire et la croissance dans les technologies, les produits et les services d'avant-garde et elle procure aux exportateurs l'avantage dont ils ont besoin sur un marché présentant d'énormes possibilités de croissance.

Industrie Canada a assuré ses services et mené ses activités en matière de promotion du commerce principalement par l'intermédiaire de ses Centres du commerce international, situés dans chaque province, et des Équipes sectorielles commerciales Canada (voir l'encadré à la page 42). Les Centres ont concentré leurs services dans deux des cinq grandes catégories de services offerts par Équipe Canada inc (conseils en matière d'exportation et appui à l'entrée sur le marché) qui font partie du continuum des besoins des exportateurs (voir la figure 4 à la page 44) et joué un rôle de chef de file dans la coordination des Réseaux commerciaux régionaux, qui regroupent les partenaires des administrations fédérale et provinciales et du secteur privé assurant des services aux exportateurs dans les régions.

Stratégie pour le commerce international d'Équipe Canada inc

La Stratégie vise quatre grands résultats :

- maintien et amélioration de l'accès au marché;
- compétitivité internationale d'entreprises tournées vers l'exportation;
- hausse de l'investissement dans les entreprises;
- augmentation des exportations de produits et services canadiens à valeur ajoutée.

Les Équipes sectorielles commerciales Canada sont les réseaux nationaux qui regroupent les partenaires des secteurs public et privé chargés de planifier et de mettre en œuvre les activités commerciales dans les principaux secteurs industriels. En 1999-2000, les dix Équipes gérées par le Ministère ont aidé l'industrie canadienne à tirer parti des occasions d'affaires internationales en faisant la promotion des capacités et des entreprises canadiennes auprès des clients étrangers, en fournissant de l'information et des renseignements commerciaux aux entreprises canadiennes et en faisant valoir les partenariats de l'industrie qui transcendent les secteurs et les entreprises.

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

Les règles internationales dépassent maintenant le cadre traditionnel des mesures tarifaires et non tarifaires et touchent la réglementation intérieure lorsque celle-ci a des répercussions sur le commerce. Le plus grand défi stratégique consiste à trouver un juste équilibre entre, d'une part, les préoccupations et les intérêts nationaux

et, d'autre part, les possibilités et les risques associés à l'accélération de la mondialisation et de la libéralisation des échanges. À cette fin, Industrie Canada s'est engagé à réduire les obstacles au commerce intérieur et extérieur ainsi que les causes de friction et à édifier un système d'échanges internationaux plus transparent et plus équitable, fondé sur des règles. Il a pris différentes mesures en ce sens en 1999-2000.

- Le Ministère a participé à un large éventail d'activités découlant de la participation du Canada à l'OMC, par exemple, les négociations en cours pour la libéralisation du commerce en ce qui a trait aux produits des technologies de l'information, aux marchés publics et aux services professionnels et à plusieurs affaires soumises au règlement des différends (aéronefs civils, automobiles et protection conférée par brevet).
- Toute une gamme de groupes de négociation créés pour étudier différentes questions — par exemple, les subventions, les approvisionnements, l'accès au marché, les services, le commerce électronique, l'investissement, la politique de la concurrence et la propriété intellectuelle — ont participé aux pourparlers portant sur l'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA).
- Le Ministère a aidé les organismes de réglementation des professions à se conformer à l'Accord sur le commerce intérieur. La majorité des organismes de réglementation régissant 50 professions, notamment celles d'infirmière autorisée, d'enseignant, d'agronome et de chiropraticien, négocient activement des ententes de reconnaissance mutuelle. Plus de 20 professions ont jusqu'à présent élaboré des projets d'entente de reconnaissance mutuelle, lesquels sont soumis à une évaluation pour s'assurer

Équipes sectorielles commerciales Canada

- Aérospatiale et défense
- Automobile
- Bio-industries
- Industries environnementales
- Industries de la santé
- Industries de services et grands projets
- Matériaux de construction
- Matériel et services d'énergie électrique
- Plastiques
- Technologies de l'information et des télécommunications

<http://ttcs.ic.gc.ca>

qu'ils éliminent les obstacles et renforcent la mobilité de la main-d'œuvre.

- Le Ministère a défendu le régime canadien de brevets, qui a fait l'objet de deux contestations auprès de l'OMC émanant de l'Union européenne et des États-Unis. L'exception relative à la « fabrication anticipée », sur laquelle portait la contestation de l'Union européenne, a été défendue avec succès. Élément fondamental du régime canadien de brevets, cette exception permet aux fabricants de demander une approbation réglementaire à l'égard d'une version concurrente d'un produit breveté avant l'expiration de la durée du brevet. L'exception relative à la « constitution de réserves » a été jugée non conforme aux obligations internationales du Canada. En ce qui a trait au différend avec les États-Unis, l'Organe d'appel de l'OMC a confirmé une décision antérieure du groupe spécial de l'OMC, lequel avait conclu que la durée de la protection offerte au Canada pour les brevets

accordés avant 1989 n'était pas conforme à ses obligations internationales.

- Dans le but de consulter les parties intéressées, le Ministère a préparé 12 analyses sectorielles et documents de réflexion détaillés, couvrant un éventail de secteurs et de questions dans le domaine des services pour la nouvelle série de négociations de l'OMC consacrées à l'Accord général sur le commerce des services et au volet des services de l'ALEA. En outre, il s'est associé avec le MAECI pour consulter les clients en vue de ces négociations sur le commerce et l'investissement internationaux.
- L'établissement de partenariats internationaux a été encouragé au sein de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en vue de l'adoption d'obligations exécutoires en matière de propriété intellectuelle, y compris des mesures visant l'application des droits. En outre, Industrie Canada a organisé à l'intention des représentants de plusieurs pays en développement des cours de formation pratique sur les brevets et les marques de commerce.
- La décision du Canada d'appuyer l'adhésion de la Chine à l'OMC, dans la mesure où elle touche les télécommunications, a fait l'objet de négociations.

Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs

Conscient que l'amélioration de la productivité relève des entreprises, Industrie Canada prend des mesures pour améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des entreprises canadiennes pour doter le pays d'industries et d'entreprises tournées vers l'exportation et concurrentielles sur la scène internationale.

Il faut d'abord accroître, consolider et diversifier la compétitivité et la capacité d'exportation des entreprises canadiennes pour augmenter le nombre d'entreprises exportatrices. Industrie Canada doit favoriser une mentalité axée sur les marchés mondiaux et encourager un plus grand nombre d'entreprises à adapter leurs produits et services à ces marchés. Il a pris les mesures suivantes à cette fin.

- Le Ministère a remanié *ExportSource* pour faciliter davantage la tâche des utilisateurs et ainsi améliorer l'accès aux programmes et aux services des ministères membres d'Équipe Canada inc. Le site Web *ExportSource*, qui relie les 22 membres de l'Équipe et constitue la source d'information gouvernementale en ligne la plus complète sur l'exportation, a reçu plus de 179 000 visites. Selon un sondage mené en ligne auprès des utilisateurs, l'indicateur d'efficacité est passé de 6,8 à 7,1 (dépassant ainsi l'objectif de 7,0) et 84 p. 100 des répondants estiment qu'*ExportSource* est supérieur à la moyenne.
- Le Ministère a présenté plus d'un millier d'entreprises à 195 délégués commerciaux dans le cadre du Programme de sensibilisation du Service des délégués commerciaux et organisé plus de 1 000 activités, notamment des ateliers, des séminaires, des activités de sensibilisation et 800 missions. Plus de 30 000 participants, en particulier des PME, ont bénéficié de ces activités. Ils ont obtenu de l'information de première main sur des marchés d'exportation à explorer pour leurs produits ou ont été renseignés sur les avantages que l'exportation peut apporter à leur entreprise.

FIGURE 4
Services d'Équipe Canada inc
Continuum des besoins des exportateurs

Le cycle de l'exportateur	S'intéressant à l'exportation		En préparation pour l'exportation			Exportateur
Catégories de services	Renseignements généraux	Perfectionnement des compétences	Conseils en matière d'exportation	Appui à l'entrée sur le marché	Financement du commerce	Aide sur le marché
Services de base	Service de renseignements sur l'exportation 1 888 811-1119 <i>ExportSource</i> exportsource.gc.ca	Guides de préparation à l'exportation Formation sur les compétences nécessaires à l'exportation Préparation au marché américain Préparation à d'autres marchés	Évaluation du degré de préparation à l'exportation Élaboration d'un plan d'exportation Mise en œuvre du plan d'exportation	Renseignements sur le marché Missions, foires commerciales et autres événements reliés à l'exportation Conseils sur un marché/secteur spécifique Financement du développement du marché	Évaluation des besoins et conseils Financement du fonds de roulement Réduction des risques de conflit en pays étranger Financement à moyen et long terme des acheteurs étrangers	Aperçu du potentiel du marché Recherche de contacts clés Renseignements pour les visites Rencontre personnelle Information sur les entreprises locales Dépannage

Réseau d'ECI de prestataires de services de promotion du commerce international

Gouvernements fédéral/provinciaux/territoriaux
Associations sectorielles et bilatérales
Secteur privé
Établissements d'enseignement

- Le Ministère a fait la promotion du service téléphonique sans frais de renseignements sur l'exportation d'Équipe Canada inc (1 888 811-1119) assuré par le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC). Ce service assure un lien intégré entre les clients et les services à l'exportation offerts par l'Équipe à l'échelle du pays. La majorité des 17 000 clients utilisaient le service pour la première fois et plus de 80 p. 100 s'estimaient mieux informés, précisant qu'on les avait aidés à prendre une décision et à passer à l'étape suivante du processus d'exportation. En 1999, le Prix du Chef de la fonction publique dans la catégorie Excellence en prestation de services a été attribué aux CSEC.
- Équipe Canada inc et Statistique Canada ont publié conjointement le tout premier profil statistique des exportateurs canadiens, qui met l'accent sur les PME. D'après l'étude, le nombre d'établissements exportant des produits en 1997 a augmenté de plus de 29 p. 100 par rapport à 1993. L'étude fournit des renseignements de référence sur les exportateurs et elle permettra au Canada de mesurer les progrès accomplis en ce qui a trait à l'augmentation du nombre d'exportateurs actifs.
- Le Ministère a lancé l'initiative des Premières Nations Chefs d'équipe de consortiums, en collaboration avec des entreprises des Premières Nations, afin

Nouveaux outils d'Équipe Canada inc offerts par *ExportSource*

- *Guide pas-à-pas à l'exportation*
- Plan d'exportations interactif
- Ateliers de formation en ligne
Horizon : le monde
- Foire commerciale virtuelle —
premier module lancé lors
de Francocom 99

<http://exportsource.gc.ca>

d'aider les entreprises autochtones et non autochtones à former des consortiums pour mener des projets d'infrastructure dans les pays d'Amérique latine comptant une importante population autochtone.

- Le Sommet commercial des femmes d'affaires Canada-États-Unis a été organisé dans le but d'accroître le nombre d'entrepreneures prêtes à exporter ou tournées vers l'exportation. Selon une enquête menée auprès des déléguées canadiennes, 77 p. 100 d'entre elles estiment que le Sommet leur a permis de mieux connaître les programmes et services fédéraux, 45 p. 100 considèrent que les relations établies au Sommet leur ont permis de conclure des affaires avec d'autres entreprises canadiennes ou des entreprises américaines et 61 p. 100 jugent que le Sommet leur a permis d'améliorer l'efficacité de leur entreprise. Environ 70 p. 100 des déléguées envisageaient de conclure des ventes et des marchés grâce aux contacts établis au cours du Sommet.

Développer les marchés étrangers

Le Canada doit saisir les occasions sur les marchés mondiaux s'il veut récolter les fruits de ses efforts visant une productivité accrue. Il est le plus ouvert des pays du G-7. Plus de quatre cinquièmes du PIB canadien sont attribuables au commerce, comparativement à environ le quart aux États-Unis. Les exportations de biens et services ont augmenté de 11,3 p. 100 en 1999 par rapport à 1998, pour atteindre 409,8 milliards de dollars, soit 43,2 p. 100 du PIB. Pendant la même période, les importations de biens et services ont progressé de 7,4 p. 100 pour atteindre 382,5 milliards, soit 40,3 p. 100 du PIB. Cependant, des défis de taille subsistent encore : 21 p. 100 des exportations canadiennes sont attribuables à cinq exportateurs, moins de 10 p. 100 des PME exportent et plus de 80 p. 100 des exportations canadiennes sont destinées au marché américain. Il est possible de remédier à la situation en se tournant vers les marchés mondiaux en expansion des produits et services à fort contenu intellectuel. Industrie Canada s'efforce d'accroître le nombre de nouveaux exportateurs canadiens (en particulier les PME) et il favorise la diversification sur de nouveaux marchés d'exportation ainsi que l'amélioration de la part des secteurs clés sur leurs principaux marchés. Les réalisations présentées ci-après ont concouru aux résultats obtenus.

- Avec ses partenaires des secteurs public et privé, la Commission canadienne du tourisme (CCT) a fait valoir le Canada à l'étranger, généré des recettes d'exportation grâce aux touristes étrangers et offert avec succès des destinations canadiennes à des voyageurs prévoyant de se rendre aux États-Unis (substitution d'importations). Par le truchement de son Programme des clubs de produits, la CCT a aidé les petites entreprises touristiques à développer des produits dans le but d'acquérir une capacité d'exportation



Centre des occasions d'affaires internationales

- Depuis sa création, le Centre des occasions d'affaires internationales (COAI) a communiqué avec quelque 20 000 entreprises canadiennes par suite de 16 000 occasions d'affaires signalées par plus de 100 bureaux commerciaux canadiens.
- Les PME représentent 75 p. 100 des entreprises clientes du COAI.
- Le COAI a mis en rapport 7 000 entreprises canadiennes avec des acheteurs étrangers et il a jumelé avec succès près de 2 000 fournisseurs canadiens et acheteurs étrangers.
- Les ventes à l'exportation réalisées par suite de l'intervention de la COAI totalisent 27 millions de dollars à ce jour (sans compter celles qui se concrétiseront par la suite).
- La valeur des ventes à l'exportation potentielles ou en cours de négociation attribuables à l'aide du COAI s'établit à 20 millions de dollars.
- La valeur des contrats de vente à l'exportation varie entre 10 000 \$ et bien au-delà de 1 million de dollars.
- La majorité de ces ventes sont réalisées par des entreprises qui concluent ainsi leur toute première affaire ou leur premier contrat d'exportation sur un nouveau marché, ce qui conduit généralement à d'autres ventes par la suite.

et elle a contribué au développement de nouveaux marchés étrangers. Un nouveau bureau a ouvert ses portes en Chine pendant l'été 2000.

- Des médias électroniques ont été créés et perfectionnés pour communiquer aux

Tourisme

- Le Canada, qui se classe au septième rang parmi les destinations les plus populaires du monde, enregistre 3 p. 100 des arrivées internationales.
- Avec 2,2 p. 100 des recettes touristiques internationales, il occupe le neuvième rang au chapitre des gains.
- Le tourisme a injecté 50,1 milliards de dollars dans l'économie canadienne, soit une augmentation de 6,5 p. 100 par rapport à 1998.
- L'industrie touristique continue de créer beaucoup d'emplois : plus de 524 300 personnes occupaient un emploi lié au tourisme l'an dernier, soit une hausse de 1,2 p. 100 par rapport à 1998.
- La part canadienne des dépenses des touristes étrangers a constamment augmenté depuis la création de la CCT, en 1995.

<http://www.canadatourisme.com>

entreprises canadiennes de l'information sur les marchés étrangers et des renseignements commerciaux sur les occasions d'affaires. Le premier outil de commercialisation électronique sectoriel a été mis au point, offrant un service en ligne à guichet unique pour promouvoir les produits, les services et l'expertise du Canada aux acheteurs étrangers. Créé en collaboration avec le secteur privé, cet outil de commercialisation virtuel consacré à l'industrie canadienne de la production d'énergie électrique est conçu pour être greffé aux sites Web des ambassades et des consulats canadiens du monde entier et servira de modèle pour d'autres secteurs clés (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/trade/ner/menu-f.htm>).

► SourceCan

SourceCan vise les objectifs suivants :

- offrir un réseau commercial dynamique pour former des partenariats et pénétrer par voie électronique les nouveaux marchés canadiens et étrangers;
- offrir au moyen d'un guichet unique une base de données perfectionnée renfermant des renseignements à jour sur les entreprises et leur capacité à pourvoir aux besoins de plusieurs ministères;
- offrir un point d'accès unique aux secteurs public et privé pour jumeler les demandes d'approvisionnement et les soumissions par voie électronique.

<http://www.SourceCan.com>

- Le Ministère a développé et mis à l'essai en collaboration avec ses partenaires des secteurs public et privé le premier module de commercialisation sectoriel pour promouvoir par Internet les produits, les services et le savoir-faire du Canada. Ce module, qui souligne tous les aspects de l'industrie canadienne du matériel et des services d'énergie électrique, peut être raccordé au site Web de n'importe quel consulat ou ambassade du Canada.
- Le Ministère s'est associé avec des partenaires des secteurs public et privé pour organiser la participation du Canada à de grandes foires internationales, par exemple, Telecom 99 de l'UIT, CeBit 2000, le Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris, le salon de l'automobile de Tokyo, BIO 2000, Interplas 99, Expo 2000 et GLOBE 2000.
- Le Ministère a mené à bien un projet pilote de sondages pour déterminer le degré de satisfaction des exportateurs clients à l'égard des grandes activités de promotion du commerce des Équipes sectorielles commerciales Canada.
- Industrie Canada a participé au VIII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, tenu en septembre 1999 à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et à des activités connexes, notamment le Village de la Francophonie et la Vitrine technologique. C'était la deuxième fois seulement que la rencontre se déroulait au Canada, la première ayant eu lieu à Québec en 1987.
- Industrie Canada a investi dans le troisième Forum des gens d'affaires francophones présenté en juin 1999 et il y a participé (350 participants ainsi que 40 conférenciers et spécialistes invités ont pris part à l'événement, au cours duquel 40 ententes ont été signées).

Section 3 : Présentation d'information consolidée

3.1 Paiements de transfert

La présente section fait état des résultats des programmes de subventions et de contributions en cours d'Industrie Canada (en vertu desquels de nouvelles contributions peuvent être approuvées, soit directement par le Ministère ou par un intermédiaire) au 31 mars 2000. Pour obtenir des renseignements sur les objectifs de ces programmes pour 1999-2000, voir l'annexe A du *Rapport sur le rendement* du Ministère pour l'exercice 1998-1999 (ou consulter <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/98-99/IC98dprf.pdf>).

Initiative de développement des entreprises autochtones

Le financement des initiatives suivantes a été approuvé en 1999-2000 :

- 189 projets d'innovation;
- participation à 49 foires commerciales;
- 349 projets d'expansion ou de modernisation;
- élaboration de 299 plans d'entreprise.

Entreprise autochtone Canada a également entrepris d'autres activités dans différents domaines :

- collaboration avec des organismes de développement régional pour faciliter l'accès de la population autochtone aux programmes gouvernementaux;
- évaluation des besoins pour mettre au point des produits génériques et formation pour renforcer la capacité des institutions financières autochtones grâce à des programmes d'accès au capital;
- réalisation de cinq études pour venir en aide au développement organisationnel des sociétés de financement des Autochtones.

On trouvera d'autres résultats concernant cette initiative à la page 38.

<http://carteautochtone.ic.gc.ca>

Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones

Deux garanties d'assurance-prêt ont été approuvées pour une protection maximale de 1 241 000 \$.

Institut canadien des recherches avancées

- Les projets réalisés par l'Institut canadien des recherches avancées ont suscité des investissements des gouvernements provinciaux et du secteur privé représentant au moins deux fois le montant de l'aide accordée par le gouvernement fédéral.
- L'Institut a mis sur pied des projets de recherche concertée dans des domaines comme le développement des jeunes enfants, la santé de la population, la biologie évolutive et la superconductivité.

- Un nouveau projet de recherche a été approuvé en nanoélectronique, importante spécialité de la technologie de l'information.

<http://www.ciar.ca>

CANARIE — Phase III

- À la fin de 1999-2000, les activités menées par CANARIE ont multiplié par un facteur de près de 1 million la vitesse du réseau Internet canadien.
- Le trafic de CA*Net 3 a augmenté de plus de 600 p. 100; à l'heure actuelle, le trafic de sortie dépasse le trafic d'entrée, ce qui indique que les chercheurs canadiens ont cessé de recueillir plus d'information sur les réseaux d'autres pays qu'ils n'en produisent et sont désormais des fournisseurs nets de données.
- Le Programme d'apprentissage de CANARIE a financé dix projets multirégionaux qui ont établi une communauté virtuelle d'éducateurs et d'apprenants.
- La technologie du Télécentre de services communautaires distants financée par CANARIE a été mise en œuvre par les tribunaux provinciaux de Terre-Neuve pour tenir des audiences et mener des évaluations de la santé mentale par Internet.
- Des accords internationaux point à point ont été signés avec l'Australie, le Japon, les États-Unis, le Pérou, le Mexique et les pays de l'Union européenne en vue de l'adoption de la technologie de CA*Net 3 fournie par les entreprises canadiennes.
- Le réseau CA*Net 3 est terminé entre Halifax et Vancouver et devrait bientôt être prolongé jusqu'à l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve pour compléter le réseau national.

On trouvera d'autres résultats concernant ce programme aux pages 15, 16 et 20.

<http://www.canarie.ca>

FedNor*

<http://strategis.gc.ca/fednor>

INFRASTRUCTURE ET RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le programme a approuvé de nouvelles contributions de plus de 2,5 millions de dollars destinées à 14 nouveaux projets d'infrastructure et de réseaux de télécommunications et a versé des contributions de plus de 3,5 millions destinées à 29 projets (nouveaux et déjà approuvés).

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00365f.html>

APPLICATIONS DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Depuis le lancement de ce programme en novembre 1999, FedNor a approuvé des contributions de 210 000 \$ à l'appui de deux nouveaux projets dans le domaine des TIC.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00369f.html>

*Le rapport sur les résultats de FedNor est fondé sur le programme révisé de FedNor lancé en novembre 1999.



DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

Le programme a approuvé des contributions de plus de 63 000 \$ pour la réalisation de deux nouveaux projets de commerce international et a versé des contributions totalisant plus de 87 000 \$ pour cinq projets commerciaux.

RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT (ANCIEN FONDS D'AIDE AUX ACTIVITÉS PRÉCOMMERCIALES DE FEDNOR)

Le programme a approuvé des contributions de plus de 980 000 \$ pour la réalisation de six nouveaux projets de R-D appliquée et a versé des contributions totalisant plus de 420 000 \$ pour six projets.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00233f.html>

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'INNOVATION

Le programme a approuvé des contributions de 884 000 \$ destinées à trois nouveaux projets de renforcement de la capacité d'innovation et a versé des contributions totalisant plus de 714 000 \$ pour sept projets.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00368f.html>

DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS EN ONTARIO

- Depuis le 1^{er} avril 1995, le programme Développement des collectivités en Ontario, administré par FedNor, a permis aux PME locales d'obtenir plus de 5 759 emprunts totalisant près de 153 millions de dollars, qui les ont aidées à créer ou à maintenir plus de 20 946 emplois par l'intermédiaire des 52 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).
- FedNor a versé des contributions totalisant 10,8 millions de dollars au Développement des collectivités en Ontario.
- Le programme a approuvé de nouvelles contributions d'un montant de 200 000 \$ pour deux nouveaux projets de développement économique communautaire intégré et de nouvelles contributions s'élevant à plus de 205 000 \$ pour sept nouveaux projets de mise à niveau des installations informatiques des SADC.
- Le programme a versé des contributions totalisant 255 000 \$ pour 12 projets de mise à niveau des installations informatiques des SADC.

On trouvera d'autres résultats concernant ce programme à la page 39.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/md13938f.html>

FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Le programme a approuvé des contributions de 5,6 millions de dollars pour 180 nouveaux projets et a versé 4,7 millions en contributions pour 240 projets.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00232f.html>



JEUNES STAGIAIRES

- Le programme a approuvé des contributions de 1,9 million de dollars dans le cadre de 76 nouvelles initiatives Jeunes Stagiaires et a versé des contributions de 1,7 million pour le financement de 136 initiatives.
- Selon une étude récente menée par un consultant indépendant, 96 p. 100 des stagiaires ont trouvé du travail dans leur domaine, la majorité d'entre eux dans le nord de l'Ontario. L'étude indiquait également que 80 p. 100 des stagiaires actuellement employés considèrent que leur emploi est le résultat direct de leur stage et que 97 p. 100 des employeurs ont répondu qu'ils envisageraient d'accueillir un autre stagiaire par la suite. Introduit à l'origine comme projet pilote en décembre 1997, l'initiative Jeunes Stagiaires de FedNor est maintenant un programme permanent de l'organisme.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00191f.html>

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AUTOCHTONES

La région de FedNor est la première région du Canada pleinement opérationnelle avec 11 nouveaux sites du Réseau de services aux entreprises autochtones.

En collaboration avec d'autres programmes de FedNor :

- des contributions totalisant 1,7 million de dollars ont été approuvées pour sept nouveaux projets autochtones dans le domaine des télécommunications;
- des contributions représentant plus de 2,5 millions de dollars ont été approuvées pour 47 nouveaux projets autochtones (y compris fonds d'aide aux projets touristiques, Fonds d'aide aux organismes à but non lucratif, Jeunes Stagiaires, Fonds de développement économique du nord de l'Ontario et d'autres projets spéciaux);
- de nouvelles contributions s'élevant à plus de 619 000 \$ ont été approuvées pour deux projets d'investissement autochtones, notamment la création d'un fonds d'investissement de capitaux propres;
- des contributions totales de 4,6 millions de dollars ont été approuvées pour 83 projets autochtones.

REDRESSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Depuis le lancement de ce programme en novembre 1999, FedNor a approuvé des contributions de 166 000 \$ pour deux nouveaux projets sur les perspectives d'avenir des collectivités et a versé des contributions de 48 000 \$ pour deux projets.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00367f.html>

FONDS D'AIDE AUX PROJETS TOURISTIQUES

Le programme a approuvé des contributions de 1,1 million de dollars pour 11 nouveaux projets touristiques et a versé des contributions totalisant 841 800 \$ pour la réalisation de 23 projets.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00234f.html>





FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD DE L'ONTARIO

Le programme a approuvé des contributions de près de 1,8 million de dollars pour la réalisation de 18 nouveaux projets et a versé des contributions totalisant 1,37 million pour 31 projets.

<http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00239f.html>

RÉSERVE POUR PERTES SUR FONDS D'EMPRUNT ET D'INVESTISSEMENT

- Ce programme a généré 5 millions de dollars en nouveaux prêts commerciaux grâce à la signature d'un protocole d'entente avec des institutions financières et a approuvé de nouvelles contributions totalisant 619 459 \$ pour la réalisation de deux projets d'investissement autochtones, y compris la création d'un fonds d'investissement de capitaux propres.

Voir également la section consacrée au programme Développement des collectivités en Ontario à la page 51.

Programmes de l'inforoute

On trouvera sous l'objectif stratégique Connectivité les résultats de plusieurs programmes présentés ci-après.

PROGRAMME D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE

On trouvera les résultats concernant ce programme à la page 22, dans l'encadré Doter les Canadiens d'une infrastructure d'accès.

<http://pac.ic.gc.ca>

PROGRAMME DES ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES

On trouvera les résultats de ce programme à la page 22, dans l'encadré Doter les Canadiens d'une infrastructure d'accès.

<http://www.rescol.ca/cfs-ope>

FRANCOMMUNAUTÉS VIRTUELLES

On trouvera plus de détails à la page 26.

CAMPS D'INITIATION À L'INFOROUTE, AUX SCIENCES ET À L'ENTREPRENEURIAT

- En vertu de ce programme, 116 jeunes ont été engagés au cours de l'été 1999 et des milliers d'enfants ont participé à des camps.
- Plus de 90 p. 100 des jeunes animateurs ont affirmé que le programme leur avait permis d'acquérir des compétences utiles.
- Plus de 85 p. 100 des jeunes animateurs ont affirmé que le programme les avait aidés à se perfectionner en vue de leur carrière.
- Plus de 80 p. 100 des jeunes animateurs ont affirmé que le programme leur avait offert de bonnes occasions d'établir des réseaux.
- Quelque 85 p. 100 des jeunes participants ont affirmé que l'expérience des camps avait répondu à leurs besoins.

CYBERJEUNES CANADA INTERNATIONAL

On trouvera les résultats de ce programme à la page 22.

<http://www.netcorps-cyberjeunes.org>

RÉSEAU DES ÉCOLES INNOVATRICES

En novembre 1999, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Industrie Canada, Rescol d'Industrie Canada et le Bureau des technologies d'apprentissage de DRHC ont participé à l'organisation d'un forum pancanadien sur le développement professionnel des enseignants sur l'utilisation des TIC dans les domaines de l'apprentissage et de l'enseignement. Des représentants de chacune des écoles membres du Réseau des écoles innovatrices (REI) ont participé au forum pour établir des réseaux et se familiariser avec l'expérience des autres participants. La seconde conférence annuelle, qui aura lieu en septembre 2000 à Ottawa, sera réalisée en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation. Elle permettra à 30 nouvelles écoles membres du REI de se rencontrer pour faire connaître leurs pratiques novatrices. Mentionnons également les activités suivantes du REI :

- Le groupe de discussion en ligne des écoles membres du REI leur offre l'occasion d'échanger sur ces pratiques.
- La conception et la réalisation d'une trousse d'outils du REI permettra aux écoles de devenir des mentors et de faire rapport sur l'incidence et les résultats des activités de mentorat.
- Les chercheurs de Téléapprentissage-REI travaillent actuellement avec les écoles membres pour cerner les centres d'intérêt en matière de recherche sur l'évaluation de l'incidence des TIC dans le domaine de l'apprentissage.
- Tous les mois, le site Web du REI donne les faits saillants des méthodes exemplaires pouvant servir de modèles pour les enseignants travaillant en équipe, pour les principaux et les surintendants et afin de relier la communauté de l'enseignement et de favoriser l'apprentissage centré sur l'élève.

RESCOL

- Après avoir atteint son premier objectif, qui était de brancher à Internet pour le 31 mars 1999 toutes les écoles et les bibliothèques du Canada, le partenariat Rescol s'en est fixé un nouveau : brancher à Internet les salles de classe — le but étant de brancher 250 000 ordinateurs dans les écoles, soit l'équivalent d'un par classe, d'ici le 31 mars 2001. Grâce à un partenariat fructueux conclu avec les provinces, les territoires, le milieu de l'éducation et le secteur privé, Rescol a dépassé son objectif : il avait déjà branché 425 234 ordinateurs au 31 mars 2000.
- Rescol a appuyé des services en ligne qui améliorent l'apprentissage par la technologie de l'information et aident les élèves et les enseignants à acquérir des compétences en TIC. Citons, à titre d'exemples, Rédaction de Rescol, réseau de journalisme canadien en ligne pour les élèves. Ce projet est à la fois une cyberécole pour les aspirants journalistes et un forum de publication multimédia et de diffusion de leurs articles.

- Mentionnons également le Réseau Éducation-Média, un site Web primé consacré à l'apprentissage des médias et d'Internet dans les écoles, qui vise également à sensibiliser davantage les consommateurs et à les inciter à passer à l'action afin que les jeunes bénéficient de médias et d'un contenu en ligne de qualité.

<http://www.rescol.ca>

PROGRAMME DES DIDACTICIELS MULTIMÉDIAS ET DES NOUVELLES APPLICATIONS D'ACCÈS PUBLIC DE RESCOL

Le programme a fourni un financement pour appuyer la création de nouveaux produits d'apprentissage et d'applications d'accès public à l'inforoute et il a facilité l'établissement de puissants partenariats pour la création et la distribution de contenu canadien en ligne. En vertu de ce programme, six partenariats ont été mis sur pied en 1999-2000 pour le développement de didacticiels et d'applications d'accès public qui devraient entrer sur le marché canadien et international en 2001.

<http://www.rescol.ca/fonds>

LES COLLECTIVITÉS INGÉNIEUSES

On trouvera les résultats de ce programme à la page 21.

<http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca>

PROGRAMME D'AIDE AU RÉSEAU DU SECTEUR DU BÉNÉVOLAT (VOLNET)

On trouvera les résultats de ce programme à la page 22, dans l'encadré Doter les canadiens d'une infrastructure d'accès.

<http://www.volnet.org>

PRECARN

Pour le programme de R-D de PRECARN, 1999 a été une année de transition. Pendant que la phase 2 s'achevait, la phase 3 était officiellement lancée pour prolonger le programme jusqu'à l'exercice 2005-2006.

- L'investissement dans la recherche pour l'exercice a totalisé un montant record de 13,3 millions de dollars, dont 8,2 millions proviennent du secteur privé et 5,1 millions d'Industrie Canada. Au nombre des activités prometteuses, mentionnons les suivantes.
 - Une licence pour la technologie PARASENSOR a été accordée à Baader-Canpolar Inc. (BCI), coentreprise réunissant Canpolar East et Baader, fournisseur de matériel de transformation des aliments ayant son siège social en Allemagne. BCI, qui exerce ses activités à St. John's, à Terre-Neuve, mettra au point et fabriquera du matériel d'inspection du poisson et de transformation des produits de la mer, en tirant parti des capacités mondiales de Baader en matière de services et de ventes. Un très petit nombre d'unités seront fabriquées et mises à l'essai avec les clients au début de 2000.
 - Selon les résultats du projet de systèmes intelligents pour le séchage industriel, les possibilités de commercialisation sont excellentes. Les participants devraient passer à l'étape de l'activité commerciale intégrale en 2000.

- PRECARN a adopté une approche sectorielle pour l'établissement de partenariats. Il a formé des groupes de consultation sectorielle pour offrir une tribune et un mécanisme afin de cerner les besoins industriels prioritaires et de trouver des solutions faisant appel à des systèmes intelligents. Ces groupes de consultation réunissent des utilisateurs, des clients, des concepteurs de la technologie, des fournisseurs et des organismes de recherche.

<http://www.precarn.ca>

Aide financière aux groupes de défense des consommateurs et à d'autres organismes bénévoles œuvrant dans l'intérêt des consommateurs

Vingt-deux organismes ont présenté 84 demandes de financement. Le montant demandé correspondait à environ quatre fois le montant disponible de 1 million de dollars. Neuf organismes ont obtenu un financement pour 26 projets (en moyenne 38 000 \$ par projet). Les projets portaient sur divers aspects de la consommation : vente au détail d'automobiles, biotechnologie, crédit à la consommation, autonomie des organismes de défense des consommateurs, commerce électronique, déréglementation du secteur de l'énergie, services financiers, protection des renseignements personnels, normes, consommation durable et télécommunications. Les projets, qui s'étendaient sur des périodes variant entre plusieurs semaines et plusieurs mois, ont été menés à bien entre avril 1999 et mars 2000.

<http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca>

Partenariat technologique Canada

On trouvera les résultats de ce programme à la page 15.

<http://ptc.ic.gc.ca>

Travaux d'infrastructure Canada-Ontario

La région de l'Ontario a mené à bonne fin le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario. Au cours de la durée du programme, qui s'est déroulé en deux étapes, 6 528 projets ont été approuvés, soit un investissement fédéral de 861,8 millions de dollars dans l'infrastructure ontarienne.



3.2 Approvisionnement et marchés

Les pouvoirs d'approvisionnement et de passation de marchés sont extrêmement décentralisés à Industrie Canada. Contrats et gestion du matériel a la responsabilité fonctionnelle, pour l'administration centrale et les régions, de répondre aux demandes de renseignements concernant les possibilités de passation de marchés, y compris en ce qui a trait aux accords commerciaux du Canada, et doit formuler des avis sur les diverses lois, politiques, pratiques exemplaires et procédures, selon les principes de la fonction moderne de contrôleur.

Le Ministère assure aux autorités contractantes déléguées une formation dans les domaines de la passation de marchés, de l'approvisionnement et du système de contrats automatisé. Il a élaboré un cours de recyclage sur les contrats pour rappeler aux autorités contractantes leurs rôles et responsabilités.

Comme le Bureau du vérificateur général a également vérifié les pratiques contractuelles d'Industrie Canada en 1999-2000, les pratiques d'approvisionnement et de passation de marchés ont fait l'objet d'une seule vérification interne pour déterminer si le Ministère respecte la politique sur les marchés du gouvernement et le principe de concurrence. Selon les résultats de la vérification interne, le processus d'appel d'offres ainsi que les six contrats types de la Direction générale des services informatiques examinés étaient dans l'ensemble conformes à la politique et aux règlements du Secrétariat du Conseil du Trésor régissant la passation de marchés.

Un site Web permet aux utilisateurs d'avoir immédiatement accès à l'information sur les marchés, comme la politique sur les marchés d'Industrie Canada et les publications du Ministère en la matière. Des liens conduisent aux sites du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

3.3 Gestion du matériel

Industrie Canada a mis à jour ses registres d'éléments d'actif, tant les immobilisations que les autres biens, en dressant l'inventaire matériel à l'échelle du Ministère. Les résultats ont été comparés avec les registres ministériels stockés dans le système d'information pour l'entretien des biens et des installations (pour la gestion et le suivi des éléments d'actif). Les biens immobiliers seront évalués au moyen du Calculateur de la valeur comptable de TPSGC. L'évaluation devrait être complètement terminée d'ici la fin de septembre 2000. Les catégories d'éléments d'actif et les taux d'amortissement ont été établis et intégrés à la nouvelle politique de comptabilisation des immobilisations.



3.4 Développement durable

Dans le cadre de sa première Stratégie de développement durable, Industrie Canada s'était engagé à promouvoir le développement durable tout en s'acquittant de son mandat global, soit favoriser au pays l'essor d'une économie plus concurrentielle, fondée sur le savoir, propre à assurer la croissance de l'emploi et des revenus.

Le Ministère a respecté tous les engagements pris en vertu de cette stratégie. Les mesures adoptées ont contribué à une amélioration du processus décisionnel, à une sensibilisation accrue, à de plus nombreux échanges sur les connaissances acquises et à la création de partenariats pour renforcer la capacité du Ministère à atteindre les objectifs de développement durable pangouvernementaux. Le tableau ci-contre présente certaines réalisations du Ministère en 1999-2000. On trouvera des renseignements plus précis dans le site Web du développement durable (<http://strategis.gc.ca/dd>).

Grâce à l'enthousiasme suscité par nombre des activités visant le développement durable, le Ministère ne s'est pas limité aux engagements pris en vertu de la stratégie. Parmi les autres réalisations, mentionnons le programme de télésanté de CANARIE, les projets PRECARN visant à optimiser l'utilisation des produits forestiers, les accords conclus avec huit pays par le Bureau canadien de transfert des technologies et de formation sur l'environnement pour stimuler les échanges et les investissements qui contribuent au développement durable ainsi que le catalogue des pratiques exemplaires relatives à l'écotourisme publié par la Commission canadienne du tourisme.

Un processus de planification très élaboré permettra à Industrie Canada de concevoir et de mettre en œuvre, d'ici décembre 2000, une seconde stratégie de développement durable qui fera fond sur les succès passés et continuera sur la lancée de la première pour prendre des engagements encore plus proactifs. Alors que la première stratégie était axée sur l'apprentissage et la découverte, la seconde mettra l'accent sur le leadership et les partenariats qui favorisent le développement durable grâce à l'efficacité, aux technologies environnementales et à la prise de décisions intégrée.

Stratégie de développement durable : progrès accomplis

Objectifs stratégiques	Réalizations en 1999-2000
<p>1. Marché Créer sur le marché un climat favorable au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a participé à l'élaboration d'une loi fédérale sur les espèces menacées. • Il a participé à la prise de position du Canada concernant la protection de la biodiversité soumise à la Commission de coopération environnementale de l'ALENA. • Il a coprésidé et géré la table de concertation de l'industrie sur le changement climatique. • Il a appuyé le recrutement de nouveaux secteurs industriels pour le programme ARET.
<p>2. Innovation Améliorer la capacité des entreprises canadiennes de mettre au point et d'utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a investi 98 millions de dollars dans huit projets de développement durable, par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada, suscitant ainsi des investissements supplémentaires d'environ 296 millions provenant d'autres sources. • Il a mené une étude sur le statut des indicateurs d'écocoefficacité dans l'industrie canadienne. • Il a été l'hôte d'un atelier de l'industrie sur l'écocoefficacité s'adressant aux entreprises canadiennes. • Il a distribué une version augmentée de la base de données Solutions environnementales canadiennes sur cédérom.
<p>3. Commerce et investissement Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a créé un site Web pour diffuser des renseignements commerciaux sur les marchés d'outre-mer. • Il a conclu, renouvelé ou poursuivi des ententes avec huit pays pour l'édification d'une capacité technologique en vue du développement durable. • Il a élaboré un cadre stratégique pour les secteurs à forte possibilité de croissance de l'industrie de l'environnement.
<p>4. Intendance et gestion Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada de gérer et de mettre en œuvre ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a mené à bien et évalué un projet pilote destiné à améliorer la qualité des évaluations environnementales stratégiques. • Il a élaboré pour CANARIE un cadre d'évaluation incluant des facteurs relatifs au développement durable. • Il a donné une formation en évaluation environnementale à 123 agents. • Il a organisé des programmes de recyclage à des endroits où il n'en avait pas encore offert. • Il a élaboré un plan pour optimiser le recyclage des matériaux provenant d'un site de démolition et intégré des appareils d'éclairage, de chauffage et de climatisation éconergétiques dans une installation nouvellement construite.

3.5 Préparation à l'arrivée de l'an 2000

Le tableau qui suit présente les résultats escomptés ou les engagements d'Industrie Canada, ainsi que ses réalisations en ce qui a trait à sa préparation à l'arrivée de l'an 2000.

Industrie Canada a assuré avec succès le passage à l'an 2000 au cours de la période charnière et le service à la clientèle n'a pas été perturbé entre janvier et avril 2000. De plus, grâce à une action concertée avec les autres ministères et organismes publics, le secteur privé et les associations participantes, le Ministère a mené à bien ses activités de sensibilisation et atteint ses objectifs.

Préparation à l'an 2000 des systèmes d'Industrie Canada

Résultats escomptés	Réalisations
<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada n'a pas de système essentiel à la mission pangouvernementale.• Industrie Canada a recensé 41 systèmes essentiels pour le Ministère.• Avant février 1999, 25 des 41 systèmes essentiels recensés seront conformes aux paramètres informatiques de l'an 2000.• Avant juin 1999, 37 des 41 systèmes essentiels seront prêts pour l'an 2000.• Avant octobre 1999, les 41 systèmes essentiels seront tous prêts pour l'an 2000.• Mise à niveau de tout le matériel informatique de bureau et des logiciels pour qu'ils soient conformes aux paramètres informatiques de l'an 2000 ou recours à des solutions de rechange pour assurer la conformité à ces paramètres.• Examen des petits systèmes qui seront prêts pour l'an 2000 en juin 1999.• Le plan d'urgence du passage à l'an 2000 pour les systèmes ministériels recevra la priorité en 1999-2000.• Un plan de continuation des affaires déterminera les mesures que le Ministère prendra pour atténuer le risque et les conséquences, notamment pour le service à la clientèle et les interruptions de l'activité qui peuvent survenir à la suite de pannes internes ou externes associées au passage à l'an 2000 ou à d'autres facteurs exceptionnels.	<ul style="list-style-type: none">• Après évaluation d'Industrie Canada (août 1999), le Secrétariat du Conseil du Trésor a déterminé que tous ses systèmes essentiels et intégrés étaient conformes aux paramètres informatiques de l'an 2000.• Industrie Canada ne disposait pas de système informatique essentiel pour la mission pangouvernementale.• Dès septembre 1999, les directeurs généraux déclaraient que tous les systèmes essentiels du Ministère étaient conformes aux paramètres informatiques de l'an 2000.• Le Ministère a mis à niveau tous ses ordinateurs de bureau, ses logiciels ainsi que ses petits ordinateurs ou a pris des mesures de rechange pour assurer la conformité aux paramètres de l'an 2000.• Le Ministère a établi des plans d'urgence pour ses 41 systèmes essentiels.• Le Ministère a produit le Plan de continuation des affaires.• Le Ministère a établi des centres des opérations (Opérations, Spectre, Groupe de travail de l'an 2000, agent principal de l'information) dans la région de la capitale nationale (RCN) pour évaluer les pannes internes ou externes au cours de la période charnière du 31 décembre 1999 au 3 janvier 2000.• Le Ministère a établi des centres des opérations dans les régions de l'Atlantique, du Québec, du nord de l'Ontario et du reste de la province, dans les Prairies, dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que dans les régions du Pacifique, au cours de la période charnière.• Tous les systèmes ministériels dans la RCN et dans les régions ont fonctionné parfaitement au cours de la période charnière.

Sensibilisation et préparation à l'an 2000

Résultats escomptés	Réalizations
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population et répondre aux besoins d'information des consommateurs, des entreprises et du secteur privé. • Veiller à ce que tous les efforts raisonnables soient faits pour inciter le secteur privé à relever les défis posés par le passage à l'an 2000. 	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada a répondu à plus de 50 000 appels sur sa ligne téléphonique sans frais et reçu plus de 1 million de visiteurs sur son site Web <i>Strategis SOS 2000</i>. • Le Ministère a mené deux campagnes publicitaires nationales et produit dans les deux langues une vidéo qui a été distribuée à l'échelle nationale, ainsi que des messages d'intérêt public pour la télévision. • Le Ministère a produit et distribué plus de 20 millions de documents, y compris <i>Vérification à domicile du bogue du millénaire</i>, un guide pour les organismes à but non lucratif et le <i>Guide anti-bogue du détaillant</i>. • Le groupe de travail d'Industrie Canada a mis en œuvre le Programme de liaison avec l'industrie, qui a encouragé les entreprises, les associations et les autres organismes à se préparer et à établir des plans d'urgence. Le programme a financé 70 initiatives totalisant environ 2,5 millions de dollars. • L'an 2000 — première étape a aidé avec succès 4 328 PME à se préparer pour le nouveau millénaire. • Plus de 500 ateliers, colloques, conférences et foires-info des Sociétés d'aide au développement des collectivités ont été organisés en partenariat avec les régions dans tout le pays pour aider les PME à se préparer pour l'an 2000. • Le Ministère a examiné et mis à jour les plans d'urgence pour tous les secteurs industriels. • Des appels ont été organisés à l'avance avec des entreprises et des associations clés durant la période charnière afin d'établir des communications directes sur la situation au sein de ces organismes. Dans l'éventualité de perturbations majeures attribuables au bogue de l'an 2000, ces derniers auraient fourni immédiatement une évaluation de l'état actuel de la situation au Portefeuille de l'Industrie.

3.6 Projet de règlement

Rendement d'un projet de règlement important

But du projet de règlement	Résultats escomptés	Résultats atteints
<p>Règlement sur la radiocommunication — Licences radio pour des fins autres que la radiodiffusion (Droits-révision)</p> <p>Un nouveau barème de droits de licence, pour l'utilisation du spectre à des fins autres que la radiodiffusion doit être mis en place en raison du changement imposé par la nouvelle technologie.</p>	<p>Il y aura un nouveau barème simple, souple et équitable pour toutes les licences visant l'utilisation du spectre à des fins autres que la radiodiffusion.</p>	<p>Le Ministère mènera en 2000-2001 des consultations sur les répercussions du nouveau barème de droits.</p>

3.7 Programme de développement industriel et régional

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le développement industriel et régional*, Industrie Canada est tenu de présenter au Parlement un rapport annuel sur l'administration du Programme de développement industriel et régional (PDIR). Comme il n'y a aucune activité nouvelle à signaler en ce qui concerne le PDIR, au lieu de produire un rapport annuel distinct, Industrie Canada s'est acquitté de son obligation pour l'exercice 1999-2000 dans une note figurant dans le *Budget des dépenses 2000-2001 : Partie III — Rapport sur les plans et les priorités*, en vertu des dispositions relatives à la présentation d'information consolidée.

Le PDIR a pris fin le 30 juin 1988. On trouvera dans le rapport annuel présenté en 1996-1997 de plus amples renseignements sur les décisions prises à l'égard des demandes reçues et les engagements pris en vertu du Programme. Tous les engagements financiers pris par Industrie Canada dans le cadre du PDIR ont déjà été entièrement imputés. Cependant, la Loi demeure en vigueur pour permettre le remboursement continu, en 2000-2001 et dans les années ultérieures, de l'aide financière accordée en vertu du Programme.



Section 4 : Rendement financier

4.1 Aperçu du rendement financier

Dépenses prévues	962 500 000 \$
Autorisations totales.....	2 202 387 321 \$
Dépenses réelles en 1999-2000.....	2 068 441 400 \$

4.2 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1	Sommaire des crédits approuvés
Tableau 2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 4	Recettes disponibles
Tableau 5	Recettes non disponibles
Tableau 6	Paiements législatifs
Tableau 7	Paiements de transfert
Tableau 8	Prêts, investissements et avances
Tableau 9	Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable
Tableau 10	Passif éventuel

TABLEAU FINANCIER 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation

(en millions de dollars)

Crédit	Dépenses prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000*	Dépenses réelles 1999-2000	
Programme d'Industrie Canada				
1	Dépenses de fonctionnement	428,9	541,4	513,2
5	Subventions et contributions	424,3	1 487,5	1 425,3
(L)	Ministre de l'Industrie — Traitement et allocation pour automobile	0,0	0,0	0,0
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,0	0,0	0,0
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(4,9)	22,9	(17,5)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	57,0	92,0	92,0
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises</i>	0,0	0,2	0,2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46,4	53,5	53,5
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	0,0	0,6	0,2
(L)	Honoraires — Agence de recouvrement	0,0	0,0	0,0
(L)	Montants adjugés par un tribunal	0,0	0,0	0,0
(L)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	0,0	1,5	1,5
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,3	0,3	0,0
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1) a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,5	0,5	0,0
L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger	0,0	2,0	0,0
Total pour le Ministère		962,5	2 202,4	2 068,4

* Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.



TABLEAU FINANCIER 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subven- tions et contribu- tions	Total partiel/ Dépenses brutes	Prêts, investis- sments et	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles*	Total Dépenses nettes
						avances non budgétaires			
Politique microéconomique	313,0	58,8	—	13,3	72,1	—	72,1	—	72,1
(autorisations totales)	<i>313,0</i>	<i>40,6</i>	—	<i>12,4</i>	<i>53,0</i>	—	<i>53,0</i>	—	<i>53,0</i>
(réelles)	314,0	39,6	—	11,8	51,4	—	51,4	—	51,4
Règlements et services axés sur le marché	2 420,0	192,9	—	1,0	193,9	—	193,9	(77,7)	116,2
(autorisations totales)	<i>2 420,0</i>	<i>238,6</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>240,5</i>	—	<i>240,5</i>	<i>(83,8)</i>	<i>156,7</i>
(réelles)	2 461,0	216,2	0,1	1,0	217,3	—	217,3	(98,8)	118,5
Développement sectoriel de l'industrie	1 584,0	251,9	—	579,1**	831,0	0,8	831,8	(9,7)	822,1
(autorisations totales)	<i>1 584,0</i>	<i>264,1</i>	—	<i>1 565,8**</i>	<i>1 829,9</i>	<i>2,8</i>	<i>1 832,7</i>	<i>(7,2)</i>	<i>1 825,5</i>
(réelles)	1 663,0	247,8	—	1 504,3**	1 752,1	0,0	1 752,1	(7,2)	1 744,9
Tourisme	141,0	69,1	—	—	69,1	—	69,1	—	69,1
(autorisations totales)	<i>141,0</i>	<i>71,3</i>	—	<i>0,3</i>	<i>71,6</i>	—	<i>71,6</i>	—	<i>71,6</i>
(réelles)	141,0	68,6	—	0,3	68,9	—	68,9	—	68,9
Services de gestion et services généraux	849,0	92,9	—	—	92,9	—	92,9	—	92,9
(autorisations totales)	<i>849,0</i>	<i>95,6</i>	—	—	<i>95,6</i>	—	<i>95,6</i>	—	<i>95,6</i>
(réelles)	870,0	84,7	—	—	84,7	—	84,7	—	84,7
Total	5 307,0	665,6	0,0	593,4	1 259,0	0,8	1 259,8	(87,4)	1 172,4
(autorisations totales)	<i>5 307,0</i>	<i>710,2</i>	<i>0,9</i>	<i>1 579,5</i>	<i>2 290,6</i>	<i>2,8</i>	<i>2 293,4</i>	<i>(91,0)</i>	<i>2 202,4</i>
(réelles)	5 449,0	656,9	0,1	1 517,4	2 174,4	0,0	2 174,4	(106,0)	2 068,4
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles***	—	—	—	—	—	—	—	—	(217,1)
(autorisations totales)	—	—	—	—	—	—	—	—	(217,1)
(réelles)	—	—	—	—	—	—	—	—	(598,8)
Coût des services offerts par d'autres ministères****	—	—	—	—	—	—	—	—	51,9
(autorisations totales)	—	—	—	—	—	—	—	—	<i>51,9</i>
(réelles)	—	—	—	—	—	—	—	—	54,7
Coût net du programme	—	—	—	—	—	—	—	—	1 007,2
(autorisations totales)	—	—	—	—	—	—	—	—	<i>2 037,2</i>
(réelles)	—	—	—	—	—	—	—	—	1 524,3

Nota : Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 1999-2000 (*Budget principal des dépenses et Budget supplémentaire des dépenses* et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses ou aux recettes réelles en 1999-2000.

* Auparavant « Recettes à valoir sur le crédit ».

** Incluent les subventions et contributions prévues par la loi.

*** Auparavant « Recettes à valoir sur le Trésor ».

**** Les statistiques ne sont pas disponibles pour les coûts des services de paie fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

TABLEAU FINANCIER 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998*	Réelles 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000**	Réelles 1999-2000
Politique microéconomique	57,3	256,2	72,1	53,0	51,4
Règlements et services axés sur le marché	128,0	130,9	116,2	156,7	118,5
Développement sectoriel de l'industrie***	1 595,3	725,0	822,1	1 825,5	1 744,9
Tourisme	69,0	67,1	69,1	71,6	68,9
Services de gestion et services généraux	85,6	76,9	92,9	95,6	84,7
Total des dépenses prévues contre les dépenses réelles	1 935,2	1 256,1	1 172,4	2 202,4	2 068,4

* Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

*** Les dépenses de 1997-1998 incluent le paiement unique de 801 millions de dollars pour la création de la Fondation canadienne pour l'innovation. Les autorisations totales et réelles de 1999-2000 incluent une subvention de 900 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de moderniser son infrastructure de recherche et une subvention de 160 millions de dollars à Génome Canada.

TABLEAU FINANCIER 4 : Recettes disponibles*

Recettes disponibles par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998**	Réelles 1998-1999**	Recettes prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000***	Réelles 1999-2000
Politique microéconomique	—	—	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché	78,9	91,3	77,7	83,8	98,8
Développement sectoriel de l'industrie	6,7	7,3	9,7	7,2	7,2
Tourisme	—	—	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des recettes disponibles	85,6	98,6	87,4	91,0	106,0

* Auparavant « Recettes à valoir sur le crédit ».

** Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

*** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

**TABLEAU FINANCIER 5 : Recettes non disponibles***

Recettes non disponibles par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998**	Réelles 1998-1999**	Recettes prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000***	Réelles 1999-2000
Politique microéconomique	—	—	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché	248,6	357,6	195,7	195,7	487,2
Développement sectoriel de l'industrie	110,4	127,4	21,4	21,4	129,0
Tourisme	—	—	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des recettes non disponibles	359,0	485,0	217,1	217,1	616,2

* Auparavant « Recettes à valoir sur le Trésor ».

** Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

*** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.**TABLEAU FINANCIER 6 : Paiements législatifs**

Paiements législatifs par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998*	Réelles 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000**	Réelles 1999-2000
Politique microéconomique	2,6	4,0	3,5	4,2	4,2
Règlements et services axés sur le marché	14,1	16,8	11,7	42,3	2,0
Développement sectoriel de l'industrie	888,3***	111,9	84,4	113,5	113,1
Tourisme	0,6	0,8	1,9	2,3	2,3
Services de gestion et services généraux	6,0	8,8	7,0	8,4	8,4
Total des paiements législatifs	911,6	142,3	108,5****	170,7****	130,0

Nota : Tous les chiffres incluent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et à d'autres régimes.

* Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

*** Les dépenses de 1997-1998 incluent le paiement unique de 801 millions de dollars pour la création de la Fondation canadienne pour l'innovation.

**** N'incluent pas les prêts, les investissements et les avances non budgétaires.

TABLEAU FINANCIER 7 : Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998*	Réelles 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000**	Réelles 1999-2000
SUBVENTIONS					
Politique microéconomique	3,2	200,0	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché	0,2	—	—	—	—
Développement sectoriel de l'industrie	55,0	0,3	—	1 080,0	1 080,0
Tourisme	—	—	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des subventions	58,4	200,3	0,0	1 080,0	1 080,0
CONTRIBUTIONS					
Politique microéconomique	15,0	13,0	13,3	12,4	11,8
Règlements et services axés sur le marché	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Développement sectoriel de l'industrie***	1 335,1	490,4	579,1	485,9	424,3
Tourisme	—	—	—	0,3	0,3
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des contributions	1 351,0	504,4	593,4	499,6	437,4
Total des paiements de transfert	1 409,4	704,7	593,4	1 579,6	1 517,4

* Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

*** Les dépenses de 1997-1998 incluent le paiement unique de 801 millions de dollars pour la création de la Fondation canadienne pour l'innovation. Les autorisations totales et réelles de 1999-2000 incluent une subvention de 900 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de moderniser son infrastructure de recherche et une subvention de 160 millions de dollars à Génome Canada.

TABLEAU FINANCIER 8 : Prêts, investissements et avances

Prêts, investissements et avances par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1997-1998	Réelles 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000*	Réelles 1999-2000
Développement sectoriel de l'industrie	—	—	0,8	2,8	—
Total	—	—	0,8	2,8	—

* Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

TABLEAU FINANCIER 9 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

(en millions de dollars)

	Réelles 1997-1998	Réelles 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000**	Autorisations totales 1999-2000***	Réelles 1999-2000
Recettes	58,1	64,3	66,4	57,0	70,9
Dépenses	55,8	67,1	62,9	61,0	61,3
Profit (perte)	2,3	(2,8)	3,5	(4,0)	9,6
Éléments n'exigeant pas l'utilisation du fonds renouvelable :					
Ajout : amortissement	9,7	13,3	14,4	11,0	14,4
Moins : amortissement d'assistance d'immobilisation reportée	(4,7)	(6,4)	(6,4)	—	(6,4)
Modification du capital de fonctionnement	2,8	(8,1)	(1,2)	(1,2)	(0,8)
Activités d'investissement :					
Acquisition de biens amortissables	(10,0)	(6,2)	(0,9)	(0,9)	(1,9)
Autres	0,0	11,2	—	—	3,1
Excédent de trésorerie (besoins)	0,1	1,0	9,4	4,9	18,0
Pouvoir : excédent cumulatif (prélèvement)	6,4	7,4	16,8	12,3	25,4

Nota : Une « ligne de crédit » de 15 millions de dollars a été approuvée comme maximum pouvant être prélevé du Trésor en tout temps.

* Les données comparatives de 1998-1999 ont été ajustées à la suite d'une erreur survenue au cours d'un exercice antérieur dans le calcul du revenu différé à long terme pour les brevets. Cet ajustement entraîne une réduction des recettes de l'ordre de 1,03 million de dollars.

** Les données calculées sont tirées de la colonne sur les prévisions du *Rapport sur les plans et les priorités*.

*** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

TABLEAU FINANCIER 10 : Passif éventuel

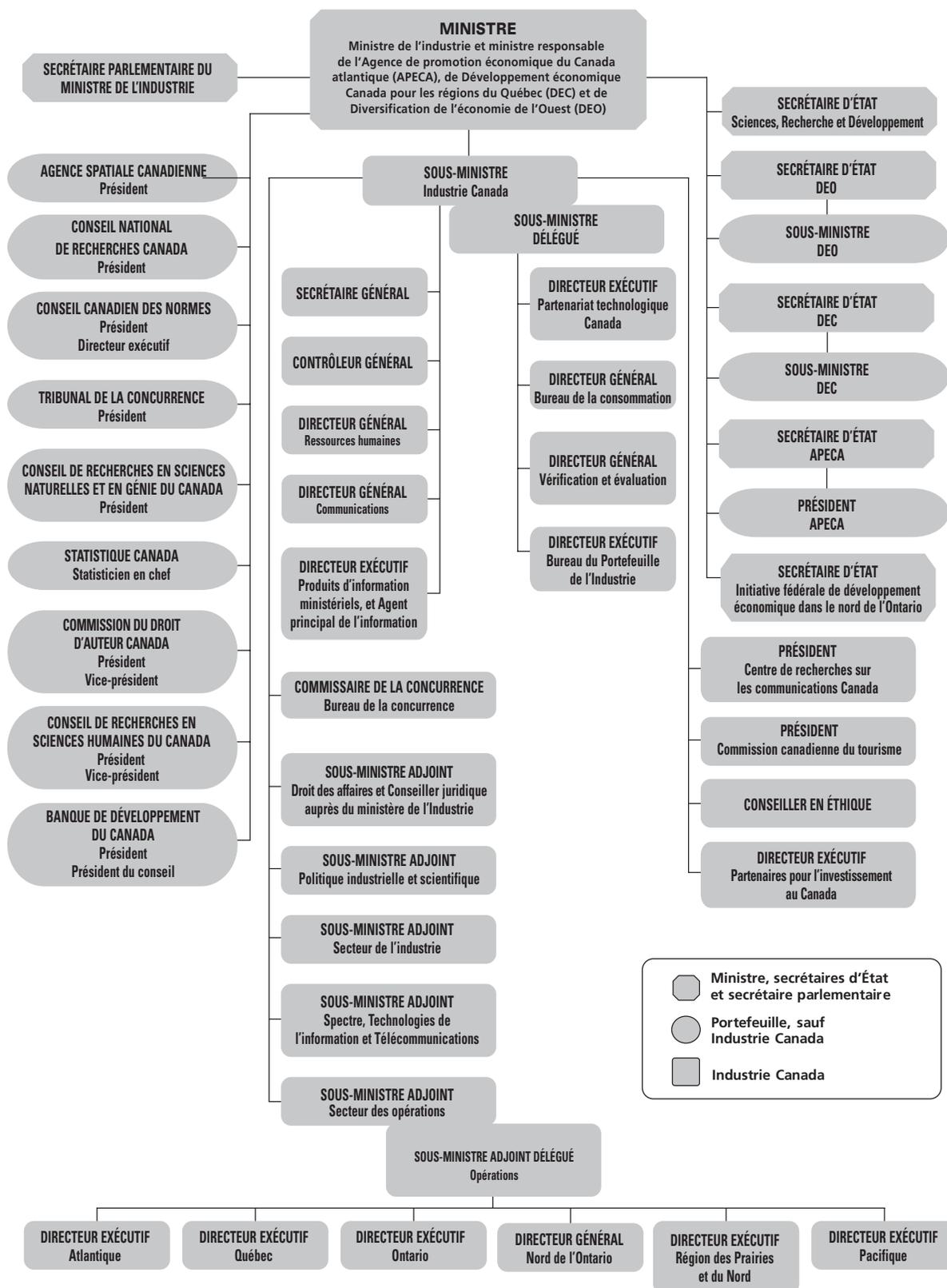
(en millions de dollars)

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel		
	au 31 mars 1998	au 31 mars 1999	Courant au 31 mars 2000
Assurances et garanties de prêts :			
- Programme d'expansion des entreprises	5,9	5,9	5,9
- <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1 336,4	1 161,9	959,5
- <i>Loi sur le financement des petites entreprises</i>	—	—	296,8
- Programme cargos aériens de garanties de prêts	401,8	365,9	324,4
- Programme supplémentaire de garanties	1,4	1,8	1,0
- Canadian Airlines Corporation	11,2	—	—
- Programme économique des Autochtones	2,1	4,6	5,1
- First Union Commercial Corporation	57,6	61,3	—
- <i>Loi sur les subventions au développement régional</i>	—	—	58,8
Total partiel	1 816,4	1 601,4	1 651,5
Revendications et causes en instance ou imminentes	8,8	251,0	251,0
Total	1 825,2	1 852,4	1 902,5



Section 5 : Aperçu du Ministère

5.1 Organigramme du Portefeuille de l'Industrie



5.2 Aperçu

Les trois principaux secteurs d'activité du Ministère sont les suivants.

Politique microéconomique

Le Secteur d'activité a pour objectif de s'attaquer aux grandes questions structurelles de développement économique se posant dans l'économie canadienne, pour accroître la productivité et la compétitivité et, par conséquent, stimuler la croissance et la création d'emplois.

Développement sectoriel de l'industrie

Le Secteur d'activité aide les entreprises à soutenir la concurrence en adoptant des stratégies sur le commerce, l'investissement, la technologie, le perfectionnement des ressources humaines et le développement durable. Il accorde par ailleurs un appui bien déterminé aux entreprises autochtones et aux petites entreprises et il veille à favoriser le développement économique du nord de l'Ontario et l'aménagement de l'inforoute.

Règlements et services axés sur le marché

Le Secteur d'activité a pour objectifs de favoriser l'instauration d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs canadiens et de faire valoir les normes du marché canadien sur la scène internationale.

Industrie Canada a cessé de mettre l'accent sur des secteurs d'activité et se concentre désormais sur des objectifs stratégiques. On trouvera aux pages 73 à 78 un tableau de concordance qui aidera les lecteurs à faire le lien entre les anciens secteurs d'activité et les cinq objectifs stratégiques.



5.3 Tableau de concordance d'Industrie Canada : objectifs stratégiques par secteur d'activité*

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant	• Sensibilisation du public à la productivité	✓	✓	
	• Appui au Conseil consultatif des sciences et de la technologie	✓		
	• Conseil d'experts en science et en technologie	✓		
	• Rapport du Groupe d'experts sur la commercialisation des résultats de la recherche universitaire du CCST	✓		
	• Site Web Trousse de mise en marché de technologies		✓	
	• Indicateurs d'efficacité	✓		
Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités	• Réseaux de centres d'excellence		✓	
	• Développement durable	✓		
	• Appui de la recherche dans les universités canadiennes	✓		
	• Initiative de refinancement de TRIUMF, Tri-University Meson Facility, en Colombie-Britannique		✓	
	• Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	✓		
	• Recherche et analyses sur le problème de « l'exode des cerveaux »	✓		
	• Stratégie canadienne en matière de biotechnologie		✓	
	• Conférence sur les réseaux de pointe		✓	
	• Employeurs en ligne		✓	
	• Partenariat technologique Canada		✓	
Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens	• Inauguration de l'Institut de télécommunications de la capitale nationale		✓	
	• Lancement de la radiodiffusion audionumérique		✓	
	• Programme de développement et d'applications de la technologie de CANARIE		✓	

* Voir, à la page 72, des précisions sur les objectifs des divers secteurs d'activité.

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie
RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible	• Un Canada branché		✓	
	• Initiatives d'autoréglementation pour les fournisseurs de services Internet			✓
	• Adoption de normes et de règles communes			✓
	• Accès à haute vitesse pour les chercheurs	✓		
	• LearnCanada		✓	
	• Ottawa Region Fibre Build Project		✓	
	• Les Collectivités ingénieuses		✓	
	• Applications sécuritaires du commerce électronique dans <i>Strategis</i>			✓
	• Catégorie « Information d'affaires par secteur » de <i>Strategis</i>			✓
	• Stages à l'étranger par l'intermédiaire de Cyberjeunes Canada International			✓
	• Réunions internationales du comité consultatif gouvernemental de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers	✓		
	• Octroi d'une licence pour un nouveau câble sous-marin transatlantique			✓
	• Rescol			✓
	• Programme des ordinateurs pour les écoles			✓
	• Programme d'accès communautaire			✓
	• Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet)			✓
	• Compétence.ca			✓
• Étudiants bien branchés			✓	
• Technologie et savoir-faire canadiens sur la scène touristique internationale			✓	
• Services en ligne d'Industrie Canada			✓	
Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique	• Table ronde sur le commerce électronique	✓		
	• Principes sur la protection du consommateur dans le contexte du commerce électronique			✓
	• Projet de loi C-6 — loi visant la protection de la vie privée des consommateurs	✓		
	• Promotion du commerce électronique		✓	
	• Répertoire en ligne des fournisseurs de technologies du commerce électronique		✓	
	• Centre de service à la clientèle de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie
RSAM = Règlements et services axés sur le marché





Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne	• Didacticiel offert en ligne en français sur le commerce interentreprises		✓	
	• Appui aux projets de numérisation par le programme des Collections numérisées du Canada		✓	
	• Programme des Franccommunautés virtuelles		✓	
	• Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie
RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs	• Modification de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>	✓		
	• Modification du Règlement sur la radiocommunication	✓		
	• Révision des règlements applicables à la radiocommunication et à la radiodiffusion	✓		
	• Refonte de la <i>Loi sur le droit d'auteur</i>	✓		
	• Utilisation exempte de licence du spectre dans la bande de 5 GHz			✓
	• Autorisation de l'utilisation exempte de licence du spectre dans la gamme de 460 MHz			✓
	• Autorisation d'utiliser les systèmes à satellite régionaux et mondiaux consentie à trois fournisseurs canadiens			✓
	• Solutions structurelles axées sur le marché pour favoriser la concurrence			✓
	• Attribution de licences de services de communications multipoint			✓
	• Négociation pour l'attribution de nouvelles bandes de fréquences	✓		✓
	• Normes techniques tenant compte des percées technologiques dans le domaine de la mesure	✓		✓
	• Examen de la politique de la propriété intellectuelle			✓
	• Protocole de communications reconnu à l'échelle internationale pour les compteurs d'électricité			✓
S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres	• Application des règles régissant le marché			✓
	• Gestion du spectre de radiofréquences			✓
	• Réseau électronique autofinancé pour les futures transactions liées aux faillites et à l'insolvabilité			✓
	• Adoption des règlements révisés sur les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels	✓		
	• Participation du secteur privé à la prestation des services de Mesures Canada		✓	✓
Renforcer la confiance dans le marché	• Messages d'intérêt public sur le télémarketing trompeur			✓
	• Organisation d'une série de séances de consultation partout au Canada dans le cadre du Forum national sur l'insolvabilité			✓
	• Passerelle d'information pour le consommateur canadien			✓
	• Outils en ligne pour les consommateurs		✓	✓

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie
RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Investissement : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger	• Ententes nouvelles ou améliorées	✓		
	• Activités visant à diffuser de l'information sur l'investissement aux Canadiens	✓		
	• Initiatives volontaires d'autoréglementation de l'industrie	✓		
Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement	• Fin de l'étape expérimentale du site Web Investir au Canada		✓	
	• Accueil des missions étrangères d'investisseurs éventuels		✓	
	• Appui aux conférences internationales sur les affaires et l'économie		✓	
Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en conservant leurs investissements actuels	• Investir au Canada — Investissement de Toyota à Cambridge		✓	
	• Campagnes dans le cadre du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires		✓	
	• Tables rondes sectorielles sur l'investissement		✓	
	• Élaboration de stratégies sectorielles d'investissement		✓	
Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones	• Initiative de développement des entreprises autochtones		✓	
	• Nouveau programme de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	✓		
	• Congrès international de la petite entreprise de 1999		✓	
	• Nouveaux prêts commerciaux consentis grâce aux protocoles d'entente conclus avec des institutions financières pour les entreprises du nord de l'Ontario		✓	
	• Fonds d'investissement des Sociétés d'aide au développement des collectivités		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie
RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Commerce : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Résultats clés	Activités	PM	DSI	RSAM
Maintenir et améliorer l'accès aux marchés	• Initiative sur les villes durables		✓	
	• Stratégie pour le commerce international d'Équipe Canada inc		✓	
	• Participation à un large éventail d'activités découlant de la participation du Canada à l'OMC	✓		✓
	• Appui des négociations portant sur l'ALEA		✓	
	• Accord sur le commerce intérieur	✓		✓
	• Défense du régime canadien de brevets			✓
	• Préparation de 12 analyses sectorielles et de documents de réflexion détaillés		✓	
	• Encouragement de l'établissement de partenariats internationaux au sein de l'OMPI			✓
Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs	• <i>ExportSource</i>		✓	
	• Programme de sensibilisation du Service des délégués commerciaux		✓	
	• Service téléphonique sans frais de renseignements sur l'exportation d'Équipe Canada inc		✓	
	• Profil statistique des exportateurs canadiens		✓	
	• Initiative des Premières Nations Chefs d'équipe de consortiums		✓	
	• Sommet commercial des femmes d'affaires Canada-États-Unis		✓	
Développer les marchés étrangers	• Commission canadienne du tourisme		✓	
	• Centre des occasions d'affaires internationales		✓	
	• Information sur les marchés étrangers et renseignements commerciaux sur les occasions d'affaires		✓	
	• Module de commercialisation sectoriel pour promouvoir par Internet les produits, les services et le savoir-faire du Canada		✓	
	• Organisation de la participation canadienne à de grandes foires internationales		✓	
	• SourceCan		✓	
	• Sondages sur le degré de satisfaction des exportateurs clients à l'égard des grandes activités de promotion du commerce		✓	
	• Participation au VIII ^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie		✓	
	• 3 ^e Forum des gens d'affaires francophones		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie
RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Section 6 : Autres renseignements

6.1 Comment nous joindre

Ministre de l'Industrie
John Manley
Tél. : (613) 995-9001
Télé. : (613) 992-0302
manley.john@ic.gc.ca

Secrétaire d'État
Sciences, Recherche et
Développement
Gilbert Normand
Tél. : (613) 995-1333
Télé. : (613) 990-4056
normand.gilbert@ic.gc.ca

Secrétaire parlementaire
du ministre de l'Industrie
John Cannis, député
Tél. : (613) 992-6823
Télé. : (613) 943-1045
cannis.j@parl.gc.ca

Sous-ministre
V. Peter Harder
Tél. : (613) 992-4292
Télé. : (613) 954-3272
harder.peter@ic.gc.ca

Sous-ministre délégué
Paul Thibault
Tél. : (613) 943-7165
Télé. : (613) 954-3272
thibault.paul@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint, Droit
des affaires, et conseiller
juridique auprès du
ministère de l'Industrie
J. Edward Thompson
Tél. : (613) 954-3946
Télé. : (613) 952-9668
thompson.je@ic.gc.ca

Secrétaire générale
Pamela LeBlanc
Tél. : (613) 943-7038
Télé. : (613) 954-3272
leblanc.pamela@ic.gc.ca

Conseiller en éthique
Howard R. Wilson
Tél. : (613) 995-6852
Télé. : (613) 995-7308
wilson.howie@ic.gc.ca

Directeur exécutif,
Partenaires pour
l'investissement au Canada
Rocco Delvecchio
Tél. : (613) 941-2983
Télé. : (613) 941-3817
delvecchio.rocco@ic.gc.ca

Directeur exécutif,
Partenariat technologique
Canada
Bruce L. Deacon
Tél. : (613) 941-6747
Télé. : (613) 954-9117
dacon.bruce@ic.gc.ca

Directeur général, Bureau
de la consommation
Michael Jenkin
Tél. : (613) 954-3277
Télé. : (613) 952-6927
jenkin.michael@ic.gc.ca

Directeur général, Direction
générale de la vérification
et de l'évaluation
Owen M. Taylor
Tél. : (613) 954-5084
Télé. : (613) 954-5070
taylor.owen@ic.gc.ca

Directrice exécutive, Bureau
du Portefeuille de l'Industrie
Susan Williams
Tél. : (613) 954-8911
Télé. : (613) 957-1990
williams.susan@ic.gc.ca

Agente principale de
l'information
Vinita Watson
Tél. : (613) 954-3574
Télé. : (613) 941-1938
watson.vinita@ic.gc.ca

Directrice générale,
Direction générale
des communications
Marie Bédard
Tél. : (613) 947-2597
Télé. : (613) 947-3390
bedard.marie@ic.gc.ca

Contrôleuse générale
Mary Zamparo
Tél. : (613) 957-9288
Télé. : (613) 998-6950
zamparo.mary@ic.gc.ca

Directrice générale,
Direction générale des
ressources humaines
Cathy Downes
Tél. : (613) 954-5474
Télé. : (613) 952-0239
downes.cathy@ic.gc.ca

Président, Centre de
recherches sur les
communications Canada
Gerry Turcotte
Tél. : (613) 990-3929
Télé. : (613) 990-7983
gerry.turcotte@crc.ca

Président, Commission
canadienne du tourisme
Jim Watson
Tél. : (613) 954-3549
Télé. : (613) 952-9014
watson.jim@ic.gc.ca

Commissaire de la
concurrence, Bureau
de la concurrence
Konrad von Finckenstein
Tél. : (819) 997-3301
Télé. : (819) 953-5013
vonfinckenstein.konrad@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint,
Secteur de la politique
industrielle et scientifique
Andreï Sulzenko
Tél. : (613) 995-9605
Télé. : (613) 995-2233
sulzenko.andrei@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint,
Secteur de l'industrie
John M. Banigan
Tél. : (613) 954-3798
Télé. : (613) 941-1134
banigan.john@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint,
Secteur du spectre,
des technologies
de l'information et des
télécommunications
Michael M. Binder
Tél. : (613) 998-0368
Télé. : (613) 952-1203
binder.michael@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint,
Secteur des opérations
Jean-Claude Bouchard
Tél. : (613) 954-3405
Télé. : (613) 954-4883
bouchard.jean-claude@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
délégué, Secteur des
opérations
John McBride
Tél. : (613) 957-4392
Télé. : (613) 954-4883
mcbride.john@ic.gc.ca

Commissaire aux brevets,
registraire des marques
de commerce et président,
Office de la propriété
intellectuelle du Canada
David Tobin
Tél. : (819) 997-1057
Télé. : (819) 997-1890
tobin.david@ic.gc.ca

Surintendant des faillites,
Bureau du surintendant
des faillites Canada
Marc Mayrand
Tél. : (613) 941-2691
Télé. : (613) 946-9205
mayrand.marc@ic.gc.ca

Directeur général, Direction
générale des corporations
Richard G. Shaw
Tél. : (613) 941-2837
Télé. : (613) 941-5783
shaw.richard@ic.gc.ca

Président, Mesures Canada
Alan E. Johnston
Tél. : (613) 952-0655
Télé. : (613) 957-1265
johnston.alan@ic.gc.ca

Directeur exécutif,
Région de l'Atlantique
David Mulcaster
Tél. : (902) 426-3458
Télé. : (902) 426-2615
mulcaster.david@ic.gc.ca

Directeur exécutif,
Région du Québec
Réjean Frenette
Tél. : (514) 283-1885
Télé. : (514) 496-7003
frenette.rejean@ic.gc.ca

Directrice exécutive,
Région de l'Ontario
Brigitte Hohn
Tél. : (416) 973-5001
Télé. : (416) 954-6646
hohn.brigitte@ic.gc.ca

Directeur exécutif, Région
des Prairies et du Nord
Glenn Fields
Tél. : (780) 495-2951
Télé. : (780) 495-4582
fields.glenn@ic.gc.ca

Directeur exécutif,
Région du Pacifique
Bruce Drake
Tél. : (604) 666-1400
Télé. : (604) 666-8330
drake.bruce@ic.gc.ca

Directrice générale, FedNor
Louise Paquette
Tél. : (705) 671-0723
Télé. : (705) 670-6103
paquette.louise@ic.gc.ca

6.2 Bureaux régionaux d'Industrie Canada

ADMINISTRATION CENTRALE

Industrie Canada
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : (613) 954-2788
Télééc. : (613) 954-1894

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Industrie Canada
10th Floor
John Cabot Building
10 Barter's Hill
P.O. Box 8950
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4866
Télééc. : (709) 772-5093

Industrie Canada
2nd Floor
100 Sydney Street
P.O. Box 40
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K2
Tél. : (902) 566-7382
Télééc. : (902) 566-7450

Industrie Canada
1505 Barrington
Maritime Centre, Suite 1605
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3K5
Tél. : (902) 426-3458
Télééc. : (902) 426-2624

Adresse postale :
P.O. Box 940, Station "M"
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9

Industrie Canada
1045, rue Main, 4^e étage,
bureau 103
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6517
Télééc. : (506) 851-6502

RÉGION DU QUÉBEC

Industrie Canada
5, Place Ville-Marie, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G2
Tél. : (514) 496-1797
Télééc. : (514) 283-2247

RÉGION DE L'ONTARIO

Industrie Canada
151, rue Yonge, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5C 2W7
Tél. : (416) 973-5000
Télééc. : (416) 973-8714

RÉGION DU NORD DE L'ONTARIO

FedNor
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Tél. : (705) 671-0711
Sans frais : 1 877 333-6673
Télééc. : (705) 671-0717

FedNor
Place Roberta-Bondar
70, promenade Foster,
bureau 600
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 6V4
Tél. : (705) 941-2014
Sans frais : 1 877 333-6673
Télééc. : (705) 941-2085

FedNor
33, rue Court Sud, 1^{er} étage
Thunder Bay (Ontario)
P7B 2W6
Tél. : (807) 766-1800
Sans frais : 1 877 333-6673
Télééc. : (807) 346-8474

RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD

Industrie Canada
400, avenue St. Mary, 4^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél. : (204) 983-5851
Télééc. : (204) 983-3182

Industrie Canada*
Immeuble du gouvernement
du Canada
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

* Les téléphones seront branchés
au cours de l'automne 2000.

Industrie Canada
7th Floor
123 Second Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 7E6
Tél. : (306) 975-4400
Télééc. : (306) 975-6727

Industrie Canada
Suite 1020
2002 Victoria Avenue
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7
Tél. : (306) 780-5010
Télééc. : (306) 780-6506

Industrie Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Tél. : (403) 495-4782
Télééc. : (403) 495-4507

Industrie Canada
Suite 400
639-5th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0M9
Tél. : (403) 292-4575
Télééc. : (403) 292-4295

Industrie Canada
Suite 1006
4920-52nd Street
Yellowknife (Territoires
du Nord-Ouest) X1A 3T1
Tél. : (867) 920-6604
Télééc. : (867) 920-6601

RÉGION DU PACIFIQUE (COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON)

Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-
Britannique) V6B 6E1
Tél. : (604) 666-5000
Télééc. : (604) 666-8330

Industrie Canada
Suite 205
300 Main Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-5102
Télééc. : (867) 393-6711



6.3 Lois dont l'application relève du ministre de l'Industrie

LOI CONCERNANT LE MINISTÈRE

Loi sur le ministère de l'Industrie, L.C. 1995, ch. 1

LOIS CONCERNANT LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Loi sur la radiocommunication, L.R. 1985, ch. R-2
*Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe
Canada*, L.C. 1987, ch. 12 (certaines fonctions
seulement)
*Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat
Canada*, L.C. 1991, ch. 52 (rôle en matière
de politique)
Loi sur les télécommunications, L.C. 1993, ch. 38

RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ ET DU COMMERCE

*Loi sur les arrangements avec les créanciers
des compagnies*, L.R. 1985, ch. C-36
Loi sur les chambres de commerce, L.R. 1985,
ch. B-6
Loi sur la concurrence, L.R. 1985, ch. C-34
Loi canadienne sur les coopératives,
L.C. 1998, ch. 1
Loi sur les corporations canadiennes, L.R. 1970,
ch. C-32
Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, L.R. 1985,
ch. 44 (4^e suppl.)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R. 1985,
ch. B-3
*Loi sur le financement des petites entreprises du
Canada*, L.C. 1998, ch. 36
*Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur
public*, L.R. 1985, ch. G-4
Loi sur Investissement Canada, L.R. 1985, ch. 28
(1^{er} suppl.)
Loi sur les liquidations et les restructurations,
L.R. 1985, ch. W-11 (Partie I seulement)
*Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce
intérieur*, L.C. 1996, ch. 17
Loi canadienne sur les sociétés par actions,
L.R. 1985, ch. C-44

LOIS CONCERNANT L'OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA

Loi sur les brevets, L.R. 1985, ch. P-4
Loi sur les dessins industriels, L.R. 1985, ch. I-9
Loi sur le droit d'auteur, L.R. 1985, ch. C-42
Loi sur les inventions des fonctionnaires,
L.R. 1985, ch. P-32
Loi sur les marques de commerce, L.R. 1985,
ch. T-13
Loi sur les topographies de circuits intégrés,
L.C. 1990, ch. 37

LOIS CONCERNANT LA CONSOMMATION

*Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits
de consommation*, L.R. 1985, ch. C-38
Loi sur l'étiquetage des textiles, L.R. 1985,
ch. T-10
Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz,
L.R. 1985, ch. E-4
Loi sur les lettres de change, L.R. 1985, ch. B-4
(Partie V : Lettres et billets de consommation)
Loi sur le marquage des bois, L.R. 1985,
ch. T-11
Loi sur les poids et mesures, L.R. 1985,
ch. W-6
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux,
L.R. 1985, ch. P-19

FONCTIONS DU REGISTRAIRE GÉNÉRAL

Loi sur les documents publics, L.R. 1985,
ch. P-28
Loi sur les fonctionnaires publics, L.R. 1985,
ch. P-31
Loi sur les sceaux, L.R. 1985, ch. S-6
Loi sur les syndicats ouvriers, L.R. 1985,
ch. T-14



LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE

Commission du droit d'auteur : *Loi sur le droit d'auteur*, L.R. 1985, ch. C-42 (article 66 et articles suivants)

Fondation canadienne pour l'innovation : Parties I et XI de la *Loi d'exécution du budget de 1997*, L.C. 1997, ch. 26

Loi sur l'Agence spatiale canadienne, L.C. 1990, ch. 13

Loi sur la Banque de développement du Canada, L.C. 1995, ch. 28

Loi sur le Conseil canadien des normes, L.R. 1985, ch. S-16

Loi sur le Conseil national de recherches, L.R. 1985, ch. N-15

Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines, L.R. 1985, ch. S-12

Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, L.R. 1985, ch. N-21

Loi sur la statistique, L.R. 1985, ch. S-19

Loi sur le Tribunal de la concurrence, L.R. 1985, ch. 19 (2^e suppl.)

LOIS INACTIVES OU SANS IMPACT IMPORTANT

Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, L.R. 1985, ch. A-3

Loi sur Bell Canada, L.C. 1987, ch. 19 (loi privée)

Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises, L.C. 1980-81-82-83, ch. 147

Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique, L.C. 1916, ch. 66 (loi privée)

Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats, L.R. 1985, ch. C-43

Loi sur le développement industriel et régional, L.R. 1985, ch. I-8

Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique, L.R. 1985, ch. A-14 (à l'égard de certaines entreprises)

Loi sur les sociétés de caisse de retraite, L.R. 1985, ch. P-8 (articles 4, 6 et 7)

Loi sur le soutien de l'emploi, L.C. 1970-71-72, ch. 56

Loi sur les subventions au développement régional, L.R. 1970, ch. R-3

Loi sur les zones spéciales, L.R. 1985, ch. S-14 (Ontario et Québec)

LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES RÉGIONAUX

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et des lois suivantes :

Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R. 1985, ch. 41 (4^e suppl.)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (provinces atlantiques)

Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, Partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R. 1985, ch. 41 (4^e suppl.)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et des lois suivantes :

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, L.R. 1985, ch. 11 (4^e suppl.)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (provinces de l'Ouest canadien)

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec et des lois suivantes :

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (Québec)

Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, L.C. 1995, ch. 1 (Développement économique régional au Québec)

6.4 Centres du commerce international

Terre-Neuve

Centre du commerce international
Industrie Canada
10th Floor
John Cabot Building
10 Barter's Hill
P.O. Box 8950
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4782
Télé. : (709) 772-5093

Personne-ressource :
Patricia Hearn
Déléguée commerciale principale et directrice provinciale
Tél. : (709) 772-4866
hearn.patricia@ic.gc.ca

Île-du-Prince-Édouard

Centre du commerce international
Industrie Canada
2nd Floor
100 Sydney Street
P.O. Box 40
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7K2
Tél. : (902) 566-7382
Télé. : (902) 566-7098

Personne-ressource :
Charlotte Murray
Directrice générale,
Secrétariat
du Portefeuille
et des politiques
Tél. : (902) 566-7382
murray.charlotte@ic.gc.ca

Nouvelle-Écosse

Centre du commerce international
Industrie Canada
5th Floor, Suite 502
World Trade and Convention Centre
1801 Hollis Street
Adresse postale :
P.O. Box 940, Station M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-7540
Télé. : (902) 426-5218

Personne-ressource :
Allison Tait
Déléguée commerciale principale
Tél. : (902) 426-6660
tait.allison@ic.gc.ca

Nouveau-Brunswick

Centre du commerce international
Industrie Canada
4^e étage, bureau 103
1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6452
Télé. : (506) 851-6429

Personne-ressource :
Léo R. Leduc
Délégué commercial principal
Tél. : (506) 851-6440
leduc.leo@ic.gc.ca

Québec

Centre du commerce international
Industrie Canada
5, Place Ville-Marie,
7^e étage
Montréal (Québec)
H3B 2G2
Tél. : (514) 283-6328
Télé. : (514) 283-8794

Personne-ressource :
Michel Charland
Directeur des opérations
Tél. : (514) 283-3531
charland.michel@ic.gc.ca

Ontario

Centre du commerce international
Industrie Canada
151, rue Yonge, 4^e étage
Toronto (Ontario)
M5C 2W7
Tél. : (416) 973-5053
Télé. : (416) 973-8161

Personne-ressource :
Conrad Paquette
Délégué commercial principal
Tél. : (416) 954-6326
paquette.conrad@ic.gc.ca

Manitoba

Centre du commerce international
Industrie Canada
400, avenue St. Mary,
4^e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4K5
Tél. : (204) 983-5851
Télé. : (204) 983-3182

Personne-ressource :
Mervyn Meadows
Délégué commercial principal
Tél. : (204) 983-4099
meadows.mervyn@ic.gc.ca

Saskatchewan

Centre du commerce international
Industrie Canada
7th Floor
Princeton Tower
Scotia Centre
123 Second Avenue South
Saskatoon
(Saskatchewan)
S7K 7E6
Tél. : (306) 975-5315
Télé. : (306) 975-5334

Personne-ressource :
Lynne Tait
Déléguée commerciale principale
Tél. : (306) 975-4343
tait.lynne@ic.gc.ca

Centre du commerce international
Industrie Canada
3rd Floor
1801 Hamilton Street
P.O. Box 3750
Regina (Saskatchewan)
S4P 3N8
Tél. : (306) 780-6124
Télé. : (306) 780-8797

Personne-ressource :
Mona Taylor
Déléguée commerciale
Tél. : (306) 780-6124
taylor.mona@ic.gc.ca

Alberta

Centre du commerce international
Industrie Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4C3
Tél. : (780) 495-2944
Télé. : (780) 495-4507

Personne-ressource :
Reid Henry
Délégué commercial principal
Tél. : (780) 495-4415
henry.reid@ic.gc.ca

Centre du commerce international
Industrie Canada
Suite 400
639-5th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0M9
Tél. : (403) 292-4575
Télé. : (403) 292-4578

Personne-ressource :
Jessie Hislop
Déléguée commerciale
Tél. : (403) 292-6409
hislop.jessie@ic.gc.ca

Colombie-Britannique et Yukon

Centre du commerce international
Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1
Tél. : (604) 666-0434
Télé. : (604) 666-0954

Personne-ressource :
Michael Spencer
Délégué commercial principal
Tél. : (604) 666-8888
spencer.michael@ic.gc.ca

Région du Nord

(Desservie par le bureau d'Edmonton)

Centre du commerce international
Industrie Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4C3
Tél. : (780) 495-2944
Télé. : (780) 495-4507

Personne-ressource :
Reid Henry
Délégué commercial principal
Tél. : (780) 495-4415
henry.reid@ic.gc.ca

6.5 Centres de services aux entreprises du Canada

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Centre de services aux entreprises
Canada — Colombie-Britannique
601 West Cordova Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1G1

ALBERTA

Liaison Entreprise
Centre de services aux entreprises
Suite 100
10237-104 Street NW
Edmonton (Alberta) T5J 1B1

SASKATCHEWAN

Centre de services aux entreprises
Canada — Saskatchewan
122-3rd Avenue North
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2H6

MANITOBA

Centre de services aux entreprises
Canada — Manitoba
240, avenue Graham, bureau 250
C.P. 2609
Winnipeg (Manitoba) R3C 4B3

ONTARIO

Centre de services aux entreprises
Canada — Ontario
Toronto (Ontario) M5C 2W7

QUÉBEC

Info entrepreneurs
5, Place Ville-Marie
Bureau 12500, niveau Plaza
Montréal (Québec) H3B 4Y2

NOUVELLE-ÉCOSSE

Centre de services aux entreprises
Canada — Nouvelle-Écosse
1575 Brunswick Street
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2G1

NOUVEAU-BRUNSWICK

Centre de services aux entreprises
Canada — Nouveau-Brunswick
570, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 6Z6

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Centre de services aux entreprises
Canada — Île-du-Prince-Édouard
75 Fitzroy Street
P.O. Box 40
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K2

TERRE-NEUVE

Centre de services aux entreprises
Canada — Terre-Neuve et Labrador
90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8687
St. John's (Terre-Neuve) A1B 3T1

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Centre de services aux entreprises
Canada — Territoires du Nord-Ouest
P.O. Box 1320
8th Floor, Scotia Centre
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9

TERRITOIRE DU YUKON

Centre de services aux entreprises
Canada — Yukon
201-208 Main Street
Whitehorse (Territoire du Yukon) Y1A 2A9

NUNAVUT

Centre de services aux entreprises
Canada — Nunavut
1088 Noble House
Entrance E
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Téléphone : 1 888 576-4444
Info-fax : 1 888 449-5444
Site Web : <http://www.rcsec.org>

Apport d'Industrie Canada à Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

L'initiative Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes fournit un cadre de gestion au gouvernement du Canada. On y définit un programme à moyen terme de gestion du changement, qui met l'accent sur six grandes initiatives. Les paragraphes qui suivent mettent en lumière l'apport d'Industrie Canada à ces initiatives en 1999-2000.

Prestation de services axée sur les citoyens

Industrie Canada figure parmi les principaux partenaires du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour la mise en œuvre de la stratégie en matière de prestation de services à l'échelle du gouvernement. Menant des initiatives conformes aux recommandations du SCT visant l'amélioration des services, le Ministère participe aux initiatives suivantes.

Service Canada

- Cette initiative a pour objet d'expérimenter et de mettre à l'essai diverses approches de manière à offrir aux Canadiens un guichet unique pour l'accès aux renseignements et aux services fédéraux. Un protocole d'entente conclu par Industrie Canada et le SCT en novembre 1999 a confirmé la sélection et le financement de cinq projets d'Industrie Canada dans le cadre du projet pilote Service Canada : le Centre d'aide aux entreprises de Toronto, le Réseau communautaire du comté d'Oxford (Ontario), Services Nouveau-Brunswick, la Passerelle d'information pour le consommateur canadien et le dépannage

téléphonique Internet. De plus, conjointement avec d'autres ministères et organismes, Industrie Canada est responsable de trois autres projets pilotes : les Sites des ressources communautaires intégrées Lumby, la Carte du commerce autochtone et le Réseau communautaire pour le Québec.

- Les projets pilotes mettent à profit l'infrastructure du Programme d'accès communautaire et des Centres de services aux entreprises du Canada ainsi que le savoir-faire d'Industrie Canada dans l'élaboration de produits d'information en partenariat.

Amélioration du service

- Des comités des services ont été créés afin d'aider les ministères à assurer les services de façon efficace et rentable et de donner des conseils sur les problèmes en matière de politique et de rendement relatifs aux initiatives de prestation de services.
- Les comités des services ont élaboré un cadre pour déterminer les principaux mécanismes d'amélioration du service au sein du Ministère; 26 des 27 unités fonctionnelles qui assurent des services externes ont été soumises à une évaluation portant sur neuf processus organisationnels essentiels. D'après les résultats, celles-ci ont déployé de façon appropriée le processus de rétroaction structurée du personnel, les mécanismes de prestation de services électroniques, les normes de services énoncées et le processus de mesure pour les normes.
- Les résultats de l'évaluation serviront de base à l'élaboration d'un plan d'action en réponse à l'initiative du SCT axée sur l'amélioration du service. En vertu de



cette initiative, tous les ministères s'engagent à accroître de 10 p. 100 d'ici 2005 le degré de satisfaction de la clientèle à l'égard de leurs principales activités de prestation de services. Le Secteur des opérations d'Industrie Canada est responsable de l'initiative au nom du Ministère, conjointement avec cinq autres ministères. En 2000-2001, l'attention sera concentrée sur l'établissement de points de référence quant au degré de satisfaction de la clientèle et l'élaboration de plans d'amélioration du service, conformément aux lignes directrices du SCT.

Normes de services

Les normes de services à la clientèle ne sont ni l'amorce d'un processus ni des actions isolées se rapportant à l'exécution d'une activité de programme. Elles indiquent qu'une organisation a mis en place une infrastructure de base et qu'elle est prête à s'engager à offrir à ses clients des services de qualité en temps opportun. Les Canadiens ont facilement accès aux normes élaborées à l'égard des services au marché offerts par les organismes suivants :

- Bureau de la concurrence
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Commission canadienne du tourisme
- Direction générale des corporations
- Gestion du spectre
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada

Ces normes de services sont diffusées dans *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>).

Gouvernement du Canada branché

Cette initiative figure parmi les principaux engagements pris par Industrie Canada relativement à l'objectif stratégique de la connectivité (*on trouvera de plus amples renseignements à la page 17*). Une liste de certains programmes, services et outils que *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>) met à la disposition des entreprises est présentée à la page 23. En outre, l'annexe B répertorie tous les sites Web du Ministère mentionnés dans la présente publication.

Fonction moderne de contrôleur

La modernisation de la fonction de contrôleur exige un effort énergique et soutenu, car il faut élaborer des normes et des pratiques qui permettront d'intégrer des informations financières et non financières sur le rendement, d'évaluer et de gérer convenablement les risques et de s'assurer que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place. On doit également améliorer les politiques concernant les achats et la gestion de l'actif et tenir compte de l'éthique et des valeurs davantage que ne l'exige la loi.

Le Ministère continue d'appuyer les initiatives visant à améliorer sa capacité en ce qui a trait à la fonction de contrôleur. Jusqu'à présent, l'approche adoptée a consisté à cerner les domaines où des améliorations s'imposent sans tarder, conformément au principe de modernisation de cette fonction. Industrie Canada a pris différentes mesures à cette fin, par exemple :

- élaboration d'un plan de mise en œuvre détaillé, afin d'être prêt au plus tard le 1^{er} avril 2001 pour l'entrée en vigueur de la Stratégie d'information financière;
- rédaction d'un protocole d'entente présentant la structure de régie de ses six organismes de service spéciaux;

- mise au point d'indicateurs de rendement et perfectionnement de son cadre de rendement;
- examen de la politique et des procédures en matière de passation de marchés, afin d'assurer un cadre de contrôle optimal;
- mise en place et amélioration de la formation assurée aux gestionnaires, au personnel administratif et aux spécialistes fonctionnels dans le domaine de la gestion financière;
- création de nouveaux forums de consultation pour communiquer de l'information aux clients et stimuler leur participation.

Amélioration des rapports au Parlement

L'amélioration des rapports au Parlement a pour objet de donner aux députés, aux sénateurs et à la population canadienne une information de première qualité sur les plans et les réalisations du gouvernement du Canada. Elle vise non seulement à améliorer les documents sur la gestion des dépenses présentés au Parlement, par exemple, les rapports sur les plans et les priorités ainsi que les rapports ministériels sur le rendement, mais aussi à mettre davantage l'accent sur les résultats et l'information relative au rendement. L'amélioration des rapports au Parlement donne par ailleurs aux Canadiens l'occasion de mieux comprendre et façonner la politique publique.

Dans la foulée de l'initiative d'amélioration des rapports au Parlement, Industrie Canada a adopté une approche de gestion axée sur les résultats pour que ses clients, les parties intéressées, les bénéficiaires, les députés, les sénateurs et le public comprennent bien en quoi le Ministère constitue un partenaire indispensable pour les Canadiens. Cette

approche assure également que les décisions de gestion reposent le plus souvent sur des renseignements relatifs au rendement, où l'on fait une distinction entre les forces et les faiblesses des programmes, tout en donnant des indications sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ce qui favorise une culture de l'apprentissage et de l'amélioration continue.

En outre, le Ministère s'est doté d'un cadre de rendement pour l'organisme dans son ensemble, afin de montrer comment ses programmes et activités concourent à la réalisation de ses objectifs stratégiques et, tout compte fait, au programme d'action du gouvernement. Les indicateurs de rendement retenus permettent de suivre de près les progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés. Le cadre de rendement répond à trois questions :

- **POURQUOI** le Ministère souhaite-t-il atteindre les résultats escomptés (incidences ou résultats à long terme)?
- **QUELS** changements Industrie Canada souhaite-t-il introduire en ce qui a trait au comportement sur le marché (incidences ou résultats directs)?
- **COMMENT** le Ministère atteindra-t-il ses objectifs (activités et extrants)?

Industrie Canada est conscient qu'il peut améliorer la présentation de son rendement en mettant davantage l'accent sur les résultats de ses activités. Il concentre maintenant ses efforts sur l'élaboration d'une stratégie de mesure du rendement ministériel qui déterminera les besoins opérationnels pour la collecte et la présentation de l'information financière destinée aux utilisateurs internes et externes. Pendant la mise en œuvre qui suivra, Industrie Canada produira de l'information à jour répondant aux besoins de la gestion. On prévoit que,



au cours des prochaines années, grâce aux efforts déployés à l'échelle du Ministère au chapitre de la gestion du rendement, y compris ceux visant à moderniser la fonction de contrôleur, Industrie Canada sera mieux en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de gestion et de présentation de l'information.

Intégrité des programmes



L'Intégrité des programmes repose sur une évaluation permanente de l'état des opérations des ministères et organismes, effectuée sous la gouverne du SCT. Dans une perspective pangouvernementale, cette initiative a pour objet d'assurer l'intégrité des programmes primordiaux pour la santé, la sécurité et le mieux-être des Canadiens et une répartition équilibrée des ressources entre les programmes actuels et les initiatives éventuelles, afin que l'ensemble des programmes donne les résultats attendus pour les Canadiens. Industrie Canada continuera d'évaluer ses programmes et ses priorités avec l'aide du SCT, pour que les programmes et les services du Ministère continuent de répondre aux besoins de la population canadienne.

Création d'un milieu de travail exemplaire

La capacité d'Industrie Canada à atteindre ses cinq objectifs stratégiques repose sur le talent, les compétences et la motivation de ses employés. Le Ministère s'ingénie à créer une culture du travail et un environnement fondés sur les valeurs et les principes qui se situent au cœur même de la fonction publique et adaptés au profil et aux caractéristiques des organismes efficaces axés sur le savoir.

Le Plan de gestion des personnes d'Industrie Canada, dont les objectifs sont le renouvellement, le maintien en poste, la juste représentation et le recrutement, revêt une grande importance. Au cours du dernier exercice, le premier Plan est arrivé à terme et il a été reconduit pour les années 2000 à 2003 afin de relever les défis actuels; en outre, les résultats du Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux ont été publiés. Par ailleurs, le Ministère a présenté au greffier du Conseil privé un rapport d'étape et le nouveau Plan de gestion des personnes. Quelque 23 projets consacrés à divers sujets concernant l'apprentissage et le perfectionnement professionnel, le bien-être dans le milieu de travail, le recrutement et la représentation de l'effectif requis ont été lancés au cours de l'exercice. Le Ministère s'est engagé à faire connaître les résultats de ces projets lorsqu'ils prendront fin.

Faits saillants et résultats du Plan de gestion des personnes pour 1999-2000

- Industrie Canada a fait connaître dans le site Web de la Direction générale des ressources humaines les succès obtenus relativement à l'engagement du Ministère d'être un employeur de choix.
- Il a analysé les résultats du Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux et tenu des réunions de suivi auxquelles ont participé tous les employés des unités fonctionnelles pour examiner les résultats ainsi que les plans au niveau des directions générales et des secteurs.
- Treize participants du deuxième groupe du Programme de préparation à l'emploi pour les adjoints de recherche en sciences sociales ont terminé leur formation universitaire et assumé une nouvelle affectation.
- Le Ministère a apporté des améliorations au Programme de recrutement et de perfectionnement des compétences dans les universités et sa campagne de recrutement très fructueuse a permis d'accueillir à Industrie Canada 37 nouveaux venus (économistes, ingénieurs et agents de commerce).
- Les nouveaux cours offerts sur le commerce électronique, un projet pilote d'avant-garde axé sur la prestation interactive en ligne de services gouvernementaux et l'élaboration d'un outil interactif d'autoévaluation des compétences destiné aux professionnels de niveau supérieur ont permis d'harmoniser le Programme de formation ministérielle et renouveau avec le mandat et les principales priorités du Ministère.
- La Bourse d'étude Michelle-Comeau et le Prix des langues officielles ont été créés. Plus de 2 000 primes de long service ont été présentées à des employés comptant 15 ou 25 années de service.
- Une série de conférences sur les tendances et les grandes questions en matière de leadership et de gestion, s'adressant généralement aux professionnels de niveau supérieur (cadres intermédiaires et autres), a connu un vif succès.
- Le projet pilote de Services au groupe de la direction a été mis à l'essai auprès de 20 professionnels de niveau supérieur du Bureau de la concurrence et du Secteur de l'industrie.
- Le Ministère a lancé Pour partir du bon pied, site Web d'orientation s'adressant aux nouveaux employés, accompagné d'un guide à l'intention des gestionnaires. Le site présente aux employés une vue d'ensemble de l'organisation du Ministère et des responsabilités de ses divers secteurs et directions générales.

Annexe B

Sites Web mentionnés dans le présent *Rapport sur le rendement* du Ministère



Sites Web

Bureau de la concurrence	http://concurrence.ic.gc.ca
Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes	http://virtualoffice.ic.gc.ca/BEPO
Bureau du surintendant des faillites Canada	http://osb-bsf.ic.gc.ca
Bureau virtuel de la réglementation de la biotechnologie	http://bravo.ic.gc.ca
CANARIE	http://canarie.ca
Carrefour des consommateurs	http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca
Carte du commerce autochtone	http://carteautochtone.ic.gc.ca
Carte du commerce canadien	http://commercecan.ic.gc.ca
Centres de services aux entreprises du Canada	http://rcsec.org
Compétence.ca	http://www.competence.ca
Connexion : entreprises touristiques	http://www.canadatourisme.com
Cyberjeunes Canada International	http://netcorps-cyberjeunes.org
Employeurs en ligne	http://employeurs.gc.ca
Équipe commerciale Canada de l'aérospatiale et de la défense	http://napoleon.ic.gc.ca/aerospace/nst.nsf/vHTML/welcome-f
Équipe commerciale Canada du matériel et des services d'énergie électrique	http://napoleon.ic.gc.ca/electrical/ttselect.nsf/vHTML/welcome-f
Équipes sectorielles commerciales Canada	http://ttcs.ic.gc.ca
Étudiants bien branchés	http://scp-ebb.com
<i>ExportSource</i>	http://exportsource.gc.ca
Gestion du spectre et télécommunications	http://spectre.ic.gc.ca
Groupe d'experts sur la commercialisation des résultats de la recherche universitaire	http://acst-ccst.gc.ca/acst/comm/home_f.html
Groupe d'experts sur les compétences	http://acst-ccst.gc.ca/acst/skills/home_f.html
Industries de services du Canada et négociations commerciales internationales	http://services2000.ic.gc.ca
Institut canadien de recherches avancées	http://www.ciar.ca
Investir au Canada	http://www.investiraucanada.ic.gc.ca
Investissement international	http://intinvest.ic.gc.ca



L'énergie électrique : une spécialité canadienne	http://www.dfait-maeci.gc.ca/trade/ner/menu-f.htm
Les Collectivités ingénieuses	http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca
Office de la propriété intellectuelle du Canada	http://opic.gc.ca
Partenariat technologique Canada	http://ptc.ic.gc.ca
Passerelle d'information pour le consommateur canadien	http://infoconsommation.ca
Phonebusters	http://www.phonebusters.com
PRECARN	http://precarn.ca
Programme d'accès communautaire	http://pac.ic.gc.ca
Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet)	http://www.volnet.org
Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol	http://www.rescol.ca/fonds
Programme des ordinateurs pour les écoles	http://www.rescol.ca/cfs-ope
Rapport <i>Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale (ASEG)</i>	http://csta-cest.gc.ca/csta/website/publications_f.html
<i>Rapport sur le rendement d'Industrie Canada pour la période se terminant le 31 mars 1999</i>	http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/98-99/IC98dprf.pdf
Rescol	http://www.rescol.ca
SourceCan	http://SourceCan.com
Un Canada branché	http://brancher.gc.ca

Sites Web  strategis.gc.ca

<i>Strategis</i>	http://strategis.gc.ca
Adoption des normes de connectivité	http://strategis.gc.ca/pics/cqf/frsurvy.pdf
Applications de la technologie de l'information et de la communication (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00369f.html
Avantage net	http://strategis.gc.ca/avantagenet
Bureau du conseiller en éthique	http://strategis.gc.ca/ethique
Calcul des frais bancaires	http://strategis.gc.ca/calcf
Calculateur des coûts de cartes de crédit	http://strategis.gc.ca/calccr
Cartes routières technologiques	http://strategis.gc.ca/crt
Commerce électronique au Canada	http://strategis.gc.ca/com-e
Contact!	http://strategis.gc.ca/contact-f
DÉBUT-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants	http://strategis.gc.ca/debut-e.ca
Développement des collectivités en Ontario	http://strategis.gc.ca/SSGF/md13938f.html
Développement durable	http://strategis.gc.ca/dd
Direction générale des corporations	http://strategis.gc.ca/corporations

Données sur le commerce en direct	http://strategis.gc.ca/dcd
Enregistrement des lobbyistes	http://strategis.gc.ca/lobbyiste
Entreprise autochtone Canada	http://strategis.gc.ca/eac
Étapes vers le capital de croissance	http://strategis.gc.ca/croissance
Étapes vers la compétitivité	http://strategis.gc.ca/etapes
FedNor	http://strategis.gc.ca/fednor
Fonds d'aide aux organismes à but non lucratif (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00232f.html
Fonds d'aide aux projets touristiques (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00234f.html
Fonds de développement économique du nord de l'Ontario	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00239f.html
Fournisseurs de technologies du commerce électronique	http://strategis.gc.ca/SSGF/it05171f.html
<i>Frais bancaires — Rapport annuel 2000</i>	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01196f.html
Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications	http://strategis.gc.ca/spectre
<i>Guide de la vente au détail sur Internet</i>	http://strategis.gc.ca/magasinage
Guide des industries canadiennes	http://strategis.gc.ca/gic
Information d'affaires par secteur	http://strategis.gc.ca/ias
Infrastructure et réseaux de télécommunications (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00365f.html
Jeunes Stagiaires (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00191f.html
<i>La participation au système des normes — Un guide à l'intention des représentants des consommateurs</i>	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01580f.html
Le détail gagnant	http://strategis.gc.ca/gagnant
L'informateur commercial express	http://strategis.gc.ca/icx
Mesures Canada	http://strategis.gc.ca/mescan
Nouvelles sur la consommation	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01170f.html
Outil de calcul des frais bancaires	http://strategis.gc.ca/calcf
Productivité	http://strategis.gc.ca/productivite
Promotion du commerce électronique	http://strategis.gc.ca/ecomevent
Protection des consommateurs dans le commerce électronique	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01180f.html
Questionnaire sur la fraude	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01169f.html
Recherche appliquée et développement (ancien Fonds d'aide aux activités précommerciales de FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00233f.html
Recherche, technologie et innovation	http://strategis.gc.ca/innovationf
Redressement de la communauté (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00367f.html
Renforcement de la capacité d'innovation (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00368f.html
Renseignements pour les consommateurs	http://strategis.gc.ca/consommateur
Réseau des entreprises canadiennes	http://strategis.gc.ca/rec

Sites publics sur « l'exode des cerveaux » du Canada

http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/mera/frndoc/07.html

Solutions pour la fabrication de pointe

<http://strategis.gc.ca/sfp>

Sources de financement

<http://strategis.gc.ca/sources-f>

Statistiques relatives à l'industrie canadienne

<http://strategis.gc.ca/sic>

STEP

<http://strategis.gc.ca/guideSTEP>

Stratégie canadienne en matière de biotechnologie en direct

<http://strategis.gc.ca/scb>

Trousse de mise en marché de technologies

<http://strategis.gc.ca/trousse>

► Information d'affaires par secteur

- Le volet Information d'affaires par secteur de *Strategis* a donné accès à plus de 10 000 documents contenant des renseignements sur les affaires et le marché.
<http://strategis.gc.ca/ias>
- L'informateur commercial express aide à déterminer les niveaux de propriété intellectuelle dans l'industrie des minéraux et des métaux.
<http://strategis.gc.ca/icx>
- Le Bureau de la performance environnementale des entreprises canadiennes renferme divers liens externes pour plus de 30 industries sous la rubrique du jeu-questionnaire sur la performance environnementale.
<http://virtualoffice.ic.gc.ca/BEPO>
- Un site extranet interactif de la Direction générale de l'aérospatiale et de la défense fait la promotion des échanges entre les membres d'Équipe Canada inc.
<http://napoleon.ic.gc.ca/aerospace/nst.nsf/vHTML/welcome-f>
- Le détail gagnant, outil d'autoévaluation destiné à aider les PME du commerce de détail, utilise les moyennes des données repères de l'industrie.
<http://strategis.gc.ca/gagnant>
- Le Guide de la vente au détail sur Internet diffuse les moyennes sectorielles concernant la vente au détail sur Internet.
<http://strategis.gc.ca/magasinage>
- Quelque 235 Guides des industries canadiennes permettent d'établir des comparaisons relatives à la structure de l'industrie et au rendement des divers secteurs.
<http://strategis.gc.ca/gic>
- Solutions pour la fabrication de pointe est un site Web qui conçoit des solutions technologiques répondant aux problèmes de la fabrication.
<http://strategis.gc.ca/sfp>
- Équipe commerciale Canada du matériel et des services d'énergie électrique facilite l'échange en ligne d'idées et de commentaires sur les dossiers de l'heure.
<http://napoleon.ic.gc.ca/electrical/ttcelect.nsf/vHTML/welcome-f>
- Réseau des entreprises canadiennes dresse le profil d'entreprises canadiennes et donne accès à des fournisseurs canadiens, à des partenaires d'investissement, à des agents et à des projets de coentreprises.
<http://strategis.gc.ca/rec>

Renvois dans le présent *Rapport sur le rendement*
aux priorités pangouvernementales
(énoncées dans le discours du Trône de 1999)

Priorités pangouvernementales	Pages où figurent les renvois
 Un Canada fort et uni	<p>Section 2.4, Connectivité, Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Collectivités ingénieuses, p. 21. • Doter les Canadiens d'une infrastructure d'accès (encadré), p. 22. <p>Section 2.4, Connectivité, Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Didacticiel offert en ligne en français sur le commerce interentreprises, p. 26. • Franccommunautés virtuelles, p. 26.
 Les enfants et les jeunes	<p>Section 2.4, Connectivité, Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter les Canadiens d'une infrastructure d'accès (encadré), p. 22. • Brancher le Canada au reste du monde, stages de Cyberjeunes Canada International, p. 22. <p>Section 2.4, Connectivité, Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collections numérisées du Canada, expérience de travail pour des jeunes Canadiens, p. 26. <p>Section 3.1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • FedNor, Jeunes Stagiaires, p. 52. • Programmes de l'inforoute, Programme des ordinateurs pour les écoles, p. 53. • Programmes de l'inforoute, Camps d'initiation à l'inforoute, aux sciences et à l'entrepreneuriat, p. 53. • Programmes de l'inforoute, Rescol, p. 54.
 Une économie dynamique	<p>L'objectif primordial d'Industrie Canada consiste à stimuler l'essor économique. Les cinq objectifs stratégiques et les engagements sous-jacents menant à des résultats contribuent tous à cette priorité pangouvernementale. Voir les sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Section 2.1, Contexte sociétal, p. 3. • Section 2.4, Réalisations en matière de rendement, p. 10. • Section 2.4, Tableau des priorités d'Industrie Canada, p. 11.



Priorités pangouvernementales	Pages où figurent les renvois
 La santé et les soins de qualité	<p>Section 2.4, Innovation, Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> projets novateurs d'applications de pointe en réseau en télésanté et en éducation, p. 16. <p>Section 3.1, Institut canadien des recherches avancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> projets de recherche sur la santé de la population, p. 49.
 La qualité de notre environnement	<p>Section 2.4, Innovation, Les mesures prises par Industrie Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> écoefficacité dans les entreprises canadiennes, p. 12. <p>Section 2.4, Innovation, Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant :</p> <ul style="list-style-type: none"> indicateurs d'écoefficacité, p. 13. Réseaux de centres d'excellence (encadré), AquaNet, p. 13. <p>Section 2.4, Innovation, Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement durable (encadré), p. 14. Partenariat technologique Canada, p. 15. <p>Section 2.4, Commerce, L'importance du commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiative sur les villes durables (encadré), p. 40. <p>Section 3.4, Stratégie de développement durable, p. 59.</p>
 Des collectivités plus fortes	<p>Section 2.1, Au service des Canadiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> Centres de services aux entreprises du Canada, p. 9. <p>Section 2.4, Connectivité, Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Collectivités ingénieuses, p. 21. Doter les Canadiens d'une infrastructure d'accès (encadré), p. 22. <p>Section 2.4, Connectivité, Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> Francommunautés virtuelles, p. 26. <p>Section 2.4, Investissement, Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sociétés d'aide au développement des collectivités, p. 39. <p>Section 3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> FedNor, Développement des collectivités en Ontario, p. 51. FedNor, Redressement de la communauté, p. 52. Programmes de l'inforoute, Programme d'accès communautaire, p. 53. Programmes de l'inforoute, Francommunautés virtuelles, p. 53. Programmes de l'inforoute, Les Collectivités ingénieuses, p. 55.

Priorités pangouvernementales	Pages où figurent les renvois
 <p>Renforcer les relations avec les peuples autochtones du Canada</p>	<p>Section 2.1, Au service des Canadiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> Centres de services aux entreprises du Canada, p. 9. <p>Section 2.4, Connectivité, Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Collectivités ingénieuses, p. 21. <p>Section 2.4, Investissement, Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones, p. 38.</p> <p>Section 2.4, Commerce, Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> initiative des Premières Nations Chefs d'équipe de consortiums, p. 44. <p>Section 3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiative de développement des entreprises autochtones, p. 49. Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones, p. 49. Initiative de développement des entreprises autochtones (FedNor), p. 52.
 <p>La place du Canada dans le monde</p>	<p>Section 2.4, Innovation, Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseaux de centres d'excellence (encadré), Institut canadien pour les innovations en photonique, p. 13. <p>Section 2.4, Connectivité, Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Brancher le Canada au reste du monde, p. 22. <p>Section 2.4, Marché, Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial pour les entreprises, les consommateurs et les investisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> structure de calibre mondial relative aux droits d'auteur, p. 29. protocole de communications reconnu à l'échelle internationale, p. 30. <p>Section 2.4, Investissement, Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> conférences internationales sur les affaires et l'économie pour faire valoir le Canada en tant que marché concurrentiel, p. 37. <p>Section 2.4, Commerce, p. 39 à 43.</p>

- Accélération de la réduction
et de l'élimination
des toxiques (ARET).....36, 59
- Accès au capital38
- Accord de libre-échange entre le
Canada et les États-Unis (ALE)39
- Accord de libre-échange
des Amériques (ALEA).....42, 43, 78
- Accord de libre-échange
nord-américain (ALENA)34, 39, 59
- Accord général sur le commerce
des services43
- Accord sur le commerce intérieur42, 78
- Administration des prêts
aux petites entreprises38
- Adoption des normes de connectivité92
- Agence de promotion économique du
Canada atlantique (APECA)1, 71, 82
- Agence des douanes
et du revenu du Canada.....36
- Agence spatiale canadienne1,71
- Amélioration de l'accès
au fonds de prêt38
- Amélioration des rapports
au Parlement87
- Amélioration du service.....85
- Applications de la technologie
de l'information et de la
communication (FedNor)50, 92
- AquaNet13, 96
- Association canadienne d'éducation54
- Association canadienne de
normalisation (CSA International)25
- Avantage net.....26, 92
- Avis scientifiques pour l'efficacité
gouvernementale (ASEG)92*
- Banque de développement du Canada ..1,71
- Bourse d'étude Michelle-Comeau89
- Brancher le Canada au reste
du monde.....20, 22, 97
- Bureau canadien de transfert
des technologies et de
formation sur l'environnement58
- Bureau de la concurrence23, 30, 31, 32,
71, 86, 89, 91
- Bureau de la consommation.....71
- Bureau de la performance
environnementale des
entreprises canadiennes.....14, 91, 94
- Bureau du conseiller en éthique.....23, 92
- Bureau du surintendant des
faillites Canada23, 31, 86, 91
- Bureau du vérificateur général.....57
- Bureau virtuel de la
réglementation de la
biotechnologie (BRAVO)24, 26, 91
- CA*Net 320, 50
- Calcul des frais bancaires.....92
- Calculateur des coûts
de cartes de crédit92
- Camps d'initiation
à l'inforoute, aux sciences
et à l'entrepreneuriat53, 95
- CANARIE16, 50, 58, 59, 73, 91
- Carrefour des consommateurs91
- Carte du commerce autochtone85, 91
- Carte du commerce canadien.....23, 91
- Cartes routières
technologiques (CRT)16, 23, 73, 92
- Centre de recherches sur
les communications Canada16, 71
- Centre d'étude des niveaux de vie12
- Centres de services aux entreprises
du Canada (CSEC)..... 8, 9, 21, 44,
84, 85, 91, 96, 97
- Centre des occasions d'affaires
internationales (COAI)46, 78
- Centres du commerce international ...41, 83
- Chaires de recherche du Canada14
- Citoyenneté et Immigration Canada....15, 36



Collections numérisées du Canada	26, 75, 95	Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	1, 71, 82
Comité consultatif sur l'autoroute de l'information	29	Direction générale de l'aérospatiale et de la défense	94
Commerce électronique au Canada	92	Direction générale des corporations.....	23, 86, 93
Commission canadienne du tourisme (CCT).....	45, 46, 58, 71, 78, 86	Direction générale des ressources humaines	89
Commission de coopération environnementale.....	59	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)	1, 71, 82
Commission du droit d'auteur Canada.....	1, 71, 82	Données sur le commerce en direct....	23, 93
Compétence.ca	22, 74, 91	Employeurs en ligne.....	91
Connexion : entreprises touristiques.....	22, 91	Enregistrement des lobbyistes	23, 93
Conseil canadien des normes	1, 71	Entreprise autochtone Canada.....	9, 23, 38, 49, 93
Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications	20	Équipe Canada inc.....	40, 43, 44, 45, 78, 94
Conseil consultatif des sciences et de la technologie	13, 73	Équipe commerciale Canada de l'aérospatiale et de la défense.....	91
Conseil d'experts en science et en technologie (CEST)	13, 73	Équipe commerciale Canada du matériel et des services d'énergie électrique	91, 94
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)	1, 14, 71, 73	Équipes sectorielles commerciales Canada	41, 42, 47, 91
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).....	1, 71	Étapes vers la compétitivité	23, 93
Conseil des ministres de l'Éducation.....	54	Étapes vers le capital de croissance....	23, 93
Conseil national de recherches Canada (CNRC)	1, 15, 71	Étudiants bien branchés	22, 74, 91
Contact!	23, 92	<i>ExportSource</i>	9, 21, 43, 45, 78, 91
Cyberjeunes Canada International	22, 54, 74, 91, 95	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	34, 39
DÉBUT-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants	23, 92	FedNor	23, 38, 80, 93
Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes	85	Fondation canadienne pour l'innovation.....	10, 82
Développement des collectivités en Ontario (FedNor)	51, 53, 92, 96	Fonds d'aide aux activités précommerciales (FedNor)	51, 93
Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	15, 36, 54	Fonds d'aide aux organismes à but non lucratif (FedNor)	51, 93
Développement du commerce (FedNor)	51	Fonds d'aide aux projets touristiques (FedNor)	52, 93
Développement durable	14, 92, 96	Fonds de développement économique du nord de l'Ontario (FedNor)	52, 93
		Forum des gens d'affaires francophones	47
		Forum économique mondial.....	37

Forum national sur l'insolvabilité	32, 76	Institut canadien pour les innovations en photonique.....	13, 97
Fournisseurs de technologies du commerce électronique.....	93	Institut de télécommunications de la capitale nationale	16, 73
<i>Frais bancaires</i> — <i>Rapport annuel 2000</i>	93	Investir au Canada	37, 77, 91
Francommunautés virtuelles	26, 53, 75, 95, 96	Investissement international.....	91
G-7	7, 10, 19, 39, 45	Jeunes Stagiaires (FedNor)	52, 93, 95
Génome Canada	10, 15	<i>La participation au système des normes</i> — <i>Un guide à l'intention des représentants des consommateurs</i>	93
Gestion du spectre et télécommunications.....	91	LearnCanada.....	74
Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications.....	23, 93	Le Canada en ligne.....	19, 20
Gestion du spectre	86	L'énergie électrique : une spécialité canadienne.....	92
Gouvernement du Canada branché	86	Le commerce électronique au Canada	20, 23
Groupe d'experts sur la commercialisation des résultats de la recherche universitaire	13, 73, 91	Le contenu canadien en ligne.....	20, 25
Groupe d'experts sur les compétences du Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST)	8, 13, 91	Le détail gagnant	26, 93, 94
<i>Guide de la vente au détail sur Internet</i>	93, 94	Les Collectivités ingénieuses	20, 21, 55, 74, 92, 95, 96, 97
Guide des industries canadiennes	23, 93, 94	Les gouvernements canadiens en ligne	20, 21
Industries de services du Canada et négociations commerciales internationales	91	<i>Loi canadienne sur les coopératives</i>	81
Informateur commercial express	93, 94	<i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>	76, 81
Information d'affaires par secteur	93, 94	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur</i>	81
Infrastructure et réseaux de télécommunications (FedNor).....	50, 93	<i>Loi d'exécution du budget de 1997</i>	82
Initiative de développement des entreprises autochtones (FedNor)	38, 49, 52, 77, 97	<i>Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les coopératives</i>	29
Initiative fédérale de développement économique dans le nord de l'Ontario (FedNor).....	71	<i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	82
Initiative sur les villes durables	40, 78, 96	<i>Loi sur Bell Canada</i>	82
Initiatives d'autoréglementation pour les fournisseurs de services Internet.....	74	<i>Loi sur Investissement Canada</i>	81
Institut canadien des recherches avancées	49, 91, 96	<i>Loi sur la Banque de développement du Canada</i>	82
		<i>Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises</i>	82
		<i>Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique</i>	82
		<i>Loi sur la concurrence</i>	2, 81





<i>Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien</i>	82
<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	81
<i>Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	82
<i>Loi sur l'Agence spatiale canadienne</i>	82
<i>Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole</i>	82
<i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	2, 25
<i>Loi sur la radiocommunication</i>	32, 81
<i>Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada</i>	81
<i>Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat Canada</i>	81
<i>Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique</i>	82
<i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>	82
<i>Loi sur la statistique</i>	82
<i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	82
<i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	82
<i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	82
<i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	82
<i>Loi sur le développement industriel et régional</i>	62, 82
<i>Loi sur le droit d'auteur</i>	29, 76, 81, 82
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)</i>	38, 77, 81, 82
<i>Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public</i>	81
<i>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation</i>	81
<i>Loi sur le marquage des bois</i>	81
<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	81, 82
<i>Loi sur le poinçonnage des métaux précieux</i>	81
<i>Loi sur le soutien de l'emploi</i>	82
<i>Loi sur l'enregistrement des lobbyistes</i>	81
<i>Loi sur l'étiquetage des textiles</i>	81
<i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i>	81
<i>Loi sur le Tribunal de la concurrence</i>	82
<i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i>	81
<i>Loi sur les brevets</i>	81
<i>Loi sur les chambres de commerce</i>	81
<i>Loi sur les corporations canadiennes</i>	81
<i>Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats</i>	82
<i>Loi sur les dessins industriels</i>	81
<i>Loi sur les documents publics</i>	81
<i>Loi sur les fonctionnaires publics</i>	81
<i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i>	81
<i>Loi sur les lettres de change</i>	81
<i>Loi sur les liquidations et les restructurations</i>	81
<i>Loi sur les marques de commerce</i>	81
<i>Loi sur les poids et mesures</i>	81
<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)</i>	10, 38
<i>Loi sur les sceaux</i>	81
<i>Loi sur les sociétés de caisse de retraite</i>	82
<i>Loi sur les subventions au développement régional</i>	82
<i>Loi sur les syndicats ouvriers</i>	81
<i>Loi sur les télécommunications</i>	81
<i>Loi sur les topographies de circuits intégrés</i>	81
<i>Loi sur les zones spéciales</i>	82
Mesures Canada	23, 31, 76, 86, 93
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)	35, 43
Nouvelles sur la consommation	93
Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)	23, 25, 74, 86, 92
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	4, 14, 25, 34
Organisation des Nations Unies	3
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	43, 78

Organisation mondiale	
du commerce (OMC)	16, 42, 43, 78
Outil de calcul des frais bancaires	93
Partenaires pour l'investissement	
au Canada (PIC)	35, 36, 37, 71
Partenariat technologique	
Canada (PTC).....	2, 15, 23, 56, 59, 71, 73, 92, 96
Passerelle d'information pour le	
consommateur canadien	33, 76, 85, 92
Phonebusters.....	32, 92
Plan d'allotissement transitoire	
pour la télévision numérique.....	32
Plan de continuation des affaires	60
Plan de gestion des personnes	88, 89
Pour partir du bon pied.....	89
PRECARN	55, 56, 58, 92
Premières Nations Chefs	
d'équipe de consortiums	44, 78, 97
Prix des langues officielles.....	89
Prix du Chef de la fonction publique.....	44
Programme d'accès communautaire	8, 22, 53, 74, 85, 92, 96
Programme d'aide à la	
recherche industrielle (PARI)	15
Programme d'aide au réseau	
du secteur du bénévolat	
(VolNet).....	22, 55, 74, 92
Programme d'assurance-prêt pour	
les entreprises autochtones	49, 97
Programme de développement	
et d'applications de la technologie	16
Programme de développement	
industriel et régional (PDIR).....	62
Programme de formation ministérielle	
et renouveau.....	89
Programme de jumelage des	
sous-ministres avec les pays	
investisseurs prioritaires	37, 77
Programme de liaison avec l'industrie.....	61
Programme de préparation	
à l'emploi pour les adjoints	
de recherche en sciences sociales	89
Programme de recrutement	
et de perfectionnement des	
compétences dans les universités	89
Programme de sensibilisation	
du Service des délégués	
commerciaux	43, 78
Programme des didacticiels	
multimédias et des nouvelles	
applications d'accès public	
de Rescol	27, 55, 92
Programme des ordinateurs	
pour les écoles.....	22, 53, 74, 92, 95
Programme : emploi et croissance	7
Promotion du commerce électronique	93
Protection des consommateurs	
dans le commerce électronique	93
Questionnaire sur la fraude	93
Recherche appliquée et	
développement (FedNor).....	51, 93
Recherche, technologie	
et innovation	23, 93
Redressement de la	
communauté (FedNor)	52, 93, 96
Règlement sur la	
radiocommunication	29, 62, 76
Renforcement de la capacité	
d'innovation (FedNor).....	51, 93
Renseignements pour les	
consommateurs	23, 93
Rescol.....	22, 27, 54, 74, 75, 92, 95
Réseau canadien contre	
les accidents cérébro-vasculaires.....	13
Réseau canadien pour l'avancement	
de la recherche, de l'industrie	
et de l'enseignement (CANARIE)	15
Réseau canadien pour l'élaboration	
de vaccins et d'immunothérapies	
contre le cancer et les infections	
virales chroniques (CANVAC)	13
Réseau communautaire pour le Québec....	85
Réseau des écoles innovatrices (REI)	54
Réseau des entreprises canadiennes....	23, 93
Réseau Éducation-Média	55
Réseaux commerciaux régionaux.....	41



Réseaux de centres d'excellence.....	13, 73, 96, 97
Réserve pour pertes sur fonds d'emprunt et d'investissement (FedNor)	53
Sciences, Recherche et Développement....	71
Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	57, 60, 85, 86, 88
Secteur de l'industrie	89
Secteur des opérations	86
Service Canada.....	85
Services au groupe de la direction	89
Sites des ressources communautaires intégrées Lumby	85
Société d'expansion du Cap-Breton.....	1
Sociétés d'aide au développement des collectivités	39, 77, 96
Solutions canadiennes aux changements climatiques.....	14
Solutions environnementales canadiennes	59
Solutions environnementales du secteur canadien de la biotechnologie	14
Solutions pour la fabrication de pointe	94
SourceCan	2, 21, 47, 78, 92
Sources de financement	23, 94
Statistique Canada	1, 15, 44, 71
Statistiques relatives à l'industrie canadienne.....	23, 94
STEP.....	26, 94
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie en direct	94
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie.....	15, 73
Stratégie de développement durable.....	5, 8, 58, 59, 96
Stratégie d'information financière	86
Stratégie pour le commerce international.....	40, 41, 78
Stratégies sectorielles d'investissement	77
<i>Strategis</i>	9, 21, 23, 61, 74, 86, 92, 94
Télécentre de services communautaires distants	50
Téléstat.....	32
Travaux d'infrastructure Canada-Ontario.....	56
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	57
Tribunal de la concurrence.....	1, 71
Tri-University Meson Facility (TRIUMF)	14, 73
Trousse de mise en marché de technologies	13, 73, 94
Un Canada branché.....	6, 12, 19, 20, 28, 74, 92
Village de la Francophonie.....	47
Vitrine technologique	47